MONNAIES ANTIQUES

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

MONNAIES ANTIQUES

Genève, le 17 novembre 1994

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

ISBN 2-9700071-0-X TRADART

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES, ROMAINES,
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

EXPOSITIONS

BRUXELLES

du 17 au 30 octobre 1994
de 09h00 à 19h00

Tradart Brussels S.A., 32 avenue Louise, B-1050 Bruxelles
Tél: 02/514.58.00 - Fax: 02/514.31.35

◆

GENEVE

du 5 au 16 novembre 1994
de 09h00 à 19h00

Tradart Genève S.A., 29 quai des Bergues, CH-1201 Genève
Tél: 022/731.38.31 - Fax: 022/731.45.90

En dehors de ces dates, la collection peut être
examinée sur rendez-vous en nos bureaux de Genève.

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

VENTE PUBLIQUE

GENEVE

Jeudi 17 novembre 1994

à l'hôtel des Bergues
33, quai des Bergues, CH-1201 Genève
Tél: 022/731.50.50 - Fax: 022/732.19.89

de 14h00 à 16h00: Monnaies de la Grèce et de la République Romaine, lots n° 1 à 146
de 16h30 à 18h00: Monnaies de l'Empire Romain, lots n° 147 à 290

◆

Par le ministère de
Maître René PANTET

Huissier judiciaire près des Tribunaux de Genève
6, rue de la Rôtisserie
1204 Genève I
Tél.: 022/310.60.94

Nous vous remercions de bien vouloir consulter
les conditions de vente à la fin de cet ouvrage.

TRADART
AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

C'est par les soins
actifs de collaborateurs dévoués
et de professionnels aguerris
que ce document a pu voir le jour.

C'est ainsi que nous remercions
Mesdames Annie Gonalons, Christine Le Guennec,
Laurence Leitenberg, Patricia Moret et Michala Ugnivenko
pour leur assistance et leur disponibilité.

Une mention spéciale reviendra à Monsieur Michel Dürr
assisté de Madame Monique Dubey et de Monsieur Emmanuel Perrier
pour l'argument scientifique ainsi que Monsieur Bernard Daubersy
pour les prises de vue photographiques et
Monsieur Jean-Pierre Nyns et Madame Danielle Sparenberg
respectivement pour la qualité
de la photogravure et de l'impression.
Enfin nous remercions tout particulièrement
Madame Sonia Lambert pour son courage
et sa détermination
à la réalisation de nos projets.

MMB

Chers amis,

Dans un présent qui, par bien des côtés inquiète, déçoit et interroge, le passé, tranquillement, reste source d'espoir.

D'abord parce qu'il enseigne que rien n'est terminé et que, de tous les drames que l'histoire véhicule, l'espèce a survécu sur des valeurs plus fortes. La preuve en est donnée par ces nombreux musées et ces expositions majeures, que fréquentent tous publics tant par reconnaissance que par admiration.

Ensuite parce qu'il témoigne et ce, dès l'origine, que l'intelligence et toutes les formes de l'art sont bien de la même veine. Ces monnaies esthétiques, unités de compte scrupuleusement agencées dans des systèmes construits qui donnent valeur aux choses, gardent toute la fraîcheur d'une géniale invention.

Enfin, ce qui perdure du commerce à l'ancienne, c'est le cas des ventes publiques, nous ramène aux vertus de l'offrande, au sens du patrimoine et aux joies de l'échange. Chacun peut par cette voie, que nous voulons facile, agréable et moderne, bâtir sa collection, marquer ses préférences et se donner des raisons de méditer sur la valeur des biens, le poids des événements, le destin des personnes et des dieux.

Ces trésors d'autrefois, magnifiques de style et de conservation, sont ainsi mis à la portée de qui veut posséder quelque chose de grand. Quels qu'en soient le métal, l'origine, l'époque, le genre ou le motif, chaque objet proposé est un morceau d'histoire, une preuve, un témoignage, un objet de valeur que l'on garde et transmet pour des générations.

Ce fut plaisir, pour nous, d'argumenter cet ensemble et le livrer tel quel à vos choix pertinents. La tradition, grâce à vous, une nouvelle fois est sauve et nous vous remercions pour votre contribution.

Genève, quai des Bergues, le 9 août 1994

Michel-Max Bendenoun

Tétradrachme frappé à Milet sous le règne d'Alexandre le Grand, 336 - 323

VALEURS DE TEMOIGNAGE

... monetam facis de nostris temporibus futura saecula commonere ...

Cassiodore, 490 - vers 583.

lot n° 47

5

13

94

45

110

38

98

46

55

113

120

63

97

119

187

130

144

199

157

281

Valeurs de témoignage

Alexandre le Molosse... Ptolémée... Caracalla... familiers, aujourd'hui comme hier, dans l'instant ciselé qu'a reproduit, pour l'éternité, la frappe laborieuse du monnayeur antique.

Inaltérées, les monnaies de l'Antiquité nous révèlent ce qu'était leur présent. Elles sont les traces et les preuves d'une vérité historique qui leur doit l'essentiel de ses certitudes.

Commémoratives, elles sacralisent l'événement, l'inscrivent dans la trame du temps et l'universalisent par la dispersion des exemplaires échangés.

Royaumes, conquêtes, enjeux politiques ou sociaux, elles balisent les pas de l'historien dans ce qui, sans elles, ne serait que confusion et vestiges bien obscurs.

Véritables archives du monde antique, elles s'imposent en mémoire collective. L'humilité de leur format condense dates, lieux et portraits qui sont autant de clefs utiles à l'interprétation du révolu. Les musées ne s'y sont pas trompés qui rassemblent et conservent tout ce qui donne un sens aux créations humaines.

Ce n'est donc pas un hasard si, depuis que l'homme a ressaisi l'histoire pour y lire son destin, il interroge les monnaies anciennes, riches de vingt-cinq siècles de témoignages.

Joyaux de métaux nobles, au relief généreux patiné par les siècles, elles sont aussi puissance d'évocation. La culture, l'art, l'architecture et le quotidien sous toutes ses formes s'inscrivent dans leur dessin, comme autant d'expressions diversifiées, mais toujours esthétiques, de l'existence humaine.

Symboles de l'échange, n'ont-elles pas été créées, dès l'origine, pour la satisfaction de besoins solidaires ? De tout temps supports de convoitise, elles dégagent de leur aura magique l'une des plus singulières fascinations qui soit donnée de vivre. Bien au-delà de l'usage, n'y trouvons-nous pas le charme des croyances, la passion du beau, le désir d'éternité qui définissent ce dans quoi l'humanité s'est toujours reconnue ?

"Flambeau des sciences archéologiques", l'art monétaire symbolise au plus près le patrimoine historique et culturel du genre humain.

Devenues rares à contempler, parfois difficiles à posséder, les monnaies antiques témoignent d'un attrait universellement partagé. Véritable élégance de l'art, elles associent depuis toujours le plaisir à l'intérêt comme un des derniers privilèges de l'homme d'esprit.

Sa flèche est vengeresse.

De la chute de Sardes, Darius avait promis de se souvenir longtemps.
Le geste des Athéniens, rappelé à chaque repas, ravivait vigilance et esprit de conquête.

L'Asie mineure, pendant deux siècles, ploiera sous la pointe acérée des javelots menaçants et paiera son tribut d'or pur, coulé dans des moules de terre en forme de baril.

Le roi des Immortels y prélevait la matière de ses dariques austères pour financer ses guerres, construire Persépolis dont les reliefs, encore, saluent ces archers de bravoure que craignaient les hoplites.

lot n° 112

Darique frappée à Persépolis sous le règne de Darius 1er, 521 - 485

Les sources ont toujours fasciné, comme la vie qui sourd d'elle. Orthygie, tant l'île que sa fontaine, entourée d'eau marine, avait tout pour charmer les colons corinthiens en quête de cité.

Ils fondèrent Syracuse, perle de la Grande-Grèce, protégée d'Aréthuse, la nymphe des cours d'eaux.

Prospérité et rayonnement marchand attirent les graveurs du plus haut classicisme. La ville sut les convaincre de louer ainsi au burin d'artisan les traits de la naïade dans des portraits fameux.

Euainetos, Kimon, Eumenes, Phrygillos, autant de noms célèbres au talent pédagogue. L'imitation, toujours, reste une marque d'estime.

lot n° 22

Tétradrachme frappé à Syracuse en Sicile vers 440 - 430

Empereur à quarante ans, pour dix-neuf ans de règne, Marc Aurèle, fait rare dans l'histoire de ce temps, partagea les pouvoirs, comme un hommage aux dieux qui l'ont fait adopter.

Ses faits d'armes et la sagesse de son administration auraient suffi à consacrer sa gloire, mais l'empereur-philosophe avait d'autres talents à nous faire méditer.

Avec lui le stoïcisme devient morale pratique et être un "homme de bien" ne se discute pas.

lot n° 182

Tétrassarion frappé à Amasie du Pont sous le règne de Marc Aurèle, 161 - 180

Denier frappé au nom de Caius César sous le règne d'Auguste, 27 av. JC - 14 ap. JC

VALEURS DE COLLECTION

"... I must confess to you that I do not collect coins which are merely very rare, but only those which apart from being rare, are also of great artistic value, in perfect mint condition. I want my collection to reflect Hellenic art when it was at the summit of its beauty and expression..."

Calouste Gulbenkian, Lettre à Lucien Naville, le 17 octobre 1946.

lot n° 149

Valeurs de collection

Paradoxale, à l'image du sacré, la monnaie qui, par vocation devait être publique pour arbitrer l'échange, s'exprime, dès l'origine, étalon d'absolu.

Seule une partie circule, lorsque c'est nécessaire, l'autre est thésaurisée pour faire face aux lendemains. Nous agissons de même quand nous gérons nos biens.

Epargne et collection ont la même origine. Avec le même instinct, sensible au bon aloi, l'homme a toujours su conserver ce qui lui est utile, surtout quand la rareté en rehausse le prix. Ainsi, dès sa naissance, la monnaie se retient.

Offerte aux dieux anciens, confinée dans les temples, médailles enchâssées des parures dynastiques, trésors maintes fois scrutés par des esprits curieux, on conserve la monnaie, conscient comme on doit l'être, du respect qu'elle engendre.

Dans tous les siècles, l'histoire donne à foison de ces noms d'amateurs aux médailliers construits sur la logique du Beau. Princes, gentilhommes, hommes d'église, tout autant qu'avocats, médecins ou artisans, qu'elle qu'ait été leur charge, ils ont compris très tôt qu'ils avaient dans leurs mains mieux qu'un divertissement.

Eclairés par l'étude ou guidés dans leurs choix par de vrais érudits, tous ces collectioneurs ont su qu'ils faisaient bien. Aidés par la fortune, ils se sont enrichis, car si l'art peut séduire, il n'a jamais trompé. Tous y ont retrouvé davantage que leur mise, comme une compensation de l'effort investi.

En préservant le legs, ils ont servi la science. Et cette numismatique, née de l'espoir du vrai au temps de l'humanisme, servit leurs intérêts, valorisant leur passion, jusqu'à garder leurs noms célèbres d'avoir ainsi retenu les meilleurs spécimens d'une forme de création à jamais disparue.

Aujourd'hui, ce qui demeure accessible de cette tradition de sauvegarde et de respect s'accommode au mieux des exigences de l'homme moderne. L'amateur de monnaies antiques se sent fort de l'acquis d'une science précise et sûre, d'une maturité plusieurs fois séculaire. D'emblée, il a conscience de sélectionner des valeurs éprouvées par le temps, puisqu'elles sont encore là, telles qu'à leur apparition, porteuses de l'intérêt qui les a conservées.

Participant avisé sur un marché d'élite, l'amateur s'inscrit dans la lignée des grands collectionneurs de l'histoire. Comme eux, il devra s'enrichir par l'hommage rendu à ce que la culture reconnaît comme une des formes les plus achevées de l'art.

Il est des filiations aux lourdes exigences.

Cent ans après la disparition du conquérant prodige, Philippe se voit confier la défense des frontières et la paix intérieure d'une Macédoine encore nostalgique de triomphes.

Guerrier, conscient du poids qui s'attache à sa charge, il imposera quarante années d'un règne aux multiples alliances pour préserver l'héritage et contenir les envieux.

La défaite de Cynoscéphales lui coûtera mille talents et jusqu'à la mort d'un fils qu'il fera sacrifier pour donner à Persée l'espoir d'une vengeance.

lot n° 53

Tétradrachme frappé à Pella en Macédoine sous le règne de Philippe V, 221 - 179

La puissante Macédoine avait privé Athènes de ses symboles majeurs. La déesse et la chouette s'effacent des transactions, sans toutefois disparaître.

Le portrait déifié du conquérant s'impose jusqu'à Flamininus et Cynoscéphales.

Athènes alors retrouve un peu de ses droits anciens. Battre sa propre monnaie résonne de liberté.

Le nouveau tétradrachme au flan frappé d'envergure, s'inspire du nouveau monde sans renier son passé.

lot n° 59

Tétradrachme frappé à Athènes vers 169 - 168

Ardemment, Constantin s'était plu à penser que la nouvelle croyance pacifierait l'Empire.

A six ans orphelin, Julien, nourri de pensée grecque, devant les nombreux schismes, les luttes intestines et toutes les hérésies en devint apostat.

Général-philosophe, avant que de régner, à la mort de Constance, il délivra Strasbourg du péril alaman et vécut à Paris qui le vit faire Auguste.

Son règne, court, s'illustre par ce souci d'un recours opiniâtre aux valeurs ancestrales, une réforme monétaire, quelques écrits savants et la blessure perse qui le fit trépasser en empereur stoïque.

lot n° 282

Solidus frappé à Sirmium sous le règne de Julien II, 360 - 363

Tétradrachme frappé à Mende en Macédoine vers 430 av. JC

MONNAIES GRECQUES

lot n° 43

ITALIE

CAMPANIE

NAPLES, 300-260.
Hémilitra, AE, 2,08 g, ↑.

1

Av. Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux courts; derrière la nuque, corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΝΕΟΠΟ-ΛΙΤΩΝ Trépied surmonté d'une cortine munie d'anneaux; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Italy 113, 203; SNG ANS 518; Sambon 711.

Jolie patine vert clair; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 17.

CALABRE

TARENTE, 281-272.
Nomos, AR, 6,53 g, ↙.

2

Av. Cavalier nu et casqué au galop à droite, tenant dans la main droite une lance pointée vers le bas et dans la main gauche un bouclier rond et deux lances; dans le champ gauche, ΣΙ; dans le champ droit, Niké volant à gauche et couronnant le cavalier; sous le cheval, ΛΥΚ[ΩΝ] *Rv.* ΤΑΡΑΣ Taras nu chevauchant un dauphin à gauche, tenant dans la main droite un canthare et dans la main gauche un trident; dans le champ droit, ΓΥ.

BMC Italy 194, 251; SNG ANS 1096; Vlasto 730 (mêmes coins).

Finement patiné; presque superbe/très beau.

TARENTE, 281-272.
Nomos, AR, 6,71 g, ↖.

3

Av. ΕΥ / ΑΠΟΛΛΩ Cavalier nu au pas à droite sur une ligne de terre, couronnant sa monture de la main droite et tenant dans la main gauche les rênes; sous le ventre du cheval, deux amphores. *Rv.* ΤΑΡΑΣ Taras nu chevauchant un dauphin à gauche, tenant dans la main droite un canthare et dans la main gauche un trident; dans le champ droit, ΘΙ.

BMC Italy - ; SNG ANS - ; SNG Copenhagen - ; Vlasto 763 (avers) et 768 (revers).

Rare variante; finement patiné; très beau/presque très beau.

LUCANIE

HERACLEE, 400-370.
Nomos, AR, 7,57 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 22

4

Av. Tête d'Athéna à droite, les cheveux relevés et retenus par une couronne d'olivier; au pourtour, égide bordée de serpents. *Rv.* HPAKΛ-EIΩN Héraclès nu, imberbe, assis à gauche sur un rocher couvert de la peau du lion de Némée, tenant dans la main droite un petit vase et s'appuyant du bras gauche sur le rocher; au-dessous, massue et coquillage.

BMC Italy 226, 15 (mêmes coins); SNG ANS 45 (mêmes coins); SNG Lloyd 268 (mêmes coins); SNG Lockett 343 (mêmes coins); A. Stazio, La prima fase della monetazione di Heraclea Lucaniae, AIIN 12-14, 67, a), pl. XX, 2; E. Work, The earlier staters of Heraclea Lucaniae, ANS NNM 91, 1940, 1 (mêmes coins); De Luynes 422 (mêmes coins); Jameson I, 232 (mêmes coins).

Très rare; excellent style classique; finement patiné; presque très beau.

15 exemplaires cités par E. Work dont seulement 11 avec ce coin de revers. C'est à la fin d'une très longue guerre entre Tarente et Thurium pour la possession de la Siritide que les deux villes trouvent un compromis en 432 av. JC. et fondent ensemble Héraclée. Cette nouvelle colonie occupera l'ancien territoire de Siris et contrebalancera le pouvoir grandissant des Lucaniens dans la région. Sous l'instigation d'Archytas de Tarente, elle deviendra le siège de l'Assemblée de la Ligue Italiote. Bientôt Héraclée développera une activité commerciale autonome, orientée non plus vers Tarente, mais vers Crotone et Vélia. Le dieu éponyme de la nouvelle cité est Héraclès et sa représentation au revers de cette monnaie pourrait être inspirée d'un archétype statuaire existant à Crotone et qui aurait également servi de modèle à Lysippe pour l'Héraclès "epitrapezios" (A. Stazio, op. cit., pp 74 - 78).

METAPONTE, 360-340.
Nomos, AR, 7,66 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 12

5

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux bouclés sur la nuque; sur la troncature du cou, ΑΠΟΛ; au-dessous, Σ. *Rv.* META Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit.

BMC Italy 250, 95; SNG ANS 350; S. P. Noe, The Coinage of Metapontum, Parts 1 and 2, with Additions and Corrections by A. Johnston, ANS NNM 32 et 47, reprint 1984, 461; Hess-Leu 1968, 27 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer, pl. 83, 240.

Très rare; très beau style classique; finement patiné; très bel exemplaire.

Seulement 21 exemplaires cités par S. P. Noe. L'épi de blé apparaît sur les monnaies de Métaponte dès les premières émissions vers 530 av. JC. et représente le symbole par excellence de la richesse de la ville, richesse qu'elle doit à l'extraordinaire fertilité de ses terres. On dit que Métaponte était si riche qu'elle consacra une gerbe de blé d'or au sanctuaire d'Apollon à Delphes. L'épi de blé est aussi un attribut de la déesse des moissons, Déméter, à laquelle les Métapontins rendaient un culte tout particulier. Le mot ΑΠΟΛ *qui figure sur l'avers de cette monnaie est probablement une signature d'artiste (S. P. Noe, op. cit., p. 65).*

METAPONTE, 300-250.
AE, 2,75 g, ↑.

6

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* META Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit.

BMC Italy 260, 174; SNG ANS 567; SNG Copenhagen 1252; A. Johnston, The Bronze Coinage of Metapontum, Essays Kraay-Mørkholm, 60.

Fine patine brun vert; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 54.

BRUTTIUM

CROTONE, 420-376.
Statère, AR, 6,49 g, ↙.

7

Av. Aigle, les ailes fermées, debout à droite sur un foudre, la tête retournée; dans le champ gauche, Φ; dans le champ droit, statue d'Hermès tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche un caducée. *Rv.* KPO Trépied surmonté d'une cortine munie d'anneaux; dans le champ gauche, Niké volant à droite et couronnant le trépied.

BMC Italy - ; SNG ANS - ; SNG Lockett 636 (mêmes coins); SNG München 1469; P. Attianese, Kroton. Ex Nummis Historia. Dalle monete la storia, il culto, il mito di Crotone, Settingiano (CZ) 1992, 129 = Sternberg 12, 54 = MM 41, 24 (cet exemplaire).

Très beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

L'histoire de Crotone est marquée par deux événements particuliers : sa fondation par des Achéens vers 710 av. JC, dictée par l'oracle de Delphes, et la présence du philosophe et mathématicien Pythagore, qui y prend le pouvoir peu après le milieu du VIème siècle av. JC Le premier explique l'existence, au revers, d'un symbole delphique, le trépied d'Apollon. Quant à l'aigle de l'avers, il se rapporte au second événement. La légende raconte, en effet, qu'à Crotone, Pythagore caressait un aigle blanc qu'il avait apprivoisé (Traité I, pp 1443-1454).

PETELIA, 216-204.
Once, AE, 3,49 g, ↑.

8

Av. Tête barbue d'Arès à droite, coiffée d'un casque corinthien, dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΕΤΗΛ/ΙΝΩΝ Niké debout à gauche sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une couronne.

BMC Italy 372, 2; SNG ANS 607; SNG Copenhagen 1921; SNG München 1562; M. Caccamo Caltabiano, La monetazione "annibalica" di Petelia, NAC V, 1976, - cf. 5 (ΠΕΤΗ/ΛΙΝΩΝ); L. Sambon, Recherches sur les anciennes monnaies de l'Italie mériodionale, Naples, 1863, 213, 3; Strauss - cf. 91 (ΠΕΤΗΛΙΝ/ΩΝ).

Fine patine verte; superbe exemplaire.

RHEGION, 415/410-387.
Hémidrachme, AR, 1,85 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 22

9

Av. Masque de lion de face. *Rv.* Rameau d'olivier avec deux olives ou globules, l'un à l'extérieur, l'autre entre les deux feuilles d'olivier; dans le champ droit, PH; le tout dans un cercle perlé.

BMC Italy - cf. 376, 30 (deux olives); SNG ANS 668; H. Herzfelder, Les monnaies d'argent de Rhegion, Paris, 1957, - cf. I, pl. XI, I (deux olives entre les feuilles d'olivier).

Rare; beau style; finement patiné; presque superbe.

Selon Herzfelder, le type du lion de face représente un mufle de lion "vivant" et non une dépouille sans yeux. Il serait un attribut d'Apollon, dieu suprême de la cité, qui joua un rôle important dans sa fondation vers 720 av. JC, par les Chalcidiens (H. Herzfelder, op. cit., p. 17). Voir également la note de la monnaie n° 10.

RHEGION, 415/410-387.
Litra, AR, 0,80 g, →.

10

Av. Masque de lion de face dans un cercle perlé. *Rv.* Rameau d'olivier avec deux olives; dans le champ droit, PH; le tout dans un cercle perlé.

BMC Italy 376, 32; SNG ANS 671; H. Herzfelder, op. cit., 125, J, pl. XI, J.

Rare; très beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

A Rhegion, un très grand artiste a influencé durablement le travail de l'atelier. C'est le maître de l'Apollon de Rhegion. Herzfelder nous parle de lui en ces termes : "Le petit nombre des coins que nous possédons de la main de cet artiste de premier ordre, suffisent à le faire connaître comme le contemporain et l'égal des célèbres maîtres de l'art monétaire sicilien. Plus sévère qu'Euainetos, plus puissant qu'Heracleidas, il se rapproche au plus près de la manière de Kimon." (H. Herzfelder, op. cit., p. 39). Cette litra, ainsi que l'hémidrachme précédente, pourraient être l'oeuvre d'un de ses disciples ou élèves, voir du maître de l'Apollon lui-même. Voir également la note de la monnaie n° 9.

SICILE

AGRIGENTE, 490-483.
Didrachme, AR, 8,47 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 22

11

Av. AKPA Aigle, les ailes fermées, debout à gauche. *Rv.* Crabe dans un cercle incus.

Traité I, 2326, pl. LXXVIII, 10; BMC Sicily 6, 11; SNG ANS 945; SNG Copenhagen 25; SNG München 49; Rizzo pl. I, 3; Kraay-Hirmer pl. 59, 169.

Beau style; finement patiné; superbe.

Agrigente a été fondée vers 582 av. JC conjointement par Géla et son ancienne métropole, Rhodes. L'aigle représenté à l'avers de ce didrachme est l'oiseau de Zeus Atabyrios, à qui était consacré le point culminant de l'île de Rhodes. Aux revers, le crabe (καραγων) rappelle le nom de la ville et celle du fleuve Acragas au bord duquel la cité a été bâtie. Le crabe d'eau douce abondait sans doute dans ce cours d'eau, tout comme dans ceux de l'Italie méridionale, de la Sicile et de la Grèce, et le crabe de mer était très connu sur les côtes de la Sicile (Traité I, pp 1544-1550).

AGRIGENTE, 425-406.
Litra, AR, 1,04 g, ↑.

12

Av. AKPA Aigle, les ailes fermées, debout à gauche, tenant dans ses serres un serpent; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Crabe; entre les pinces du crabe, A; au-dessous, poisson (polyprion) à droite.

Traité I - ; BMC Sicily - cf. 13, 72 (d'un poids plus léger et sans le poisson au revers); SNG ANS - ; SNG München -; Rizzo pl. III, 7.

Très beau style; finement patiné; très beau.

Pour le crabe figuré au revers de cette litra, voir la note de la monnaie n° 11.

AGYRIUM, 345-336.
AE, 4,44 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 12

13

Av. ΑΓΥΡΙΝΑΙΟΝ Tête de jeune homme à droite, les cheveux courts au vent. *Rv.* ΠΑΛΑΓΚΑΙΟΣ (rétrograde) Le dieu-fleuve Palankaios sous l'aspect d'un protomé de taureau androcéphale, à demi agenouillé à gauche; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily - ; SNG ANS - ; SNG Fitzwilliam 936; CNS III, 124, 8.

Extrêmement rare; très beau style; fine patine marron vert; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.
Le meilleur exemplaire connu.

Seulement 7 exemplaires cités par Calciati, CNS. La cité sicilienne d'Agyrium vouait un culte fervent à Héraclès. C'était aussi la ville natale de Diodore qui en parle abondamment dans ses écrits. Grâce à lui, nous savons notamment qu'Agyrium comptait à son époque quelque vingt mille habitants. L'un des types monétaires de la cité utilise la représentation symbolique d'un fleuve, dans ce cas Palankaios, sous forme d'un protomé de taureau androcéphale. On retrouve ce même type monétaire à Catane, où le taureau représente le fleuve Amenanos, et à Géla, où il figure le fleuve Gelas (voir la monnaie n° 15). Le plus célèbre de ces dieux fleuves est Achelaos, fils d'Oceanos et de Thétis. Bien qu'il ne coule qu'en Acarnanie, il est vénéré dans toute la Grèce et même en Italie où Métaponte lui voue un culte particulier. Ses nombreuses représentations sur les vases et sous forme de statuette témoignent de son importance.

CATANE, 405-402.
Tétras, AE, 1,99 g, ↓.

14

Av. [AMENANOΣ] Tête cornue du dieu-fleuve Aménanos à gauche; derrière la nuque, feuille; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Foudre ailé; dans le champ, K-A; au pourtour, trois globules.

BMC Sicily 50, 51; SNG ANS 1272; CNS III, 91, 1; Laffaille 56 (cet exemplaire).

Rare; très beau style; jolie patine vert foncé; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 158.

24 exemplaires cités par Calciati, CNS.

GELA, 490/485 - 480/475.
Nomos, AR, 8,62 g, ↗.

15

Av. Cavalier nu, barbu, au galop à droite, coiffé d'un bonnet conique, brandissant de la main droite une lance et tenant dans la main gauche les rênes. *Rv.* CEΛAΣ Le dieu-fleuve Gélas sous l'aspect d'un protomé de taureau androcéphale à demi agenouillé à droite; le tout dans un léger cercle incus.

Traité I, 2307, pl. LXXVII, 14; BMC Sicily 68, 22 (mêmes coins); SNG ANS 6; Boston 242 (mêmes coins); G.K. Jenkins, The Coinage of Gela, AMUGS II, 1970, 34 A (mêmes coins); Kraay-Hirmer pl. 55, 156 (variante).

Beau style encore archaïsant; très finement patiné; superbe.

Pour une autre figuration d'un dieu fleuve sous forme de taureau androcéphale, voir la note de la monnaie n° 13.

GELA, 420-405.
Tétras, AE, 4,25 g, ↖.

16

Av. ΓEΛAΣ Taureau marchant à gauche sur une ligne de terre; en exergue, trois globules; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Tête diadémée et cornue du dieu-fleuve Géla à droite, dans un cercle perlé.

BMC Sicily 74, 73; SNG ANS 109; Antikenmuseum Basel 288 (mêmes coins); CNS III, 11, 14; G. K. Jenkins, The Coinage of Gela, AMUGS II, 1970, 504 (mêmes coins); Rizzo pl. 19, 11; Laffaille 49 = Tradart 1992, 33 (cet exemplaire).

Rare; très beau style du haut classique; belle patine verte; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 145.

Seulement 6 exemplaires cités par Calciati, CNS.

LEONTINI, 405-402.
Tétras, AE, 1,49 g, ↘.

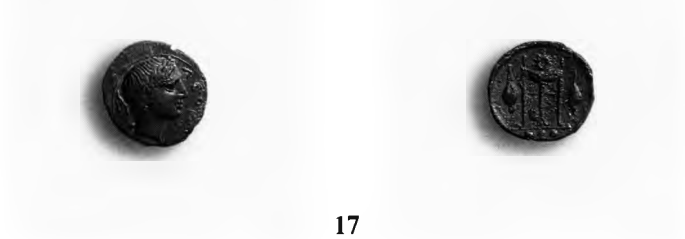

17

Av. ΛEON Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux courts; derrière la nuque, feuille de laurier et un fruit; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Trépied surmonté d'une cortine munie de trois anneaux; entre les pieds, lyre et plectrum; de chaque côté, un grain d'orge; en exergue, trois globules.

BMC Sicily 92, 56; SNG ANS 270; SNG Copenhagen 360; CNS III, 77, 3; C. Boehringer, Die frühen Bronzemünzen von leontinoi und Katane, AIIN 25, 1977, suppl., pl. 19, B30; Rizzo - cf. pl. XXIV, 10 (tête à gauche et inscription rétrograde).

Rare; fine patine verte; bien centré; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 170.

27 exemplaires cités par Calciati, CNS.

MESSINE, 433-429.
Litra, AR, 0,86 g, →.

18

Av. Lièvre bondissant à droite; au-dessus, Σ; au-dessous, rameau d'olivier; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΜΕΣ dans une couronne d'olivier.

BMC Sicily 106, 62 (même coin d'avers); SNG ANS - cf. 352-353 (autre feuille à l'avers); SNG Copenhagen 412 (mêmes coins); M. Caccamo-Caltabiano, La monetazione di Messana, AMUGS XIII, 1993, 459, 2 (cet exemplaire); Rizzo - .

Très rare; finement patiné; presque superbe/très beau.

Seulement 2 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Caccamo-Caltabiano.

NACONA, 420-400.
Tétras, AE, 2,62 g, ↑.

19

Av. Silène assis sur un mulet à gauche, tenant dans la main droite un canthare et dans la main gauche un thyrse; dans le champ, trois globules; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* NAKONAION Tête de nymphe à droite, les cheveux relevés en chignon et retenus par un bandeau.

BMC Sicily 117, 1; SNG ANS 512; Antikenmuseum Basel 381; CNS I, 325, 1; Rizzo, 269, 10, pl. LX, 10; Laffaille 65; Strauss 186.

D'une grande rareté; beau style; patine verte; très bel exemplaire.

*Seulement 3 exemplaires cités par Calciati, CNS. La cité de Nacona nous serait aujourd'hui inconnue, si elle n'avait pas frappé des monnaies à son nom. Cependant, l'emplacement de cette ville de Sicile n'a pas encore été identifié et fait encore l'objet de controverses. Grâce à d'autres monnaies de bronze, dont la légende est "*ΚΑΜΠΑΝΟΝ ΝΑΚΟΝΑΙΟΝ*", nous savons aussi que la ville de Nacona a été conquise par des mercenaires campaniens. La thématique du revers de cette monnaie - le silène ou Dionysos assis sur un mulet - est à rapprocher de celle des tétradrachmes de Mende (voir la monnaie n° 43).*

PANORME, 415-397.
Tétradrachme, AR, 16,63 g, ↙.

20

Av. 𐤐𐤍𐤐 Quadrige au galop à gauche sur une double ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite un kentron; au-dessus, Niké volant à droite et couronnant l'aurige. *Rv.* Tête diadémée de Koré-Perséphone à droite, les cheveux relevés, parée d'un collier et d'un triple pendant d'oreille; au pourtour, quatre dauphins.

BMC Sicily 247, 7; SNG ANS 499; M. Comstock - C. Vermeule, Greek Coins, 1950 to 1963, Museum of Fine Arts, Boston, 1964, 29 (mêmes coins); G. K. Jenkins, Coins of Punic Sicily, Part I, RSN 50, 1971, 49, 50 pl. 11, 50 (mêmes coins); MM 53, 31 (cet exemplaire).

Très rare; beau style classique siculo-punique; belle patine de trouvaille; superbe.

Seulement 5 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Jenkins.

SYRACUSE, 485-479.
Tétradrachme, AR, 17,20 g,→.

21

Av. Bige au pas à droite sur une ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite un kentron; au-dessus, Niké volant à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣYRA-KO-ΣIΩN (rétrograde) Tête de la nymphe Aréthuse à droite, les cheveux relevés et retenus par un diadème de perles, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; au pourtour, quatre dauphins.

Traité I, 2262, pl. LXXV, 2; BMC Sicily 150, 34; SNG ANS 110; E. Boerhinger, Die Münzen von Syrakus, Berlin/Leipzig, 1929, 310 (mêmes coins).

Rare; joli style archaïque; finement patiné; très beau.

Seulement 4 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Boehringer.

SYRACUSE, 440-430.
Tétradrachme, AR, 17,35 g,↘.

Voir agrandissement couleur p. 17

22

Av. Bige au galop à gauche sur une ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite un kentron; au-dessus, Niké volant à droite et couronnant l'aurige; en exergue, monstre marin à gauche. *Rv.* ΣYPAKOΣI–ON Tête de la nymphe Aréthuse à droite, les cheveux tirés et noués sur le sommet de la tête, parée d'un collier et d'une boucle d'oreille; au pourtour, quatre dauphins.

BMC Sicily 159, 104; SNG ANS 199; SNG Lloyd 1341; E. Boerhinger, op. cit., 604 (mêmes coins); Rizzo pl. XXXVIII, 8 (mêmes coins); Jameson I, 775 (mêmes coins); Jenkins 387 (même coin de revers); Kraay-Hirmer, pl. 30, 90 R (même coin).

Très rare; excellent style du haut classique; très finement patiné; très beau à superbe.
Une oeuvre de toute beauté.

Seulement 21 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Boerhinger.

SYRACUSE, 405-395.
Tétradrachme, AR, 17,32 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 22

23

Av. Quadrige au galop à gauche sur une double ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite un kentron; au-dessus, Niké volant à droite et couronnant l'aurige; en exergue, dauphin à gauche. *Rv.* [ΣY]PAK-OΣ-IΩ-N Tête de la nymphe Aréthuse à gauche, les cheveux au vent retenus par une sphendoné, parée d'un collier et d'une double boucle d'oreille; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 174, 196; SNG ANS 298 (même coin d'avers); L. Tudeer, Die Tetradrachmenprägung von Syrakus, Berlin, 1913, 96 (mêmes coins); Jameson I, 809; Jenkins 401-402.

Rare; très joli style classique; très bel exemplaire.

Seulement 13 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Tudeer. Cette monnaie est certainement l'oeuvre non signée d'un des disciples du célèbre maître-graveur Eukleidas.

SYRACUSE, 409-395.
Litra, AE, 6,36 g, ↓.

24

Av. ΣΥΡΑ (rétrograde) Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque corinthien orné d'une couronne d'olivier, et d'où s'échappent des mèches de cheveux bouclés. *Rv.* Hippocampe ailé à gauche dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 187, 290; SNG ANS 434; SNG Copenhagen 721; SNG München 1142 ; CNS II, 89, 45; Gabrici 172, 56, pl. 3, 2; Giesecke pl. 15, 11 a; Laffaille - cf. 76 (avec deux dauphins à l'avers); Strauss - cf. 217 (avec deux dauphins à l'avers).

Joli style; jolie patine verte; très beau à superbe.

31 exemplaires cités par Calciati, CNS. S'agit-il, au revers de cette monnaie, d'un hippocampe ou plutôt d'un animal fabuleux hybride composé d'une tête de cheval, de ses pattes antérieures et d'une queue de serpent, le triton Ketos ? Généralement, les auteurs ne semblent pas distinguer l'animal réel de l'animal fabuleux, et parlent d'un hippocampe. Boehringer, grâce à un parallèle établi avec des peintures sur vases, l'a identifié comme étant le triton Ketos. Ainsi, selon lui, c'est bien cet animal fabuleux qui est représenté sur les monnaies de Syracuse (E. Boehringer, Die Münzen von Syrakus, Berlin/Leipzig, 1929, pp. 84-90).

SYRACUSE.
Dion, 367-344.
Hémilitra, AE, 13,26 g, →.

25

Av. ΙΕΥΣ ΕΛ-ΕΥ-ΘΕΡΙΟΣ Tête laurée et barbue de Zeus à droite, les cheveux courts; le tout dans un cercle linéaire *Rv.* ΣΥΡΑΚΟ-ΣΙΩΝ Foudre debout; dans le champ droit, aigle, les ailes fermées, debout à droite; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 189, 313; SNG ANS 477; SNG Copenhagen 727; SNG München 1151; CNS II, 167, 72; Gabrici 173, 94, pl. 4, 21; Giesecke pl. 15, 15; Laffaille 79; Strauss 220.

Beau style; jolie patine verte; très beau.

47 exemplaires cités par Calciati, CNS.

SYRACUSE.
Timoléon, 344-335.
Statère corinthien, AR, 8,59 g, ↗.

26

Av. Pégase volant à gauche. *Rv.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien sans aigrette, d'où s'échappent des mèches de cheveux bouclés.

BMC Colonies of Corinth 98, 3, pl. XXV, 3; SNG ANS 505 (même coin d'avers); SNG Ashmolean 2036; SNG Copenhagen 711; SNG Lloyd 1444; SNG München 1120; R. Calciati, Pegasi, vol. II, Mortara, 1990, 607, 2; C.M. Kraay, Timolean and Corinthian Coinage in Sicily, CIN 1973, New-York/Washington, Actes, Paris/Bâle, p. 99 ss, pl. 8, 11.

Très légère double frappe au revers; très beau à superbe.

SYRACUSE.
Timoléon et la Troisième République, 344-317.
AE, 9,83 g, ↗.

27

Av. ΣΥΡΑΚΟ-ΣΙΩ-[Ν] Tête de la nymphe Aréthuse à gauche, couronnée de blé, les cheveux relevés, parée d'un collier et d'un triple pendant d'oreille. *Rv.* Pégase volant à gauche; au-dessous, Σ.

BMC Sicily 189, 309; SNG ANS 526; SNG Copenhagen 733; SNG München 1163; CNS II, 183, 78; Gabrici 173, 107, pl. IV, 23; Giesecke pl. 18, 9; Strauss 223.

Très rare; très beau style classique; belle patine vert foncé; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.

Seulement 8 exemplaires cités par Calciati, CNS.

SYRACUSE.
Agathoclès, 1er règne, 317-310.
AE, 10,62 g, ↙.

28

Av. [ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ] Tête de la nymphe Aréthuse à gauche, couronnée de blé, les cheveux courts bouclés, parée d'un collier; derrière la nuque, coquillage; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Taureau chargeant à gauche; au-dessus, dauphin à gauche et monogramme ⋉ ; au-dessous, dauphin à gauche; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 194, 359; SNG ANS 567; SNG Lloyd 1483; SNG München 1213; CNS II, 218, 96; Gabrici 174, 143; De Hirsch 649; Strauss 226.

Beau style; jolie patine verte; presque superbe.

7 exemplaires cités par Calciati, CNS.

SYRACUSE.
Agathoclès, 2ème règne, 310-305.
Tétradrachme, AR, 17,23 g, ↖.

29

Av. Tête de la nymphe Aréthuse à gauche, couronnée de blé, les cheveux relevés, parée d'un collier et d'un triple pendant d'oreille; au pourtour, trois dauphins. *Rv.* [ΣΥ]ΡΑΚΟΣΙΩΝ Quadrige au galop à gauche sur une ligne de terre, conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite un kentron et dans la main gauche les rênes; au-dessus, triscèle; en exergue, monogramme ⋀⋁.

BMC Sicily 192, 349; SNG ANS 632; SNG Lockett 1002; Boston 458; Grose 2818, pl. 101, 3; Kraay-Hirmer, pl. 48, 134 (variante).

Très beau style classique; haut relief; très beau à superbe.

SYRACUSE.
Hiéron II, 274-216.
AE, 17,79 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 22

30

Av. Tête diadémée de Hiéron II à gauche; symbole derrière la nuque, bucrane; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IEPΩNOΣ Cavalier casqué et cuirassé au galop à droite sur une ligne de terre, la chlamyde au vent, tenant dans la main droite une lance pointée vers l'avant; sous le cheval, I.

BMC Sicily - cf. 217, 584 (sans symbole à l'avers); SNG ANS 927; SNG München - cf. 1379 (autre symbole à l'avers); CNS II, 375, 195 Ds 18 Rl 15; Gabrici - cf. 183, 404 (autre symbole à l'avers); Strauss - cf. 252 (sans symbole à l'avers; autre lettre au revers); Jenkins 596.

Très rare variante; beau style; belle patine verte; flan large, traces de double frappe au revers; très beau à superbe.

1 seul exemplaire de cette variante cité par Calciati, CNS. Hiéron II est un jeune et talentueux officier de l'armée de Syracuse. C'est à la tête de cette armée qu'il combat les Mamertins, mercenaires campaniens basés à Messine, qui mettent à feu et à sang le nord-est de la Sicile. En 270 av. JC, il leur inflige une défaite définitive. La reconnaissance des habitants de Syracuse est si grande qu'ils font de Hiéron II leur roi. Lors des guerres puniques, il prend le parti de Rome et ouvre son port à la flotte romaine. Grâce aux garanties que lui donne cette alliance avec Rome, il est soulagé du péril carthaginois et se dévoue au commerce et aux arts. Sa cour accueille artistes et philosophes et lui-même écrit un traité d'agriculture. Le grand théâtre que l'on admire aujourd'hui encore à Syracuse, ainsi que les ruines de nombreux monuments, datent de son règne. Archimède était un de ses familiers, peut-être même un parent.

SYRACUSE, vers 240 av. JC.
Hiéron II, 274-216.
Au nom de Gélon, son fils, † 216 av. JC.
Quatre litrae, AR, 3,31 g, ↘.

31

Av. Tête diadémée de Gélon à gauche dans un cercle perlé. *Rv.* ΣYPAKOΣIOI - ΓEΛΩNOΣ Aigle, les ailes fermées, debout à droite sur un foudre; dans le champ gauche, E; dans le champ droit, BA.

BMC Sicily 211, 534; SNG ANS 898 (même coin de revers); SNG Lockett 1020; Giesecke pl. 25, 12.

Rare; beau style; finement patiné; presque superbe.

Selon Franke, l'inscription ΣYPAKOΣIOI-ΓEΛΩNOΣ *signifie que le démos (peuple) de Syracuse aurait dédié cette frappe à Gélon II, fils de Hiéron II, à l'occasion de son mariage avec la princesse épirote Néréis vers 234/233 (P. R. Franke, Historisch-numismatische Probleme der Zeit Hierons II. von Syrakus, JNG 9, 1958, p. 73 ss). Holloway, se basant sur de nouvelles découvertes numismatiques et archéologiques, place ce monnayage vers 240, quand Hiéron II associe son fils Gélon II à la régence (R. R. Holloway, Eagle and fulmen on the coins of Syracuse, RBN CVIII, 1962, pp 27-28).*

SYRACUSE.
Hiéron II, 274-216.
Au nom de la reine Philistis, son épouse.
Seize litrae, AR, 13,70 g, ↙.

32

Av. Tête voilée de Philistis à gauche, les cheveux retenus par un bandeau. *Rv.* ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ / [Φ]ΙΛΙΣΤΙΔΟΣ Niké conduisant un quadrige au pas à droite sur une ligne de terre; au-dessus, ΑΦ

BMC Sicily - cf. 214, 558 (Φ à la place de ΑΦ); SNG ANS - cf. 874 (Φ à la place de ΑΦ); A. Burnett, The Enna hoard and the silver coinage of the Syracusan democracy, RSN 62, 1983, - cf. 18, pl. 1, 18 (Φ à la place de ΑΦ et avec un symbole à l'avers); Naville, Ars Classica XVI, 885; Kraay-Hirmer, pl. 49, 140 (variante); Jenkins 603-604 (variante).

Rare variante; très joli style; finement patiné; superbe.

SYRACUSE.
Cinquième République, 214-212.
Six litrae, AR, 5,04 g, ↗.

33

Av. Tête barbue d'Héraclès à gauche, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ Niké conduisant un bige au galop à droite sur une ligne de terre; sous le cheval, MI; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily - cf. 223, 659 (ΞΑ à la place de MI); SNG ANS - ; A. Burnett, op. cit., pl. 10, D 40 (mêmes coins).

Très rare; finement patiné; bien centré; très bel exemplaire.

TAUROMENIUM, 275-210.
Quatre litrae, AE, 3,18 g, ↗.

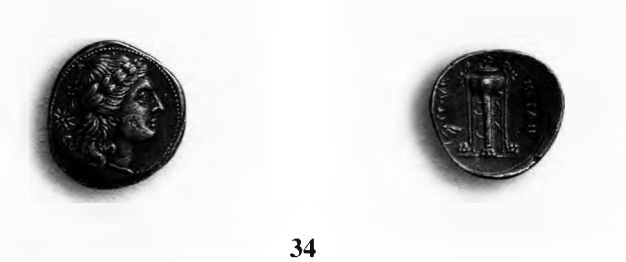

34

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque; derrière la nuque, étoile à dix branches; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TAYPOME-NITAN Trépied dont les extrémités sont en forme de pattes de lion, surmonté d'une cortine munie d'anneaux, et orné de feuilles de laurier; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 230, 10; SNG ANS 1121; SNG Copenhagen 931; SNG München 1540.

Finement patiné; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection de "Feu Clarence S. Bement", Naville & Cie, VI, Genève, 1923, 571.

ATELIER INDETERMINE, vers 320 av. JC.
Statère corinthien, AR, 8,45 g, ↖.

35

Voir agrandissement couleur p. 22

Av. Pégase volant à gauche. *Rv.* Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque corinthien sans aigrette, d'où s'échappent des mèches de cheveux bouclés.

BMC Sicily - ; SNG ANS - ; R. Calciati, Pegasi, vol. II, Mortara, 1990, 630, 6/1.

Rare; joli style siculo-punique; haut relief; superbe.

GRECE DU NORD

CHERSONESE TAURIQUE

PANTICAPEE, 300-250.
AE, 4,00 g, ↓.

36

Voir agrandissement couleur p. 22

Av. Tête barbue de silène à gauche, le nez retroussé et les cheveux tombant en mèches. *Rv.* Π-A-N Tête de taureau de trois quarts de face à gauche.

Traité IV, 1736, pl. CCCLIV, 13; BMC Tauric Chersonese 7, 17; SNG BM 890; SNG Copenhagen 32; SNG München 27; K. Dittrich, Antike Münzen aus Olbia und Pantikapäum, Prag, 1959, 109; A.N. Zograph, Ancien Coinage, BAR Suppl. Series 33, 1977, pl. XLI, 7.

Style expressif; jolie patine vert noirâtre; presque superbe.

Contrairement à ce que l'on peut penser à priori, le nom de la ville de Panticapée n'est pas lié à celui du dieu Pan, mais dérive de Panticapes, nom du détroit de Kerč, mot d'origine scythe et qui signifie "passage des poissons". Par contre, la thématique illustrée sur ses monnaies se rapporte à Dionysos et à son cortège de silènes et de ménades, cortège dont le dieu Pan fait également partie. Panticapée est fondée vers 541 av. JC par des colons de Milet. Etablie sur une colline, la cité acquiert une grande importance commerciale et devient rapidement prospère. Les rois du Bosphore en feront leur capitale. Plusieurs auteurs antiques nous en parlent, dont Strabon, Appien, Dion Cassius et Polyen (Les Dossiers de l'Archéologie 188, Dijon, décembre 1993, pp 40-45).

THRACE

ABDERE, 520-492.
Octodrachme, AR, 26,98 g, ↑.

37

Av. Griffon assis à gauche sur une courte ligne de terre perlée; sous la patte avant droite levée, feuille de lierre. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité I, - cf. 1751, pl. LVI, 1 (symbole invisible); BMC Thrace - cf. 65, 1 (autre symbole); J.M.F. May, The Coinage of Abdera (540-345 BC), RNS Special Publication n° 3, London, 1966, 33; Asyut 130; Tradart 1991, 66 (cet exemplaire).

Très rare; très bel exemplaire.

1 seul exemplaire cité par J.M.F. May.

AENOS, 415/414 - 413/412.
Drachme, AR, 4,04 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 12

38

Av. Tête d'Hermès à droite, coiffée d'un pétase orné d'une bordure perlée, les cheveux courts bouclés. *Rv.* AIN-I Bouc debout à droite; dans le champ droit, lierre; le tout dans un carré incus.

Traité IV - cf. 1499, pl. CCCXLIV, 13 (sans symbole au revers); BMC Thrace - cf. 78, 6 (autre symbole au revers); SNG Copenhagen - cf. 396 (autre symbole au revers); AMNG II, - cf. 286 (tétradrachme); J.M.F. May, Ainos, its history and coinage 474-341 B.C., London, 1950, - cf. Group XXIX (tétradrachmes).

Très rare variante; très beau style classique; finement patiné; très bel exemplaire.
Une monnaie de grande qualité artistique.

Aenos est une très ancienne ville de la côte méridionale de la Thrace et située à l'embouchure de l'Hèbre, en face de l'île de Samothrace. Son port, formé par l'estuaire du fleuve, est immense et l'intérêt de son emplacement est remarquée par des colons Aeoliens, émigrés de Mytilène et de Cymé. Les plus anciennes monnaies d'Aenos sont postérieures à 465 av. JC, date à laquelle la Chersonèse de Thrace est conquise par les Athéniens. Aenos entrera, comme le reste des villes de la côte thrace, dans la Ligue Attico-délienne et restera toujours l'alliée fidèle d'Athènes. Ses monnaies trahissent d'ailleurs, par leur beau style, l'influence attique. Cette drachme peut être rattachée au groupe XXIX des tétradrachmes étudié par May. Ce groupe montre, du point de vue stylistique, une remarquable avance par rapport au groupe précédent. Ceci est le signe probable de l'arrivée à Aenos de graveurs de grand talent qui, peut-être, ne restèrent pas très longtemps dans cette cité, mais qui influencèrent considérablement les artistes locaux (J. M. F. May, op. cit., pp 142-143).

CHERRONESE, 400-350.
Hémisicle, AR, 2,41 g, ↙.

39

Av. Protomé de lion à droite, la tête retournée, tirant la langue, la patte levée. *Rv.* Carré incus quadriparti, les sections de gauche et de droite moins creuses, celle du haut contenant le monogramme Ⱥ et celle du bas un globule.

Traité IV - cf. 1562, pl. CCCXLIX, 11 (Ⱥ , massue et globule); BMC Thrace - cf. 184, 21 (Ⱥ , amphore et globule); SNG Copenhagen 826.

Finement patiné; superbe.

Cherronèse est une des villes de la Chersonèse de Thrace dont l'emplacement n'a pas encore été localisé avec certitude.

MARONEE, vers 380 av. JC.
Statère, AR, 10,96 g, ↗.

Voir agrandissement p. 83

40

Av. Cheval libre au galop à gauche, la longe formant une boucle au-dessus de l'encolure et tombant à terre. *Rv.* ΕΠΙ/ΧΟΡ/ΗΓ/Ο autour d'un cep de vigne avec quatre grappes de raisin dans un carré de lignes; dans le champ gauche, mouche; le tout dans un carré incus.

Traité IV, 1476, pl. CCCXLII, 9; BMC Thrace 126, 26; SNG Copenhagen 606; E. Schönert-Geiss, Die Münzprägung von Maroneia, Berlin, 1987, 433 ss; A.B. West, Fifth and fourth century gold coins from the Thracian coast, ANS NNM 40, 1929, 105-116, pl. XIV, 111a; Grose 3961, pl. 144, 13; Tradart 1991, 73 (cet exemplaire).

Finement patiné; haut relief; superbe.

29 exemplaires cités par Schönert-Geiss

ROYAUME DE THRACE

LYSIMAQUE, 323-281.
Lysimacheia, 306-281.
AE, 1,83 g, ↗.

41

Av. Tête d'Athéna à droite coiffée d'un casque à panache, d'où s'échappent trois mèches de cheveux tombant sur la nuque, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ Tête de lion de face.

SNG Copenhagen 1170; L. Müller, Die Münzen des thrakischen Königs Lysimachus, Copenhagen, 1958, pl. II, 12.

Belle patine vert foncé; superbe.

MACEDOINE

ACANTHE, 470-390.
Tétrobole, AR, 2,68 g, ↖.

42

Av. Protomé de taureau agenouillé à gauche, la tête retournée; au-dessus, ΠΕ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Carré incus plat et granulé partagé en quatre petits carrés par un croisillon en relief.

Traité IV, 1067; BMC Macedonia 36, 38; SNG ANS 45.

Très finement patiné; très bel exemplaire.

Située dans la plaine qui s'étend au pied du mont Athos, Acanthe est fondée par des colons d'Andros au début du VIème siècle av. JC Sa prospérité est due aux fabuleuses richesses en métaux précieux que recélait, au nord de la Grèce, l'imposant massif du Pangée. Le nombre de monnaies d'Acanthe rencontré dans des trouvailles provenant aussi bien d'Italie méridionale, d'Egypte, d'Asie Mineure et d'Afghanistan témoigne de l'importance de ce monnayage. Les tétradrachmes d'Acanthe s'imposent par la magistrale représentation du lion et du taureau. Sur ce tétrobole, la scène est réduite à un protomé de taureau. Les deux lettres sont probablement les initiales d'un magistrat (J. Desneux, Les tétradrachmes d'Akanthos, RBN 1949, pp 5-45).

MENDE, vers 430 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,34 g, ←.

Voir agrandissement p. 30

43

Av. Silène, à demi nu, tenant dans la main droite un canthare et s'appuyant du bras gauche, une jambe repliée, assis à gauche sur une ânesse debout à droite sur une ligne de terre; dans le champ droit, corbeau perché à droite sur un cep de vigne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MEN/ΔA/I/ON sur le marli d'un carré incus; au centre, cep de vigne, chargé de quatre grappes, sur un carré en relief.

Traité IV, 977, pl. CCCXV, 6; BMC Macedonia - ; SNG Lockett 1345 (même coin d'avers); S. P. Noe, The Mende (Kaliandra) Hoard, ANS NNM 27, 1926, 50; Jameson III, 1961 (mêmes coins).

Rare; très beau style; très finement patiné; très bel exemplaire

ROYAUME DE MACEDOINE

ARCHELAUS Ier, 413-399.
Statère, AR, 10,80 g, ↓.

44

Av. Tête d'Apollon à droite, les cheveux courts ceints d'un bandeau, dans un cercle perlé. *Rv.* [A]PXE/[Λ]-AO Cheval au pas à droite, sa longe traînant à terre; le tout dans un carré incus bordé d'un carré linéaire.

Traité IV, - cf. 810, pl. CCCIV, 1 (autre disposition de l'inscription); BMC Macedonia 164, 3; SNG Lockett 1391; AMNG III/2, -cf. 155, 2, pl. XXIX, 11 (autre disposition de l'inscription); U. Westermark, The Staters of Archelaus. A die study, Essays Carson-Jenkins, O 44 - R 64, pl. VI, O 44 - R 64 (cet exemplaire); Weber 2025.

Rare; finement patiné; traces de double frappe; très beau.

Le règne d'Archélaus Ier coïncide avec la dernière partie de la guerre du Péloponnèse, au cours de laquelle s'effondre l'empire d'Athènes. Fils de Perdiccas et d'une esclave, il fait assassiner son oncle Alketas et son demi-frère, l'héritier légitime, et s'empare de l'autorité en Macédoine. Il s'allie aux Athéniens pour se défendre contre les populations de Haute-Macédoine. Pour défendre son royaume, il bâtit des forteresses et dote son armée de chevaux et d'armes. Certains historiens avancent qu'Archélaus avait organisé, avant Philippe, la célèbre phalange macédonienne.

PHILIPPE II, 357-336.
Atelier indéterminé, après 294 av. JC.
Statère, AU, 8,61 g, ↑.

Voir agrandissements couleur pp 12 et 22

45

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux courts bouclés. *Rv.* ΦΙΛΙΠΠΟΥ Bige au galop à droite, conduit par un aurige debout tenant dans la main droite le kentron et dans la main gauche les rênes; sous les pattes avant levées des chevaux, Ξ et pointe de flèche.

Traité IV - cf. 859 (autre symbole au revers); SNG Copenhagen - ; Müller - cf. 170 (Σ à la place de Ξ); G. Le Rider, Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II, Paris, 1977, - ; Kraay-Hirmer pl. XVIII, 565 (variante).

Rare variante; presque superbe.

Philippe II inaugure son monnayage d'or dans la deuxième partie de son règne. Il place à l'avers de ses statères la tête laurée d'Apollon et au revers le bige au galop. Ces choix ne sont pas exempts d'intentions. Avec la tête d'Apollon, Philippe se présente, en effet, comme le vengeur et le défenseur des intérêts de ce dieu. Il rappelle indirectement le rôle qu'il a joué et entend continuer à tenir dans les affaires de la Grèce. Il vient, en 346 av. JC, d'écraser les Phocidiens, d'entrer à l'Amphictyonie delphique et d'être élu à la présidence des jeux Pythiques de cette même année. Le bige au galop commémore une victoire de son char de course à Olympie ou dans un autre grand concours grec et montre que le roi de Macédoine appartient effectivement à la communauté hellénique (G. Le Rider, op. cit., pp 412-413).

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Amphipolis, 330-320.
Un quart de statère, AU, 2,16 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 12

46

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque athénien à triple panache, parée d'un collier. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝ/ΔΡΟ-Υ Canthare, arc et massue.

SNG Copenhagen - cf. 654 (autre disposition de l'inscription); Müller - ; Price 169 c; Jenkins 513-514 (variante).

Rare; très joli style; bien frappé; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Milet, 325-323.
Tétradrachme, AR, 17,20 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 10

47

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, monogramme ⛫; sous le trône, foudre; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen - cf. 747 (sans le foudre); Müller 9; E.T. Newell, Alexander hoards. Demanhur, 1905, ANS NNM 19, 1923, 1751, pl. IV, 3; Price 2087; M. Thompson, Alexander's Drachm Mints, ANS NS 16, 1983, 45, 26, pl. 22, 26 (mêmes coins).

Beau style; très finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Atelier indéterminé d'Asie Mineure, 323-310.
AE, 5,99 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 22

48

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ entre une massue et un arc dans un gorythe muni d'un baudrier; dans le champ gauche, flambeau orné d'une ténie.

SNG Copenhagen 1113; Price 2800; Winterthur 1591; Hunterian 331, 336; Weber 2186; Jenkins 500 et 501 (variante).

Très jolie patine ocre-noir; bien centré; superbe.

La massue et l'arc représentés au revers sont les attributs d'Héraclès, dont la dynastie macédonienne prétend descendre (Traité I, p. 1075). Avec Zeus et Athéna, Héraclès est la divinité la plus prisée d'Alexandre le Grand. Après la chute de Tyr, celui-ci organise une fête et des sacrifices en son honneur (Müller, p. 11). Il est le symbole des tâches héroïques accomplies par le roi, mais aussi celui d'un mortel devenu divin. Par ailleurs, on peut voir le roi avec les attributs du héros sur le sarcophage de Sidon (Jenkins, p. 272).

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Sidon, 321/320.
Tétradrachme, AR, 17,19 g, ↑.

49

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, la date N; sous le trône, ΣΙ; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen - ; Müller - cf. 1401 (M à la place de N); Price 3501; E.T. Newell, The Dated Coinage of Sidon and Ake, New Haven/Oxford, 1916, 39; Kraay-Hirmer pl. 172, 569 (variante).

Finement patiné; très beau à superbe.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Magnésie, 319-305.
Drachme, AR, 4,28 g, ↑.

50

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡ-[ΟΥ] Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, monogramme ; sous le trône, monogramme, .

Müller 783; Price 1973; M. Thompson - A. Bellinger, Greek coins in the Yale Collection, IV, A Hoard of Alexander Drachms, Yale Studies, XIV, 1955, - .

Superbe.

CASSANDRE, 316-297.
Pella, AE, 3,92 g, ↖.

51

Av. Casque d'hoplite muni d'un nasal, de paragnathides et d'un couvre-nuque à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΚΑΣΣΑΝΔΡ[ΟΥ] Fer de lance.

SNG Copenhagen 1163; AMNG III/2, 177, 10, pl. XXXII, 13; Weber 2166; Laffaille 107; Strauss 315.

Belle patine vert foncé; très bel exemplaire.

Il n'existe au nom de Cassandre que des monnaies de bronze, le monnayage d'argent étant encore émis au nom d'Alexandre le Grand. Cassandre prend le pouvoir en Grèce et en Macédoine, en 319 av. JC, à la mort de son père Antipater et mène une lutte incessante contre les anciens généraux d'Alexandre le Grand. Afin d'asseoir son pouvoir, il fait exécuter la cruelle reine Olympia, mère d'Alexandre et épouse Thessalonike, fille illégitime de Phillipe II. En 311, il fait assassiner Alexandre IV et Roxanne, le fils et la veuve d'Alexandre le Grand, et prend le titre de roi en 305. Mais ce n'est qu'après la victoire d'Ipsos et le partage de l'Empire d'Alexandre qu'il peut régner véritablement sur la Macédoine.

PHILIPPE IV, 297-296.
Pella, 297-296.
AE, 1,23 g, ↖.

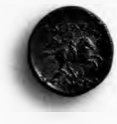

52

Av. Tête d'Apollon à droite, les cheveux courts ceints d'un bandeau. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΙΛΙΠΠΟΥ Cavalier au galop à droite; au-dessus, monogramme .

SNG Copenhagen 1171; AMNG - .

Très belle patine vert clair émaillé; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 317.

PHILIPPE V, 221-179.
Pella, vers 221 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,02 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 25

53

Av. Tête diadémée et barbue de Philippe V à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΙΛΙΠΠΟΥ Athéna Alkidemos casquée et drapée debout à gauche sur une ligne de terre, l'égide sur les épaules, brandissant un foudre dans la main droite et tenant un bouclier rond orné d'une étoile dans la main gauche; dans le champ gauche, monogramme ΣΡ; dans le champ droit, monogramme ΕΡ.

C. Boehringer, Zur Chronologie mittelhellenistischer Münzserien, 220-160 v. Chr., AMUGS V, 1972, pl. 7, 6 (mêmes coins) et pl. 10, 3 (cet exemplaire); A. Mamroth, Die Silbermünzen des Königs Philippos V. von Makedonien, ZfN XL, 1930, 1, pl. V, 2 (même coin d'avers); De Luynes 1703 (même coin d'avers); Grose 3628 (même coin d'avers); Jameson III, 1011; Leu 45, 141 = Hess-Leu, 16 avril 1957, 194 = Naville, Ars Classica 17, 384 = Kraay-Hirmer pl. 175, 577 (cet exemplaire).

D'une très grande rareté; excellent portrait du meilleur style hellénistique; finement patiné; superbe exemplaire.
Une oeuvre de toute beauté.

Philippe V, excellent stratège et diplomate subtil, mais sans scrupule, ne respectait ses alliances que lorsqu'elles servaient ses intérêts. Son expansionisme, d'abord couronné de succès à l'ouest, motiva l'intervention de Rome quand il mit en péril le royaume de Pergame. Battu par T. Quintus Flamininus à Cynoscéphales en 197 av. JC, il dut restituer ses conquêtes, livrer sa flotte et payer un dédommagement de mille talents à Rome. Allié temporaire de Rome, il n'hésita pas à réorganiser son royaume et à reconstituer ses armées, mais la mort le surprit avant qu'il n'ait pu mener à bien son projet de reconquête. Boehringer démontre que cette monnaie n'a pu être frappée que vers 221 av. JC, alors que le jeune prince n'avait que 17 ans, et qu'il s'agit sans doute d'une émission particulière frappée à l'occasion de son intronisation. L'excellence de la gravure ainsi que la rareté de cette monnaie, dont on ne connaît que trois coins d'avers, le confirmeraient (E. Boehringer, op. cit., pp 105-106).

PHILIPPE V, 220-179.
Pella, 186-182.
Tétradrachme, AR, 16,73 g, ↑.

54

Av. Tête casquée de Philippe V à gauche sous les traits du héros Persée, le casque ailé et décoré d'un griffon; sur son épaule droite, harpon; le tout sur un bouclier macédonien. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΛΙΠΠΟΥ Massue; au-dessus, monogramme ΑΡ; au-dessous, monogrammes ΣΣ et ΗΗ; le tout dans une couronne de chêne; dans le champ extérieur gauche, massue.

SNG Lockett - cf. 1529 (autres monogrammes); Boston - cf. 717 (autres monogrammes et autre symbole); A. Mamroth, op. cit., - cf. 7 (autres monogrammes); Jenkins 542.

Rare variante; beau style; très finement patiné; flan large; superbe.

Phillipe V est représenté avec les attributs de Persée. Ce culte pour Persée, héros argien, vient d'une part du mariage de Phillipe avec une femme argienne, mais aussi du fait que ce personnage divin est l'ancêtre d'Héraclès, le fondateur mythique de la dynastie macédonienne (cf. Jenkins, p. 238). D'ailleurs, le roi prénomme son fils aîné Persée, en l'honneur duquel il fonde, en 183 avant JC, la ville de Perseis.

GRECE CENTRALE

ROYAUME D'EPIRE

ALEXANDRE Ier LE MOLOSSE, 342-326.
Tarente, 334-332.
Statère, AR, 11,01 g, ↖.

55

Voir agrandissement couleur p. 12

Av. Tête barbue de Zeus à droite, couronnée de chêne. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ / [ΤΟΥ] ΝΕΟΠΤΟΛΕΜ[ΟΥ] Foudre debout; dans le champ droit, tête d'aigle à droite.

Traité IV - cf. 332, pl. CCLXXXIII, 5 (sans symbole au revers); BMC Thessaly 110, 4, pl. XX, 4 (sans symbole au revers); SNG Copenhagen - cf. 89 (autre symbole au revers); M. P. Vlasto, Alexander Son of Neoptolemos of Epirus, NC 1926, 1; Boston 943, pl. 50, 943 (mêmes coins); Leu 42, 213 = Hess-Leu, 12 avril 1962, 206 = Hess-Leu, 16 avril 1957, 204 (cet exemplaire).

Très rare; très beau style; finement patiné; haut relief; très beau.

Exemplaire provenant de la collection R. Jameson, 92 (hors catalogue).

La dynastie royale d'Epire rattache ses origines à Zeus. Selon la tradition, c'est à Dodone, capitale religieuse de l'Epire, que Zeus reçoit ses principaux attributs, à savoir la foudre qu'attire le mont Tomaros, l'aigle qui fait son nid dans cette montagne et le chêne en référence à la forêt qui entourait le sanctuaire. Alexandre Ier le Molosse, oncle d'Alexandre le Grand, unifie l'Epire avec l'aide de Philippe II de Macédoine. Il scelle son alliance avec la Macédoine, en épousant Cléopâtre, soeur d'Alexandre le Grand. A l'appel des Tarentins, il se rend en Italie, s'allie avec les Romains et conquiert une partie de l'Italie du Sud, mais meurt au combat près de Pendossia, dans le Bruttium. Il est le premier roi d'Epire à battre monnaie. Les monnaies d'or et d'argent du plus beau style sont frappées à Tarente et à Locres, le roi ayant fait graver les coins par les plus talentueux artistes de la Grande Grèce (Traité IV, pp 150-152).

THESSALIE

LARISSA, 395-370.
Drachme, AR, 6,12 g, ↖.

56

Av. Tête de la nymphe Larissa de trois quarts de face à gauche, les cheveux longs et bouclés, retenus par l'ampyx, parée d'un collier, dans un cercle perlé *Rv.* [Λ]ΑΡΙΣ/ΑΙΩΝ Cheval debout à droite sur ligne de terre, broutant, sa patte avant droite tendue, la gauche levée, et celles de l'arrière légèrement pliées.

Traité IV, 703, pl. CCXCVIII, 16; BMC Thessaly 29, 58, pl. VI, 1; SNG Copenhagen 121; F. Herrmann, Die Silbermünzen von Larissa in Thessalien, ZfN XXXV, 1925, pl. V, 5; Kraay-Hirmer pl. 148, 468.

Très finement patiné; très beau à superbe.

LARISSA, vers 350 av. JC.
Drachme, AR, 6.08 g, ↙.

57

Av. Tête de la nymphe Larissa de trois quarts de face à gauche, les cheveux longs et bouclés, retenus par l'ampyx, parée d'un collier, dans un cercle perlé. *Rv.* ΛΑΡΙ/ΣΑΙΩΝ Jument avec son poulain debout à droite sur une ligne de terre.

Traité IV 721, pl. CCXCIX, 9; BMC Thessaly 30, 64, pl. VI, 3; SNG Berry 544; F. Herrmann, op. cit., pl. VI, 11; MM 53, 68 (cet exemplaire).

Rare; très beau style classique; finement patiné; très bel exemplaire.

PHOCIDE

DELPHES, 421-371.
Trihémiobole, AR, 1,24 g, →.

58

Av. Tête de bélier à droite; au-dessous, dauphin à droite. *Rv.* Tête de chèvre de face; de chaque côté, un dauphin; le tout dans un carré incus.

Traité III, 405, pl. CCV, 27 (mêmes coins); BMC Central Greece 25, 11, pl. IV, 10 (mêmes coins); SNG Delepierre 1291 (mêmes coins); J.N. Svoronos, Numismatique de Delphes (en grec), BCH 1896, 22; Weber 3191.

D'une grande rareté; finement patiné; très beau.

Le type de l'avers est un rare et remarquable témoignage de la défaite perse à Platée. Ce bélier est une représentation de la partie inférieure d'un "rython" perse en métal précieux pris par les Grecs à Platée et remis à Delphes en offrande. Les légendes concernant l'origine de Delphes sont nombreuses et souvent contradictoires, mais elles s'accordent toutes pour y associer Apollon. L'endroit était déjà un lieux sacré où la Pythie rendait un oracle, assise sur un trépied. Le gardien des lieux était un monstre, le Python, qu'Apollon tua pour s'emparer de l'oracle. Une autre légende rapporte que Delphes fut fondée par Delphos, qui aurait été soit un fils de Poséidon et Melantho, soit un fils d'Apollon. Une autre tradition rapporte enfin que c'est Apollon qui y aurait conduit, sous la forme d'un dauphin, des colons venus de Crête et que c'est en souvenir de cet événement qu'ils auraient donné à l'endroit le nom de Delphes. On adorait à Delphes deux divinités d'abord distinctes l'une de l'autre, l'Apollon Pythique et l'Apollon Delphien, portant comme attribut soit le trépied, soit le dauphin. Ces deux divinités vont peu à peu s'identifier l'une à l'autre pour n'en former qu'une seule. La ville était également célèbre pour la présence de l'omphalos, littéralement le "nombril", une pierre sur laquelle siégeaient Gaia, puis Apollon, et qui représentait le centre du monde.

ATTIQUE

ATHENES, 169-168.
Tétradrachme, AR, 16,96 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 27

59

Av. Tête d'Athéna à droite, parée d'un pendant d'oreille, coiffée d'un casque à triple panache décoré des protomés de cinq chevaux sur la visière, d'un Pégase au-dessus des paragnatides relevés et d'un fleuron sur le couvre-nuque, dans un cercle perlé. *Rv.* A-ΘE / MI/KI (nom d'un magistrat) / ΘEO/ΦPA (nom d'un second magistrat) Chouette debout de face sur une amphore couchée; dans le champ droit, Niké conduisant un quadrige à droite; sur l'amphore, I; au-dessous, MH; le tout dans une couronne d'olivier.

BMC Attica - cf. 68, 470 (autres lettres sur et sous l'amphore); SNG Lockett - cf. 1909 (autres lettres sur et sous l'amphore); J.N. Svoronos, Les monnaies d'Athènes, Münich, 1923-1926, pl. 43, 10; M. Thompson, The New Style Silver Coinage of Athens, ANS NS 10, 1961, 322 a (mêmes coins); M. Thompson, The Beginning of the Athenian New Style Coinage, ANS MN 5, 1952, - cf. pl. XI, 5 (autres lettres sur et sous l'amphore); Kraay-Hirmer pl. 120, 365 (variante).

Rare; très beau style classicisant; flan large; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.
Une monnaie de toute beauté.

Seulement 5 exemplaires des mêmes coins cités par M. Thompson. Le nouveau style du monnayage athénien apparaît vers 196 av. JC, date de la proclamation à Corinthe de la libération des Grecs, après la victoire du romain Flamininus sur Phillipe V de Macédoine à Cynoscéphales. Athènes réorganise son commerce et impose sa monnaie dans le monde grec libéré du joug macédonien. Ces émissions cesseront après le sac d'Athènes en 86 av. JC par Sulla. Par rapport à l'ancien style, la figuration d'Athéna exprime le désir d'une nouvelle création classicisante, inspirée de l'Athéna de Phidias du Parthénon. Les inscriptions de part et d'autre de la chouette du revers désignent les magistrats qui ont émis cette monnaie, la lettre sur l'amphore indique le mois de l'émission, et les lettres au-dessous rappellent probablement le lieu d'où provient le métal (Jenkins, pp 299-300).

ELEUSIS, 339-322.
AE, 3,00 g, ←.

60

Av. Triptolème debout à gauche, conduisant un char tiré par deux serpents ailés. *Rv.* ΕΛΕΥ Truie debout à droite sur un bacchos réduit à une ligne: le tout dans une couronne de deux épis de blé.

Traité III, 95, pl. CXCIII, 24; BMC Attica 113, 10; SNG Copenhagen 422; J.N. Svoronos, op. cit., pl. 103, 26; Laffaille 123 (cet exemplaire).

Rare; belle patine vert foncé; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 357.

Triptolème, le grand héros des Mystères d'Eleusis est considéré comme l'inventeur mythique de la charrue et de l'agriculture. Il est le fils d'Eleusis, le fondateur éponyme de la ville. Ayant reçu de Déméter, déesse du blé et de la terre cultivée, un char tiré par deux serpents ailés, il doit alors parcourir le monde en semant partout des grains de blé. La ville possède un grand temple dédié à Déméter dans lequel sont célébrés les mystères éleusiniens qui durent neuf jours et comprennent sacrifices, jeux, initiations et processions. Quant au type de revers, le bacchos, c'est une sorte de thyrse très court et abondamment orné que les mystes éleusiniens tenaient pendant les nuits d'initiation; enfin, la truie est l'animal que l'on sacrifie de préférence à Déméter.

ILE D'EGINE

EGINE, 404-375.
Statère, AR, 12,42 g, ↑.

61

Av. Tortue terrestre, la carapace divisée en treize écailles. *Rv.* Carré incus divisé en cinq parties.

Traité III, 113, pl. CXCIV, 15; BMC Aegina 137, 146 ss; SNG Delepierre 1774 ss; M. Caramessini - Oeconomides, The 1970 Myrina Hoard of Aeginetean Staters, Essays Thompson, 237, 137, pl. 28, 137; S. R. Milbank, The Coinage of Aegina, ANS NNM 24, 1925, pl. II, 13.

Haut relief; bien centré; très bel exemplaire.

Egine, grande puissance commerciale et maritime, est la première ville, avec Erétrie, à introduire le monnayage en Grèce continentale. Les marchands éginètes répandront ces monnaies dans tout le monde grec et en Asie Mineure. La richesse de la ville est telle, que lors de la bataille de Salamine, elle peut armer trente navires. Le type unique des monnaies d'Egine est la tortue, symbole de Poséidon. Sur les monnaies les plus anciennes, il s'agit d'une tortue de mer qui sera remplacée par une tortue de terre, vers le milieu du Vème siècle, sans qu'une explication plausible à ce changement ait pu être donnée.

PELOPONNESE

CORINTHIE

CORINTHE, 350-338.
Statère, AR, 8,59 g, ←.

62

Av. Pégase volant à gauche; au-dessous, ♀. *Rv.* Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque corinthien sans aigrette, d'où s'échappent des mèches de cheveux bouclés; dans le champ droit, colombe dans une couronne de laurier.

BMC Corinth 30, 282, pl. X, 2; SNG Lockett - cf. 2094 (pas de colombe au revers); O.E. Ravel, Les poulains de Corinthe, London, 1948, cf. 1029a (même coin d'avers; au revers, Γ sous le menton d'Athéna).

Rare variante; très finement patiné; très beau.

Exemplaire provenant de la collection "The Property of The Metropolitan Museum of Art, Part II, Greek Coins from the John Ward Collection", Sotheby & Co A.G., Zürich, 1973, 431.

CORINTHE, 350-338.
Tétrobole, AR, 2,76 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 12

63

Av. Pégase volant à gauche; au-dessous, ♀. *Rv.* Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés en chignon, parée d'un collier et d'une boucle d'oreille; dans le champ, A-Y.

BMC Corinth 29, 276, pl. IX, 24; SNG Copenhagen - ; SNG Delepierre - cf. 1914 (A à la place de A–Y).

Rare; joli style, charmant; finement patiné; superbe.

CORINTHE, 350-338.
Diobole, AR, 1,37 g, ↙.

64

Av. Protomé de Pégase à gauche; au-dessous, ♀. *Rv.* Tête de femme à gauche, coiffée d'un sakkos d'où s'échappent des mèches de cheveux ondulés, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; sous le menton, A.

BMC Corinth 24, 20, pl. IX, 13; SNG Copenhagen - ; SNG Delepierre - .

Finement patiné; très beau.

ARGOLIDE

ARGOS, 350-228.
Tétrobole, AR, 2,61 g, ↗.

65

Av. Protomé de loup à gauche, au-dessus, Θ. *Rv.* Grand A; dans le champ, ΠΥ; au-dessous, aigle, les ailes fermées, debout à droite sur un harpon; le tout dans un carré incus.

Traité III, 640, pl. CCXVI, 11; BMC Peloponnesus 142, 80; SNG Copenhagen 36; Hunterian 153, 10.

Finement patiné; très beau.

CYCLADES

TENOS, vers 250 av. JC.
Didrachme, AR, 6,98 g, ↑.

66

Av. Tête laurée, cornue et imberbe de Zeus Ammon à droite. *Rv.* THNI Poséidon, à demi nu, debout à gauche sur une courte ligne de terre, tenant dans la main droite un dauphin et s'appuyant de la main gauche sur un trident; dans le champ gauche, grappe de raisin; le tout dans un cercle perlé.

BMC The Aegean Islands 128, 7, pl. XXVIII, 17; SNG Berry 883; SNG Copenhagen 769 (même coin de revers); Grose 7300, pl. 247, 19; Hess 254, 190 (cet exemplaire).

Extrêmement rare; très finement patiné; flan large; très bel exemplaire.

Ténos est célèbre pour son temple de Poséidon où se rendaient chaque année les habitants des îles voisines. C'était une île riche et prospère, renommée dans le monde antique pour son vin. Elle a une importance particulière dans l'histoire grecque puisque c'est un navire de Ténos qui déserte la flotte du Grand Roi Xerxès, la nuit avant la bataille de Salamine, pour avertir Thémistocle des mouvements et projets des Perses (Traité I, pp 1295 - 1298). Le monnayage de l'île, interrompu vers 490 avant JC, reprend seulement à l'époque hellénistique, alors que l'île est sous dépendance des rois d'Egypte, ce qui explique la présence de Zeus-Ammon à l'avers (BMC The Aegean Island, p. XLII).

CRETE

ITANOS, vers 320-280.
Drachme, AR, 5,34 g, ←.

67

Av. Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque à panache orné de palmettes d'où s'échappent des mèches de cheveux sur la nuque. *Rv.* ITANIΩ[N] Aigle, les ailes fermées, debout à gauche, la tête retournée; dans le champ droit, triton à gauche, levant le bras droit et tenant dans la main gauche un trident; le tout dans un carré incus.

Traité III, 1434, pl. CCXLV, 5; BMC Crete 52, 13, pl. XIII, 6; J.N. Svoronos, Numismatique de la Crète ancienne, Macon 1890, 36, pl. XIX, 18; Hess 253, 209 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; haut relief; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant des collections de "M. Le Cap. E. G. Spencer Churchill", Naville, Ars Classica, XIII, Genève, 1928, 821, "Feu Clarence S. Bement", Naville, Ars Classica, VII, Lucerne, 1924, 1310 et "The Rev. Arthur C. Headlam, D. D.", Sotheby, Wilkinson & Hodge, London, 1916, 387.

Le monstre marin anguipède, assimilé au Triton de la mythologie grecque, a une origine phénicienne et se retrouve sur les monnaies d'Arados en Phénicie. Cette ville importante, fondée par le navigateur éponyme phénicien Itanos, est la plus orientale de la Crète. Vers la fin du IVème siècle, les Itaniens, avec l'aide des Athéniens, se soulèvent contre le tyran Euphemos et instaurent la démocratie. C'est après cette révolution, que la tête d'Athéna, inspirée des monnaies d'Athènes, fait son apparition sur l'avers des monnaies d'Itanos (Traité III, pp 894-902).

ITANOS, 320-280.
Obole, AR, 0,83 g, ↑.

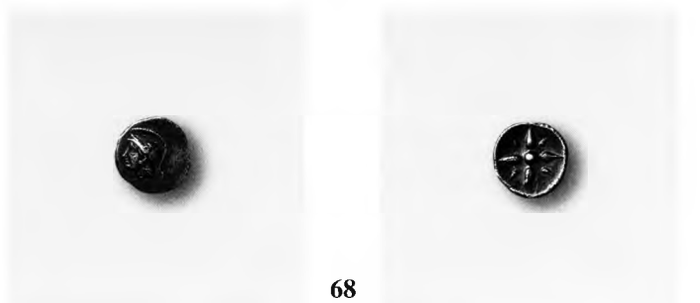

68

Av. Tête casquée d'Athéna à gauche. *Rv.* Etoile à huit branches et un globule central.

Traité III, 1436, pl. CCXLV, 8; BMC Crete, 52, 22, pl. XIII, 8; SNG Lockett 2575; J. N. Svoronos, op. cit., 204, 28, pl. XIX, 19; Weber 4512.

Finement patiné; très bel exemplaire.

ASIE

ROYAUME DU PONT

MITHRADATE VI EUPATOR, 120-63.
Pergame, 86/85.
Tétradrachme, AR, 16,61 g, ↑.

69

Av. Tête diadémée de Mithradate à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ / ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ Cerf broutant à gauche sur une ligne de terre; dans le champ gauche, étoile et croissant de lune; sous le cerf, globule; dans le champ droit, la date Δ (an 4) et monogramme, ⛧; le tout dans une couronne de lierre et de baies.

BMC Pontus - cf. 44, 5, pl. IX, 1 (autre date, autre monogramme); Rec. Gén. p. 18; F. S. Kleiner, The Giresun Hoard, ANS MN 19, 1974, pl. IV, 22; P. Pollack, A Bithynian Hoard of the First Century B.C., ANS MN 16, 1970, - ; Pozzi 2098; Kraay-Hirmer pl. 211, 774 (variante).

Excellent portrait de très beau style hellénistique; finement patiné; flan large; superbe.

Mithradate VI le Grand, qui accède au trône du Pont en 120 avant JC, se veut le champion de l'hellénisme contre l'hégémonie de Rome et se considère comme un nouveau Dionysos. Après quelques années de préparation, il envahit la Grèce et s'établit à Pergame, où il rouvre l'atelier monétaire. Son portrait, ardent, exaltant un sentiment dionysiaque, les cheveux flottants au vent, reste l'un des plus étonnants de la fin de l'hellénisme et l'une des meilleures oeuvres de l'art pergaménien (Jenkins, pp 305-306). Les graveurs de coins étaient les mêmes orfèvres qui ont taillé les camées et intailles représentant Mithradate et dont le plus célèbre, Dioskurides, est venu à Rome après la victoire de Pompée sur Mithradate (M. - L. Vollenweider, Die Steinschneidekunst und ihre Künstler in spätrepublikanischer und augusteischer Zeit, Baden-Baden 1961, pp 48-49 et 88). Spier va même jusqu'à mettre en parallèle certains portraits provenant des tétradrachmes avec le camée Strozzi, oeuvre du maître-graveur Apollodotes (J. Spier, Two Hellenistic Gems rediscovered, Antike Kunst, Basel 1991, p. 91 ss)

PAPHLAGONIE

SINOPE, vers 400-370.
Drachme, AR, 6,14 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 22

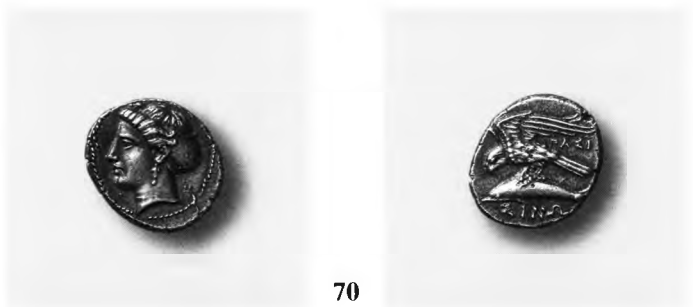

70

Av. Tête de la nymphe Sinopé à gauche, les cheveux retenus par un sakkos, parée d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΙΝΟ Aigle en vol à gauche tenant dans ses serres un dauphin; dans le champ droit, ΠΑΣΙ.

Traité II, - 2945 (autre magistrat); BMC Paphlagonia - cf. 95, 7 (autre magistrat); SNG von Aulock - cf. 205 (autre magistrat); SNG Copenhagen - cf. 275 (autre magistrat); Rec. Gén. - cf. 197* (autres magistrats); E. S. G. Robinson, Sinope, NC 1930, 5, pl. I, 5; E. S. G. Robinson, A find of coins from Sinope, NC 1920, 3, 5; M. J. P. Sixt, Sinope, NC 1885, - cf. 32 (ΠΟΣΙ).

Rare; très beau style; finement patiné; haut relief; superbe.

Exemplaire provenant de la collection "The Property of A WELL-KNOWN AMATEUR", Sotheby, Wilkinson & Hodge, London, 2 mai 1905, 256.

Sinope, fondée par les colons de Milet au VIIème siècle av. JC, devient la ville la plus importante de la côte sud de la Mer Noire. Xénophon et les Dix-Mille y passent en 400 av. JC Plus tard, le Satrape Datames, chef de l'armée perse, essaya de la conquérir. Les types d'avers et de revers sont introduits après 453, à la suite de l'instauration de la démocratie avec l'aide des Athéniens. La représentation de la nymphe sur cet exemplaire est traitée dans le plus beau style du début du IVème siècle (M. J. P. Six, op. cit., pp 22-24). Quant à l'étalon monétaire, il n'est pas attique, mais est un compromis entre l'étalon persique et l'étalon éginétique (Traité II, p. 1522).

MYSIE

CYZIQUE, 500-450.
Hecté, El, 2,66 g, ↑.

71

Av. Lionne bondissant à gauche; au-dessous, thon à gauche. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité II, 2751, pl. CLXXVI, 30; BMC Mysia - ; Boston 1472; W. Greenwell, The Electrum Coinage of Cyzicus, NC 1887, 106; A. von Fritze, Die Elektronprägung von Kyzikos, Nomisma VII, 1912, 86; Naville, Ars Classica 4, 764 (cet exemplaire).

Rare; très bel exemplaire.

PARION, 350-300.
Hémidrachme, AR, 2,35 g, ↖.

72

Av. Masque de Gorgone de face, tirant la langue, coiffée d'un diadème perlé; au pourtour, serpents. *Rv.* ΠΑ/ΡΙ Taureau debout à gauche, la tête retournée; au-dessous, épi de blé à droite.

Traité II, 2581; BMC Mysia 96, 23; SNG von Aulock 1320; Jameson I, 1446; Pozzi 2243.

Très finement patiné; très beau à superbe.

ROYAUME DE PERGAME

ATALE Ier, 241-197.
Tétradrachme, AR, 16,73 g, ↑.

73

Av. Tête laurée de Philétaire à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ Athéna assise à gauche couronnant le nom royal de la main droite et s'appuyant du bras gauche sur un bouclier décoré d'une tête de Gorgone; dans le champ gauche, grappe de raisin et Δ; dans le champ droit, arc.

BMC Mysia 116, 36; SNG Copenhagen 336 ; E. Westermark, Das Bildnis des Philetairos von Pergamon : Corpus der Münzprägung, Uppsala, 1961, Gruppe IV : B; Kraay-Hirmer pl. 203, 738 (variante).

Haut relief; presque superbe.

PROVINCE ROMAINE, 123-67.
Cistophore, AR, 12,20 g, ↑.

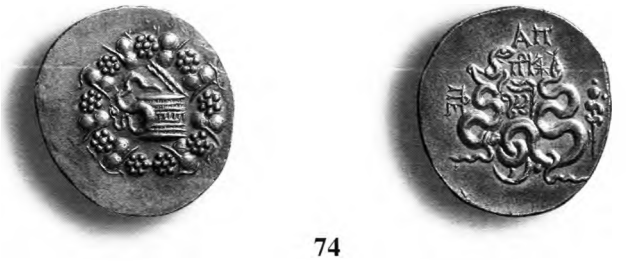

74

Av. Ciste mystique, le couvercle à demi ouvert, d'où s'échappe un serpent; le tout dans une couronne de lierre et de baies. *Rv.* Gorythe entre deux serpents entrelacés, la tête dressée; au-dessus, ΑΠ; entre leur tête, monogramme ΓΓΥ et étoile; dans le champ gauche, monogramme ΓΓΕ ; dans le champ droit, thyrse.

BMC Mysia 124, 97, pl. XXV, 3; SNG von Aulock 1369 et 7472.

Très finement patiné; flan large; superbe.

Le cistophore est une monnaie grecque, frappée dès la fin du IIIème siècle uniquement dans les villes d'Asie Mineure qui font partie du royaume de Pergame (Mysie, Lydie, Ionie et Phrygie). A l'avers figure la ciste mystique, une corbeille portée lors des mystères de Dionysos. Les cistophores forment un système monétaire autonome valable pour les cités d'Asie Mineure sous domination des rois de Pergame, ce qui facilite les relations commerciales et politiques entre ces cités et implique une forme d'allégeance aux souverains pergaméniens. Quand Rome héritera du royaume de Pergame, elle gardera ce monnayage qui continuera jusque sous Adrien.

EOLIDE

CYME, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,27 g, ↗.

75

Av. Tête de l'Amazone Cymé à droite, les cheveux ceints d'un bandeau et retenus sur la nuque en chignon bas. *Rv.* ΚΥΜΑΙΩΝ / ΟΛΥΜΠΙΟΣ Cheval bridé debout à droite, la patte avant gauche levée; sous le ventre, vase à une anse; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Troas 112, 81; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - ; Boston 1651; O. Masson, Quelques noms de magistrats monétaires grecs. V. Les monétaires de Kymé d'Eolide, RN 1986, p. 60; J. H. Oakley, The Autonomous Wreathed Tetradrachms of Kyme, Aeolis, ANS MN 27, 1982, 51.d (même coin d'avers); De Luynes 2524; Kraay-Hirmer pl. 201, 724 (variante).

Joli style; finement patiné; flan large; superbe.

La cité de Cymé fut, suivant la mythologie, fondée par l'Amazone Cymé dont la tête apparaît sur l'avers de cette monnaie (Traité I, p. 331). Les Amazones sont un peuple de femmes descendant du dieu de la guerre Arès et de la nymphe Harmonia. Elles passent leur temps à cheval et à la guerre. Pour mieux pouvoir tirer à l'arc, elles ont la particularité de ne pas avoir de poitrine sur le côté droit. Elles ne vivent qu'entre femmes, ne tolérant la présence des hommes qu'à titre de serviteurs.

MYRINA, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,81 g, ↖.

76

Av. Tête laurée d'Apollon de Grymium à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ΜΥΡΙΝΑΙΩΝ Apollon, à demi nu, debout à droite, tenant dans la main droite une coupe et dans la main gauche un rameau de laurier; dans le champ gauche, monogramme ΔΛ; à ses pieds, omphalos et amphore; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Aeolis 135, 3; SNG von Aulock 1660; SNG Copenhagen - cf. 223 (autre monogramme); K. S. Sacks, The Wreathed Coins of Aeolian Myrina, ANS MN 30, 1985, Issue 38, 67 e (même coin d'avers); Kraay-Hirmer pl. 201, 725.

Joli style; très finement patinée; flan très large; superbe.

LESBOS

LIGUE EOLIENNE.
Methymna (?), 330-280.
AE, 4,48 g, ↖.

77

Av. Tête diadémée de Héra (?) à droite, les cheveux longs, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* AIOΛE Foudre; au-dessous, grappe de raisin.

BMC Aeolis 171, 2, pl. XXXV, 4; SNG von Aulock 1732; L. Robert, Etudes de numismatique grecque, Paris, 1951, p. 92-100 et pl. 7, 7; Laffaille 149 (cet exemplaire).

Rare; fine patine brun-vert; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 466.

IONIE

ATELIER INDETERMINE, vers 500 av. JC.
Hémihecté, El, 1,15 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 22

78

Av. Tête de taureau à droite; sur la troncature du cou, rangée de sept perles. *Rv.* Carré incus.

Traité I - ; BMC Ionia - cf. 207, 26 (hecté; tête à gauche); SNG von Aulock - cf. 1786 (tête à gauche); Rosen - cf. 266 (hecté); Sternberg 8, 108 (cet exemplaire).

Extrêmement rare; bien centré; superbe.

CLAZOMENE, vers 350 av. JC.
Drachme, AR, 4,18 g, ↑.

Voir agrandissement p. 81

79

Av. Tête laurée d'Apollon de trois quarts de face à gauche, les cheveux longs et bouclés. *Rv.* ΑΠ-ΟΛΛΑ-Σ / ΚΛ-Α Cygne, les ailes ouvertes, debout à gauche.

Traité II, 1997, pl. 155, 25; BMC Ionia - cf. 19, 20 (autre magistrat); Boston 1862 (cet exemplaire); Leu-MM 1974, 219 (mêmes coins); Leu 42, 298 (cet exemplaire).

D'une grande rareté; excellent style classique; finement patiné; superbe.
Une oeuvre de toute beauté.

Exemplaire provenant des doubles du Museum of Fine Arts, Boston.

La gravure est un chef-d'oeuvre de l'art monétaire de la fin du classicisme. On est probablement en présence d'une oeuvre du maître-graveur Theodotos qui a signé des tétradrachmes de la même période (Kraay-Hirmer, pl. 181, 608). Le cygne était un des grands oiseaux aquatiques qui abondaient dans la région de Clazomène. Les Grecs anciens rapportaient que le nom de la ville provenait du verbe "κλαζω" (pousser un cri comme un cygne), et que pour cette raison le cygne est devenu l'emblème de la cité (Traité I, pp 305-307). Le cygne est l'oiseau d'Apollon. Lors de la naissance du dieu, des cygnes sacrés vinrent faire sept fois le tour de l'île où il naquit; plus tard, Zeus, son père, lui donna avec la lyre et la mitre d'or, un char attelé de deux cygnes.

ERYTHREES, vers 300 av. JC.
AE, 3,26 g, ↓.

80

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* EPY/KAΛΛIΣ Massue et arc dans un gorythe muni d'un baudrier.

Traité II, p. 1142; BMC Ionia 126, 87; SNG Copenhagen 629; Ph. P. Betancourt, A Hoard of Bronze Coins from Erythrae, ANS MN 17, 1971, 6; Laffaille 154 (cet exemplaire).

Jolie patine verte; très beau

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 474.

MAGNESIE, 350-300.
Diobole, AR, 1,62 g, ↑.

81

Av. Cavalier casqué et cuirassé au galop à droite, la chlamyde au vent, tenant dans la main droite une lance pointée vers l'avant. *Rv.* MAΓN / [Δ]IOΠEIΘH[Σ] Taureau chargeant à gauche sur un méandre.

BMC Ionia - cf. 159, 9 (autre magistrat); SNG von Aulock - cf. 2035 (autre magistrat); Weber - cf. 5996 (autre magistrat).

Belle patine foncée; superbe.

MAGNESIE, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,89 g, ↑.

82

Av. Buste diadémé et drapé d'Artémis à droite avec arc et carquois. *Rv.* MAΓNHTΩN / ΠAYΣANIAΣ / ΠAYΣA-NIOY Apollon nu debout à gauche sur un méandre, tenant dans la main droite des bandelettes et s'appuyant du bras gauche contre un trépied sur lequel repose un carquois; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Ionia - cf. 162, 36 (autre magistrat); SNG von Aulock 7922 (même coin de revers); SNG Copenhagen 844; SNG Lockett 2830 (même coin de revers); N. F. Jones, The Autonomous Wreathed Tetradrachms of Magnesia-on-Maeander, ANS MN 24, 1979, 8-22; Gulbenkian II, 990; Jameson I, 1504; Kraay-Hirmer pl. 181, 610 (variante).

Joli style; flan large; superbe.

Magnésie, fondée à l'origine par les Magnètes, tribu venue de Thessalie, est détruite par les Cimmériens, puis reconstruite par des colons venus de Milet. Lorsque Thémistocle, grand homme d'état athénien, vainqueur de Salamine, est frappé d'ostracisme et poursuivi par les émissaires d'Athènes et de Sparte pour trahison, il trouve refuge auprès d'Artaxerxès, fils de Xerxès. Magnésie fait partie des trois villes données par le Grand Roi à Thémistocle et qu'il administre de 465 à 460. Elle devient par la suite célèbre pour son temple d'Artémis Leucophyrène, oeuvre de l'architecte grec Hermogènes (vers 200 av. JC), un des plus beaux en Asie Mineure et dont on peut encore voir les ruines.

MILET, 352-325.
Tétradrachme, AR, 15,27 g, ↑.

83

Av. Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ΣΤΡΑΤΙΔΗΣ Lion marchant à gauche, la tête retournée; au-dessus, astre à huit branches et un globule central; dans le champ gauche, monogramme de la ville ⋀⋁.

Traité II - cf. 1758 (autre magistrat); BMC Ionia - cf. 191, 80 ss (autre magistrat); SNG von Aulock 2089 (cet exemplaire); B. Deppert-Lippitz, Die Münzprägung Milets vom vierten bis ersten Jahrhundert v. Chr., Typos V, 1984, 85 (cet exemplaire); Trouvaille de Mugla, IGCH, 1215; Boston 1887; Tradart 1992, 107 = Leu 18, 191 (cet exemplaire).

Beau style classique; finement patiné; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Hans von Aulock.

Dans l'antiquité, Milet est célèbre pour son temple d'Apollon Didyméen qui se trouvait à une vingtaine de kilomètres de la ville, à laquelle il était relié par une voie sacrée. Les emblèmes d'Apollon sont le lion et l'astre. Milet ne manque pas de le rappeler par le biais de ce tétradrachme et choisit pour type d'avers, une tête d'Apollon et, pour type de revers, un lion tournant la tête pour contempler un astre. En établissant la séquence des différentes émissions de ce monnayage, B. Deppert-Lippitz constate que certaines émissions comportent beaucoup plus de noms de magistrats que d'autres. Elle avance l'hypothèse que ces noms ne seraient pas ceux de magistrats, mais de particuliers qui auraient pris à leur charge une partie plus ou moins importante des frais de ces émissions et qui auraient en contrepartie reçu le droit d'apposer leur nom sur ces monnaies. On pourrait en effet assimiler cette coutume à celle qui permettait aux bienfaiteurs d'une ville, après un vote spécial de l'Assemblée, de se faire ériger des stèles et mêmes des statues dans les lieux publics (B. Deppert-Lippitz, op. cit., pp 20-21).

PHOCEE, 477-388.
Hecté, El, 2,56 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 22

84

Av. Tête de femme à gauche, les cheveux enroulés et retenus par un double bandeau; sous la troncature du cou, petit phoque. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité II, 2115, pl. CLVIII, 29; BMC Ionia 212, 60, pl. V, 12; SNG von Aulock 2126; Boston 1922; F. Bodenstedt, Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene, Tübingen, 1981, 90.

Joli style; haut relief; très bel exemplaire.

35 exemplaires cités par Bodenstedt. Phocée, ancienne cité fondée au IXème siècle av. JC, prend de l'importance après la destruction de Smyrne par les Lydiens. Des douze villes ioniennes, elle est la plus au nord. Son port est de la plus grande importance et les marchandises produites à l'intérieur des terres y transitent pour trouver des débouchés par-delà les mers. Les marins phocéens qui ont la suprématie sur les mers, fondent de nombreuses colonies dont Ampurias (Emporion) en Espagne et Marseille (Massalia) en Gaule.

PHOCEE, 477-388.
Hecté, El, 2,52 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 22

85

Av. Masque de lionne de face; dans le champ gauche, petit phoque. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité II, 2096, pl. CLVIII, 8; BMC Ionia - ; SNG von Aulock 7948; F. Bodenstedt, op. cit., 53, pl. 46, 53 b (cet exemplaire illustré); Leu 25, 149 (cet exemplaire).

Très rare; très bel exemplaire.

Seulement 6 exemplaires de ce type cités par Bodenstedt dont 2 de ces coins.

SMYRNE, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,65 g, ↑.

86

Av. Tête tourelée de Cybèle à droite, les cheveux retenus en chignon, deux mèches de cheveux bouclés tombant sur la nuque. *Rv.* ⌶ MYP/NAIΩN; en-dessous, monogramme Ⱶ; le tout dans une couronne de chêne.

BMC Ionia - cf. 237, 3, pl. XXV, 5 (autre monogramme); SNG Berry 1088; J. G. Milne, The Silver Coinage of Smyrna, NC 1914, - cf. 4, pl. XVI, G; H. Seyrig, Trésors du Levant anciens et nouveaux, Paris, 1973, 28.20.

Flan large; superbe.

SMYRNE, 75-50.
AE, 2,47 g, ↑.

87

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs séparés en trois mèches tombant sur la nuque, dans un cercle perlé. *Rv.* ΣMYPNAIΩ[N] / AΠOΛΛΩNIOΣ/[I]Ω Main dans un caestus; dans le champ gauche, palme.

BMC Ionia - ; SNG von Aulock - cf. 2171 (autre magistrat); SNG Copenhagen - ; J. G. Milne, The Autonomous Coinage of Smyrna, NC 1928, 142, 363.

Belle patine vert clair; presque superbe.

TEOS, après 300 av. JC.
Drachme, AR, 3,52 g, ↑.

88

Av. Griffon assis à droite, la patte avant gauche levée. *Rv.* THI / APIΣ-TΩN Canthare.

BMC Ionia - cf. 313, 29, pl. XXX, 13 (APIΣ–TΩNAΞ); SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - cf. 1445 (hémidrachme; autre magistrat); SNG Delepierre - ; Grose 8349, pl. 290, 16 (mêmes coins); Pozzi 2525 (mêmes coins); Weber - cf. 6216 (hémidrachme; autre magistrat); Naville, Ars Classica XV, 1930, 966 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; très beau.

ILES DE IONIE

SAMOS, 398-365.
Obole, AR, 0,59 g, ↘.

89

Av. Masque de lion de face. *Rv.* Protomé de boeuf à droite; au-dessus, Λ; au-dessous, ΣA; le tout dans un carré incus.

Traité II - ; BMC Ionia - ; J.P. Barron, The Silver Coinage of Samos, London, 1966, 213, 1-2, pl. XXII, 1-2.

Rare; finement patiné; très bel exemplaire.

SAMOS, 398-365.
AE, 1,91 g, ↓.

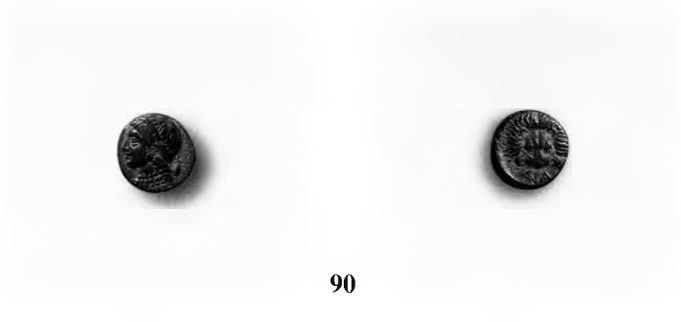

90

Av. Tête d'Héra à gauche, coiffée d'une stéphané, parée d'un collier de pendentifs. *Rv.* Masque de lion de face; au-dessous, ΣA.

Traité II - cf. 1854 (plus grande; sans inscription au revers); BMC Ionia 364, 151; SNG von Aulock 2297; SNG Copenhagen 1695; Strauss - cf. 491 (tête à droite).

Belle patine verte; très beau.

SATRAPES DE CARIE

HECATOMNOS, 395-377.
Milet ou Mylasa, vers 380 av. JC.
Statère, AR, 12,25 g, ↑.

91

Av. EKA Tête de lion à gauche, la gueule ouverte, tirant la langue; au-dessous, la patte en sens inverse. *Rv.* Rosace formée de quatre pétales, quatre pistils et un globule central; dans un cercle incus.

Traité II, 84, pl. LXXXIX, 17; BMC Ionia - cf 187, 36 (drachme); SNG von Aulock 2355 = Hess-Leu 1954, 163 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; très beau.

Exemplaire provenant des collections Hans von Aulock et R. Jameson I, Feuardent Frères, Paris, 1913, 1563.

LYDIE

BLAUNDOS, 200-100.
AE, 7,25 g, ↑.

92

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite. *Rv.* ΜΛΑΥΝΔΕΩΝ Hermès debout à gauche, vêtu d'un chiton court et coiffé d'un pétase, tenant dans la main droite une bourse et dans la main gauche un caducée; dans le champ gauche, monogramme ΛΑΓ; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Lydia 44, 23; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen 68; Laffaille 168 (cet exemplaire).

Belle patine vert foncé; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 508.

SARDES, 200-100.
AE, 6,57 g, ↑.

93

Av. Tête laurée et imberbe d'Héraclès à droite, la peau du lion de Némée nouée autour du cou, dans un cercle perlé. *Rv.* HPAK / ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ Apollon nu debout de face, tenant sur le bras droit tendu une corneille (?) et dans la main gauche un rameau; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Lydia 240, 33; SNG von Aulock - cf. 3134 (autre magistrat); SNG Copenhagen 494.

Patine foncée; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 510.

ROYAUME DE LYDIE

SARDES.
Crésus, 561-546.
Hecté, AU, 1,33 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 12

94

Av. Protomés de lion et de taureau face à face. *Rv.* Deux carrés incus juxtaposés.

Traité I, 406, pl. X, 8; BMC Lydia - ; SNG von Aulock - ; R. Walburg, Lydisch oder persisch ? Ein Goldobject aus der Frühzeit der Münzprägung, RSN 70, 1991, pl. 2, VI.1 - VI.6; De Luynes 2801; Rosen -; Weber 6772.

Rare; superbe exemplaire.

Pour faciliter le commerce avec les villes grecques dont le monnayage est en électrum, Phocée et Cyzique d'une part et Ephèse et Milet d'autre part, Crésus - le premier à frapper de l'or - établit deux étalons de la créséide ou statère d'or. Le poids de ce premier étalon (10,89 g) équivaut au statère d'électrum milésiaque (14,52 g), le rapport or-électrum étant de 1 1/3. Le poids du second étalon d'or, plus léger (8,17 g), permet les échanges avec les statères d'électrum d'étalon phocaïque (16,34 g), mais il faut trois statères d'or pour deux statères d'électrum. Cette hecté équivaut à 1/6 de statère d'étalon léger phocaïque (Traité I, p. 238).

SARDES.
Province perse, après 546 av. JC.
Sicle, AR, 5,31 g, ↑.

95

Av. Protomés de lion et de taureau face à face. *Rv.* Deux carrés incus juxtaposés à fond irrégulier.

Traité I, 409, pl. X, 9; BMC Lydia 7, 41; SNG von Aulock 2877; SNG Copenhagen 456; Rosen 663.

Finement patiné; très beau.

"Les créséides d'argent sont aux mêmes types que les créséides d'or. Seulement, tandis que les créséides d'or forment, au point de vue du système pondéral, deux séries bien distinctes, les créséides d'argent ne constituent qu'une seule série qui se rattache à l'étalon de 10,89 g." (Traité I, p. 237). Après la défaite de Crésus en 546 av. JC, seuls les sicles, qu'on appelle aussi hémi-statères ou drachmes, vont continuer à être frappés. Ils seront à leur tour remplacés par les sicles achéménides.

PHRYGIE

DOKIMEION, IIème - IIIème siècle ap. JC.
AE, 5,61 g, ↓.

96

Av. ΔOKIMOC Tête laurée de Dokimos à droite, les cheveux courts tombant en mèches sur la nuque; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔOKI-MEΩN Asclépios debout de face sur une courte ligne de terre, la tête à gauche, tenant dans la main droite un bâton autour duquel s'enroule un serpent, la main gauche posée sur sa hanche et retenant un pan de son vêtement; le tout dans un cercle perlé.

BMC Phrygia 189, 7, pl. XXIV, 4; SNG von Aulock 3547; SNG Copenhagen 354; Strauss - .

Patine vert foncé; presque superbe.

Sur le revers de cette monnaie, le serpent enroulé autour du bâton rappelle un des attributs d'Asclépios. Dieu de la médecine, Asclépios est le grand dieu d'Epidaure, dans le Péloponnèse. A sa naissance il est confié par son père au Centaure Chiron qui lui apprend la pratique de cet art. Son talent est tel qu'il parvient à rendre la vie aux morts à l'aide du sang de la Gorgone que lui a offert Athéna. Il est finalement foudroyé par Zeus qui, impressionné par ses succès, craint qu'il ne parvienne à bouleverser l'ordre du monde.

DYNASTES DE LYCIE

KHEREI, 425-410.
Xanthos, après 412 av. JC.
Statère, AR, 8,65 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 12

97

Av. Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque à panache décoré d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier. *Rv.* 𐊓𐊖𐊗𐊄 (rétrograde) Tête barbue de Kherei à gauche, coiffée d'un bonnet phrygien; dans le champ droit, monogramme 𐊗; le tout dans un carré incus.

Traité II - cf. 344, pl. XCIX, 2 (avec monogramme sur le casque d'Athéna); SNG von Aulock - ; O. Mørkholm, The Classification of Lycian coins befor Alexander the Great, JNG 1964, - ; O. Mørkholm - J. Zahle, The coinages of the Lycian dynasts Kheriga, Kherêi and Erbbina, Acta Archeologica 47, 1976, - cf. 57; W. Schwabacher, Lycian Coin-Portraits, Essays Robinson, - cf. 123, 6, pl. II, 6 (inscription derrière la tête de Kherei); N. Vismara, Monetazione arcaica della Lycia, II. La Collezione Winsemann Falghera, Glaux 3, 1989, - .

Très rare variante; finement patiné; très beau/presque superbe.

PAMPHYLIE

ASPENDOS, 370-330.
Statère, AR, 11,03 g, ↑.

Voir agrandissements couleur pp 12 et 22

98

Av. Deux athlètes nus debout sur une ligne de terre luttant front contre front et se saisissant par les bras; entre eux, LΦ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΣΤΕΓΕΔΙΙΣ Jeune homme debout à droite, la jambe gauche avancée, vêtu d'une courte tunique, tirant à la fronde; dans le champ droit, triscèle à jambe humaine; le tout dans un carré perlé.

Traité II, 1574; BMC Pamphylia, 93, 35; SNG von Aulock 4565; SNG Copenhagen 227; Kraay-Hirmer pl. 192, 664 (variante).

Finement patiné; superbe.

La culture pamphylienne est constituée d'éléments grecs et barbares. Influencés par les Grecs, les Pamphyliens ont conservé leur langue, leurs moeurs et leurs traditions nationales. Sur leurs monnaies, les légendes sont les unes pamphyliennes, les autres grecques. Ici, le frondeur du revers est caractéristique de cette osmose comme en témoigne le nom pamphylien de la ville, transcrit en grec, qui s'apparente au mot grec signifiant fronde. Les thèmes du frondeur et des lutteurs, typiquement grecs, ainsi que le style de la pièce nous laissent supposer que les graveurs sont des Grecs. Ce type de monnaie a probablement été frappé dès 394 av. JC, immédiatement après la bataille de Cnide (Traité I, pp 523-534 et Traité III, pp 927-953).

CILICIE

CELENDERIS, vers 330 av. JC.
Statère, AR, 10,21 g, ↘.

99

Av. Cavalier nu au galop à droite sur une courte ligne de terre perlée, s'apprêtant à sauter à terre, tenant dans la main droite un fouet et dans la main gauche les rênes; sous les pattes avant du cheval, Φ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΚΕΛ Bouquetin à demi agenouillé à gauche sur une ligne de terre perlée, la tête retournée; sous le ventre, O; en exergue, E; le tout dans un cercle perlé; au-dessus de la tête du bouquetin et de l'inscription, contremarque représentant un boeuf debout à droite.

Traité II - cf. 1491, pl. CXL, 17 (ΚΕΛΕΝ et autres monogrammes); BMC Cilicia - cf. 55, 25 (sans monogrammes); SNG von Aulock - ; SNG BN - cf. 76 (ΚΕΛΕΝ et autres monogrammes); SNG Copenhagen - cf. 90 (ΚΕΛΕΝ et autre monogramme en exergue); SNG Levante - .

Finement patiné; superbe.

SOLI, 350-300.
Statère, AR, 9,85 g, ↓.

100

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque à triple panache, d'où s'échappent des mèches de cheveux tombant sur la nuque, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* ΣΟΛΕΩΝ Cep de vigne avec grappe de raisin et vrilles; dans le champ gauche, APT; dans le champ droit, chouette debout à droite, la tête de face.

Traité II, 1441; BMC Cilicia - cf. 149, 28 ss (autres magistrats); SNG von Aulock - cf. 5870-5871 (autre magistrat); SNG BN - cf. 179 (ΑΠΟ); SNG Levante - cf. 51 (ΜΟΣ); Boston - ; Hunterian 544, 11, pl. LX, 4; Tradart 1992, 123 (cet exemplaire).

Finement patiné; superbe.

La tête d'Athéna de l'avers de cette monnaie rappelle la tradition qui veut que la ville de Soli soit d'origine athénienne. Elle aurait été fondée par Solon lors de son passage à Chypre. Athéna est d'ailleurs mentionnée dans une inscription de Soli. Elle a dû y être particulièrement honorée, peut-être avec Dionysos, auquel se rapporte la grappe de raisin du revers (Traité II, pp 885-886).

TARSOS, 379-374.
Pharnabazos, 379-374.
Statère, AR, 10,72 g, ↙.

101

Av. Tête de nymphe de trois quarts de face à gauche, les cheveux au vent, retenus au-dessus du front par une sphendoné, parée d'un collier, dans un cercle perlé. *Rv.* 4-647147547 Tête barbue d'Arès à droite, coiffée d'un casque athénien orné d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier, portant une chlamyde nouée sous le cou; dans le champ droit, monogramme 𐤏𐤓; le tout dans un cercle perlé.

Traité II, 596; BMC Lycaonia 165, 17; SNG von Aulock 5925; SNG BN 248 (même coin d'avers); SNG Copenhagen 263; SNG Levante - ; R.A. Moysey, The Silver Stater Issues of Pharnabazos and Datames from the Mint of Tarsus in Cilicia, ANS MN 31, 1986, 38, 57-59.

Finement patiné; superbe.

Artaxerxes II (405-359 av. JC) tente à deux reprises la reconquête de l'Egypte. Il confie l'expédition au général athénien Iphicratès et au satrape de Cilicie Pharnabazos, mais celle-ci échoua en 374. Tarsos était le centre de recrutement pour cette expédition et le métal nécessaire à la frappe de ces monnaies devait provenir du trésor perse ainsi que des mines de Cilicie. On sait que les mercenaires étaient au nombre de vingt mille et que leur solde était de 90 oboles par mois, soit environ 7 et demi de ces statères. Le type d'avers a été inspiré du fameux tétradrachme syracusain réalisé par le maître graveur Kimon (A. Moysey, op. cit. pp 7-30).

TARSOS, 380-370.
Epoque de Pharnabazos-Datames.
Obole, AR, 0,73 g, ↘.

102

Av. Tête de femme de trois quarts de face à gauche, les cheveux au vent, parée d'un collier et de pendants d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* [ЧЄN] Tête barbue d'Arès à gauche, coiffée d'un casque athénien.

Traité II, 592, pl. CVIII, 10; BMC Cilicia - ; SNG von Aulock - cf. 5418 (Tête d'Arès à gauche); SNG BN 306; SNG Levante 93.

Finement patiné; haut relief; superbe.

TITIOPOLIS, Ier-IIème siècle ap. JC.
AE, 3,76 g, ↑.

103

Av. Cerf debout à droite sur une ligne de terre, broutant des feuilles à un arbre; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TITIOΠOΛITΩ-N Grappe de raisin avec un sarment dans le champ droit; le tout dans un cercle perlé.

SNG BN - ; SNG Levante - ; E. Levante, The Coinage of Titiopolis in Cilicia, NC 142, 1982, - ; R. Ziegler, Münzen Kilikiens aus kleineren deutschen Sammlungen, Vestigia 42, München, 1988, - .

Unique; jolie patine vert clair; presque superbe.

Les monnaies connues pour avoir été émises à Titiopolis sont rares. Leur émission s'étend sur une période d'un siècle à peine, soit à partir d'Adrien jusqu'à Plautille. La localisation de Titiopolis en Cilicie est encore à ce jour imprécise. La grappe de raisin du revers permet cependant de supposer sa proximité géographique avec la ville de Soli. Sur les monnaies de cette dernière, on retrouve en effet le même thème (voir la monnaie n° 100). Selon A. H. M. Jones (Cities of the Eastern Roman Provinces, Oxford, 1971, p. 208) le nom aurait été donné à la ville par Cléopâtre VII en souvenir de Marcus Titus, partisan de Marc Antoine. Elle aurait ainsi honoré celui qui lui avait cédé une partie de la Cilicia Tracheïa.

ROYAUME DE SYRIE

ANTIOCHOS Ier SOTER, 280-261.
Séleucie sur le Tigre, 270-267.
Tétradrachme, AR, 17,19 g, →.

Voir agrandissement p. 79

104

Av. Tête diadémée d'Antiochos Ier à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ANTIOXOY Apollon nu assis à gauche sur l'omphalos, tenant une flèche dans la main droite et s'appuyant de la main gauche sur un arc posé à terre; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, monogramme .

BMC The Seleucid Kings of Syria 9, 7, pl. III, 4; ESM 154; A. Houghton, Coins of the Seleucid Empire from the collection of Arthur Houghton, ANS ACNAC 4, 1983, 952; Jenkins 554.

Beau portrait hellénistique; très finement patiné; haut relief et bien centré; superbe exemplaire.

L'omphalos, en tant que représentation du centre du monde, se rencontre déjà à Cyzique sur des statères d'électrum du milieu du Vème siècle. On sait par Diodore et Pausanias qu'une statue colossale d'Apollon assis sur un omphalos avait été érigée à Delphes en 346 av. JC Le souvenir de cette statue nous est parvenu à travers la fameuse pièce des Amphictyons. Mais le sujet était encore traité dans le style classique de la fin du Vème siècle. L'Apollon représenté ici est de conception manifestement hellénistique et rappelle les oeuvres de Lysippe. En choisissant ce sujet comme revers de ses monnaies, Antiochos Ier manifeste clairement deux intentions. En se référant à l'Apollon de Delphes, il se pose comme héritier légitime d'Alexandre et impose parallèlement, avec l'omphalos, Antioche comme centre du monde. Malalas rapporte en effet qu'Antioche était divisée par deux voies perpendiculaires et qu'une statue de ce type se trouvait à leur point d'intersection.

ANTIOCHOS II THEOS, 261-246.
Sardes, 261-250.
Tétradrachme, AR, 17,21 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 22

105

Av. Tête diadémée d'Antiochos Ier à droite. *Rv.* [B]ΑΣΙΛΕΩΣ / AN-TIOXOY Apollon nu assis à gauche sur l'omphalos, tenant dans la main droite une flèche, et s'appuyant de la main gauche sur un arc posé à terre; en exergue, monogrammes et .

BMC The Seleucid Kings of Syria - ; SNG Fitzwilliam 5548 (mêmes coins); WSM 1387 e (cet exemplaire); A. Houghton, op. cit., 597; Hunterian, 15, 27, pl. LXIV, 3 (mêmes coins); Naville, Ars Classica XV, 1930, 1064 = Hirsch XVIII, 1907, 2502 (cet exemplaire).

Rare; excellent portrait hellénistique; finement patiné; haut relief; très bel exemplaire.

Pour le thème de revers, voir la note de la monnaie n° 104.

ANTIOCHOS III LE GRAND, 223-187.
Antioche sur l'Oronte, 206-200.
Drachme, AR, 4,23 g, ↑.

106

Av. Tête diadémée d'Antiochos III à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ANTIOXOY Apollon nu assis à gauche sur l'omphalos, tenant dans la main droite une flèche et s'appuyant de la main gauche sur un arc posé à terre; dans le champ gauche, monogramme ; en exergue, H.

BMC Seleucid Kings of Syria - cf. 26, 15 (F en exergue); SMA - cf. 23 (sans le H en exergue); WSM - cf. 1099 (F en exergue); A. Houghton, op. cit., - .

Finement patiné; très beau.

ANTIOCHOS VI DIONYSOS, 145-142.
Antioche, 145-142.
AE, 8,03 g, ↗.

107

Av. Tête radiée d'Antiochos VI à droite sous les traits de Dionysos couronné de vigne, dans un cercle linéaire. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΑΝΤΙΟΧΟΥ / ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ / ΔΙΟΝΥΣΟΥ Elephant debout à gauche sur une ligne de terre portant une torche avec sa trompe; dans le champ droit, ΣΤΑ et étoile.

BMC Seleucid Kings of Syria 67, 47; SMA p. 70, fig. 8; A. Houghton, op. cit., 249.

Rare; jolie patine brune ocrée; presque superbe.

A la mort d'Alexandre Ier Bala, son fils, Antiochos VI, doit prendre la fuite devant Démétrios II. Tryphon, commandant de la garnison d'Apamée, le rappelle, bat Demetrios II et s'empare de tous ses éléphants. Le revers de cette monnaie fait allusion à cette victoire. La titulature et le diadème à rayons insistent sur l'origine divine et royale du jeune prince. Quant à la torche portée par l'animal, elle fait référence aux célèbres jeux publics d'Antioche, au cours desquels, en l'honneur de Dionysos et d'Aphrodite, on se promenait avec des torches et des lampes (E. Babelon, Les rois de Syrie, Paris, 1890, pp CXXXIV-CXXXVII).

ANTIOCHOS VII EVERGETES, 138-129.
Antioche, 131-130.
Tétradrachme, AR, 16,81 g, ↑.

108

Av. Tête diadémée d'Antiochos VII à droite dans un cercle de bandelettes. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΑΝΤΙΟΧΟΥ / ΕΥΕΡ-ΓΕΤΟΥ Athéna casquée et drapée debout à gauche, une lance appuyée sur le bras gauche, tenant Niké sur la main droite et dans la main gauche un bouclier posé à terre; dans le champ gauche, monogrammes ⏃ et ⏄; derrière Athéna, Φ: le tout dans une couronne de laurier.

BMC The Seleucid Kings of Syria 71, 26; SMA 292; A. Houghton, op. cit., 267; Hunterian, 80, 8.

Beau portrait; finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

ANTIOCHOS IX CYZICENOS, 116-95.
Tyr ou Arados, 116-95.
AE, 1,97 g, ↑.

109

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque athénien, d'où s'échappent de nombreuses mèches sur la nuque. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕ[ΩΣ] / ΑΝΤΙΟΧΟ[Υ] / ΦΙΛΟΠΑΤΟΡ[ΟΣ] Proue de navire à droite.

BMC Seleucid Kings of Syria 94, 32, pl. XXV, 11; A. Houghton, op. cit., 588; Strauss - .

Très belle patine vert clair; presque superbe.

Fils d'Antiochos VII Sidétès, Antiochos IX est élevé à Cyzique, d'où son surnom de Cyzicenos. Sur ses monnaies, il se donne le titre de Philopator. Après avoir combattu son cousin Antiochos VIII Grypus, Antiochos IX partage le royaume avec lui. Il administrera la Coelésyrie et la Phénicie. A l'avers de cette monnaie, la tête casquée d'Athéna rappelle certains types émis par un prédécesseur, Alexandre I Bala (150-145). La proue de navire figurant sur le revers est l'emblème adopté par la ville de Tyr. On observe qu'aucune date n'est indiquée sur ce bronze. C'est en effet sous le règne d'Antiochos IX que les villes phéniciennes inaugurent une nouvelle ère qui remplaçe l'ère des Séleucides; dès lors, les monnaies royales ne seront plus datées (E. Babelon, Les rois de Syrie, Paris, 1890, pp CLXI-CLXIV).

PHENICIE

ARADOS, 162-161.
Drachme, AR, 4,16 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 12

110

Av. Abeille vue de dessus; dans le champ gauche, date HY; dans le champ droit, monogramme ⋂; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΡΑΔΙΩΝ Cerf debout à droite sur une ligne de terre; derrière, dattier.

BMC Phoenicia 21, 155; SNG Berry - cf. 1423 (autre date); SNG Fitzwilliam 6001-6002; E. Babelon, Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur empire, Cypre et Phénicie, Paris, 1893, 1116-1117, pl. XXIV, 11; G. Le Rider, Ephèse et Arados au IIème siècle avant notre ère, NAC XX, 1991 - cf. pl I, 1 (autre date); J. Rouvier, Numismatique des villes de la Phénicie, JIAN 3, 1900, 218.

Finement patiné; superbe/très beau.

TYR, 297 av. JC.
Didrachme, AR, 7,91 g, ↑.

111

Av. Melqart en archer divin chevauchant un hippocampe ailé galopant à droite au-dessus des flots représentés par deux lignes en zig-zag; au-dessous, dauphin nageant à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Chouette debout à droite, la tête de face, tenant sous l'aile gauche le sceptre et le fléau égyptiens, dans le champ droit, date ⌒○ IIIII (an 35); le tout dans un cercle perlé.

BMC Phoenicia 232, 40; SNG Copenhagen - cf. 306-310 (autres dates); E. Babelon, op. cit., 2021, pl. XXXV, 19; J. Rouvier, Numismatique des villes de la Phénicie, JIAN 6, 1903, 1816, pl. XVIII, 18; Jameson I, - cf. 1776 (autre date).

Finement patiné; superbe.

Le type de Melqart, l'Héraclès phénicien, chevauchant un hypocampe et survolant la mer, souligne l'importance maritime de Tyr (Jenkins, p. 146). Au revers, la chouette montre l'influence des monnaies d'Athènes dans la Phénicie méridionale, alors que le fléau et le sceptre, attributs d'Osiris et emblèmes des Pharaons, rappellent que la ville fut à certaines époques sous domination égyptienne. Quant à l'étalon monétaire, il s'agit du système attique introduit en Orient par Alexandre le Grand (E. Babelon, Les rois de Syrie, Paris, 1890, pp CXC-CXCI).

ROYAUME DE PERSE

DARIUS Ier, 521-485.
Persépolis, après 515 av. JC.
Darique, AU, 8,36 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 15

112

Av. Darius Ier, barbu, à demi agenouillé à droite sur une ligne de terre, coiffé de la cidaris, vêtu de la candys, un carquois sur l'épaule, tirant à l'arc. *Rv.* Rectangle incus.

Traité - ; BMC Persia - ; E. Babelon, op. cit., - ; L. Carradice, Coinage and Administration in The Athenian and Persian Empires, BAR Int. Series 343, 1987, 11; E. S. G. Robinson, The beginnings of Achaeamenid Coinage, NC 1958, pl. 189, pl. 15, 10-13; M. C. Root, Evidence from Persepolis for the dating of Persian and archaic Greek Coinage, NC 1988, p. 11, pl. 1, 5.

D'une très grande rareté, probablement moins d'une vingtaine d'exemplaires connus; presque superbe.
Une monnaie d'un très grand intérêt.

Hérodote nous rapporte que Darius, apprenant la prise de Sardes par les Grecs, demanda son arc, le tendit, décocha une flèche vers le ciel, en s'écriant " Ô Zeus, puissé-je me venger des Athéniens" (Livre V, 103). L'archer agenouillé, introduit par Darius Ier à la fin du VIème siècle sur ses monnaies, fait partie des tout premiers types spécifiquement perses. Des empreintes de sceaux reprenant le même motif apparaissent sur des tablettes d'argile retrouvées dans les archives de Persépolis (M. C. Root, op. cit., pp 8-12). Le motif de Darius Ier tirant à l'arc est très rare, alors que les représentations du roi tenant une lance dans une main et l'arc dans l'autre sont plus fréquentes et plus tardives. Les monnaies de Darius se distinguent également, par leur meilleur style, de celles de ses successeurs (Traité I, p. 262).

AFRIQUE DU NORD

ROYAUME D'EGYPTE

PTOLEMEE, satrape, 323-305.
Alexandrie, après 310 av. JC.
Tétradrachme, AR, 15,67 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 12

113

Av. Tête diadémée et divinisée d'Alexandre le Grand à droite, avec la corne d'Ammon, coiffée d'une peau d'éléphant et revêtu de l'égide; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Athéna Alkidémos debout à droite tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, monogramme et aigle debout sur un foudre.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 6, 46, pl. I, 8; SNG Copenhagen 23; J. N. Svoronos, Ta nomismata tou kratous ton Ptolemaion, Athen, 1904-1908, 139; O. H. Zervos, The early Tetradrachs of Ptolemy I, ANS MN 13, 1967, - .

Très beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

PTOLEMEE Ier SOTER, 305-285.
Alexandrie.
Tétradrachme, AR, 14,87 g, ↑.

114

Av. Tête diadémée de Ptolémée Ier à droite, munie de l'égide, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ -ΠΤΟΛΕ–ΜΑΙΟΥ Aigle debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, monogramme .

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 21, 70; SNG Copenhagen - ; J. N. Svoronos, op. cit., 224, pl. VII, 21; Kraay-Hirmer pl. 218, 799 (variante).

Beau portrait; très finement patiné; flan large; très bel exemplaire.

Ptolémée, général macédonien et probablement demi-frère d'Alexandre le Grand, devient satrape d'Egypte, en 323 av. JC, puis roi en 304. Intelligent et réaliste, auteur de la meilleure histoire d'Alexandre, il a su imposer la domination de la dynastie lagide de manière durable sur l'Egypte. L'égide portée par le roi, l'aigle et le foudre du revers sont des attributs de Zeus. Les Lagides, comme les Séleucides, cherchent ainsi à se faire passer pour les héritiers légitimes d'Alexandre le Grand et insistent sur leurs liens avec la dynastie macédonienne (Traité I, p. 1075; Hérodote, Livre VIII, 131 et 137-139). En effet, la tradition rapporte que Macedon, roi éponyme de Macédoine était le fils de Zeus et de Thya, fille de Deucalion (G. Le Rider, Le Monnayage d'argent et d'or de Philippe II, Paris, 1977, p. 364).

PTOLEMEE III EVERGETES, 246-221.
Alexandrie.
AE, 36,50 g, ↑.

115

Av. Tête diadémée et barbue de Zeus à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ -ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Aigle debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, corne d'abondance; entre les pattes, monogramme ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 55, 87, pl. XII, 1; SNG Copenhagen 175; J.N. Svoronos, op. cit., 965, pl. XXIX, 20.

Belle patine brune ocrée; flan large; très bel exemplaire.

PTOLEMEE V EPIPHANES, 204-181.
Alexandrie.
Tétradrachme, AR, 14,30 g, ↑.

116

Av. Tête diadémée de Ptolémée Ier à droite, munie de l'égide, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ -ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Aigle debout à gauche sur un foudre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 100, 3, pl. XXIV, 5; SNG Copenhagen 244; J. N. Svoronos, op. cit., 1231, pl. 40, 5.

Finement patiné; très beau à superbe.

PTOLEMEE V EPIPHANES, 204-181.
Chypre, 202 av. JC.
Tétradrachme, AR, 14,00 g, ↑.

117

Av. Tête diadémée de Ptolémée Ier à droite, munie de l'égide, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ -ΠΤΟΛΕ–ΜΑΙΟΥ Aigle debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, monogramme ⊢; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt - ; SNG Copenhagen - ; J.N. Svoronos, op. cit., - cf. 1308 ou 1324/5 (autre monogramme).

Très finement patiné; très beau.

PTOLEMEE V EPIPHANES, 204-181.
Phénicie, 202-200.
Tétradrachme, AR, 14,27 g, ↑.

118

Av. Buste diadémé et drapé de Ptolémée V à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ -ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Aigle debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, monogramme M ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt - cf. 74, 67 (autre monogramme): H. Kyrieleis, Die Porträtmünzen Ptolemaios V. und seiner Eltern, Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts, 88, 1973, - cf. 10 ss (autre monogramme); O. Mørkholm, The Portrait Coinage of Ptolemy V. The Main Serie, Essays Thompson, IV. A3 (mêmes coins); J.N. Svoronos, op. cit., 1263, pl. XLI, 24.

Rare; beau portrait; finement patiné; très bel exemplaire.

Seulement 3 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Mørkholm.

CARTHAGE ET ZEUGITANE

CARTHAGE, 320-310.
Un dixième de statère, El, 0,91 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 12

119

Av. Dattier avec deux régimes de dattes dans un cercle perlé. *Rv.* Tête de cheval à droite; dans le champ droit, globule; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen - cf. 132 (sans globule au revers); G. K. Jenkins - R.B. Lewis, Carthaginian Gold and Electrum Coins, RNS, Special Publication n° 2, London, 1963, 243; L. Müller - C.T. Falbe - J.C. Lindberg, Numismatique de l'ancienne Afrique, Paris, 1860-1862, tome II, 87, 81; Grose 9978.

Rare; joli style; bien centré; superbe exemplaire.

Carthage commence à battre monnaie vers 400 av. JC pour rétribuer ses mercenaires combattant en Sicile. Le dattier et le cheval sont les motifs emblèmatiques de Carthage. La ville étant d'origine phénicienne, le dattier de l'avers rappelle celui des monnaies de Phénicie (voir la monnaie n° 110). Quant à la figure de cheval figurant sur le revers, elle se réfère à la légende sur les origines de Carthage. Lors de la fondation de la ville, la découverte d'une tête de cheval enterrée dans le sol devait être un présage envoyé par Tanit, l'équivalent carthaginois de la déesse grecque Héra (Jenkins, pp 276-281). La tête de Tanit apparaît le plus souvent à l'avers des monnaies, tandis que le cheval et le dattier sont regroupés au revers (voir également les monnaies n° 120 à 124).

CARTHAGE, 320-310.
AE, 2,78 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 12

120

Av. Tête de Tanit à gauche, couronnée de blé, les cheveux relevés et bouclés, parée d'un collier et d'un triple pendant d'oreille; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Cheval debout à droite sur une ligne de terre; derrière, dattier avec deux régimes de dattes; le tout dans un cercle linéaire.

SNG Copenhagen 109; CNS III, 388, 20; L. Müller - C. T. Falbe - J. C. Lindberg, op. cit., 94, 163; Strauss 637.

Très joli style, charmant; belle patine marron-vert foncé; superbe exemplaire.

Pour l'explication des types d'avers et de revers, voir la note de la monnaie n° 119.

CARTHAGE, 215-205.
AE, 9,81 g, ↑.

121

Av. Tête de Tanit à gauche, couronnée de blé, les cheveux relevés et retenus par la couronne, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* Cheval debout à droite sur une ligne de terre, la tête retournée; au-dessous de sa patte avant droite levée, globule; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen - cf. 394 (billon); L. Müller - C.T. Falbe - J.C. Lindberg, op. cit., 98, 231; E.S.G. Robinson, Carthaginian and other South Italian Coinages of the Second Punic War, NC 4, 1964 - ; Grose 9989, pl. 377, 12.

Jolie patine verte; superbe.

Pour l'explication des types d'avers et de revers, voir la note de la monnaie n° 119.

OCCUPATION CARTHAGINOISE DE LA SICILE

ATELIER INDETERMINE, vers 320 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,20 g, ↗.

122

Av. Tête de Tanit à gauche, couronnée de blé, parée d'un triple pendant d'oreille et d'un collier; au pourtour, quatre dauphins; sous le menton, coquillage; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* 𐤀𐤋𐤌𐤔𐤒 Tête de cheval à gauche; derrière, palmier avec deux régimes de dattes; le tout dans un cercle linéaire.

SNG Lockett 1051 (mêmes coins); G.K. Jenkins, Coins of Punic Sicily III, RSN, 1977, 164 b (cet exemplaire); Rizzo, pl. LXVI, 4 (même coin d'avers); Tradart 1991, 223 = NFA XI, 81 = Hess-Leu 1962, 127 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl.72, 206 (même coin d'avers).

Très beau style; finement patiné; superbe.

Seulement 9 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Jenkins. Pour l'explication des types d'avers et de revers, voir la note de la monnaie n° 119.

ATELIER INDETERMINE, vers 320 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,14 g, ↖.

123

Av. Tête de Tanit à gauche, couronnée de blé, les cheveux relevés, parée d'un collier et d'une boucle d'oreille; au pourtour, quatre dauphins. *Rv.* 𐤀𐤋𐤌𐤔𐤒 Tête de cheval à gauche; derrière, dattier avec deux régimes de dattes; le tout dans un cercle linéaire.

SNG Lloyd 1638; G.K. Jenkins, op. cit., 189 (mêmes coins); Boston 496 (même coin d'avers).

Beau style siculo-punique; finement patiné; très bel exemplaire.

Seulement 12 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Jenkins. Pour l'explication des types d'avers et de revers, voir la note de la monnaie n° 119.

ATELIER INDETERMINE, vers 300 av. JC.
Tétradrachme, AR, 17,05 g, →.

124

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée, dans un cercle perlé. *Rv.* 𐤀𐤋𐤌𐤔𐤓 Tête de cheval à gauche; dans le champ droit, dattier avec deux régimes de dattes.

SNG Lloyd 1655 (même coin d'avers); G.K. Jenkins, Coins of Punic Sicily IV, RSN 1978, 291 (même coin d'avers); Jameson I, 916; Pozzi 3303.

Très finement patiné; bien centré; superbe.

Seulement 10 exemplaires de cette combinaison de coins cités par Jenkins. Pour l'explication du type de revers, voir la note de la monnaie n° 119.

lot n° 104

Tétradrachme frappé à Séleucie sur le Tigre sous le règne d'Antiochos Ier Soter, 280 - 261

Son nom lui vient du cri strident des cygnes qui peuplaient la région. Les colons de Cléonai et de Phlionte y lurent un message d'Apollon.

Clazomène était née et grâce à elle Abdère, Naucratis, Tanais et Cordia.

C'était l'époque, aujourd'hui révolue, où les villes s'édifiaient du courage voyageur des maîtres d'aventure. Comme Milet, comme Ephèse, elle battait sa monnaie, parmi les plus anciennes du monnayage antique.

Souvent, l'autre motif du sanglier ailé rappelle au connaisseur l'origine de la frappe, mais la divinité, de face, montre l'art consommé et le goût délicat.

lot n° 79

Drachme frappé à Clazomène en Ionie vers 380 av. JC

La nature qui nourrit mérite qu'on la vénère.

Ainsi de ces nodules précieux qui portent en effigie ce que la création offre de plus apprécié à qui sait la servir. Maroneia, dit-on, donnait le meilleur vin de Thrace.

L'élevage des chevaux, pour l'usage guerrier ou le plaisir des jeux, gratifiait une région déjà riche et maintes fois convoitée.

L'humilité de ces innombrables motifs, brillamment stylisés par des graveurs habiles, rend le passé lointain singulièrement présent.

lot n° 40

Statère frappé à Maronée en Thrace vers 350 av. JC

BIBLIOGRAPHIE

ACNAC	Ancient Coins in North American Collections, publication de l'ANS.
Acta Archeologica	Acta Archeologica, Copenhagen.
AIIN	Annali del Instituto Italiano di Numismatica, Roma.
AMNG	B. Pick, K. Regling, H. Gaebler, F. Münzer, M.L. Strack, H. von Fritze, Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1873-1935.
AMUGS	Antiken Münzen und geschnittene Steine, publication du Deutsches Archäologisches Institut.
ANS	American Numismatic Society.
ANS MN	ANS Museum Notes.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
ANS NS	ANS Numismatic Studies.
Antikenmuseum Basel	H. Cahn, L. Mildenberg, R. Russo, H. Voegtli, Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig, Griechische Münzen aus Grossgriechenland und Sizilien, Basel, 1988.
Asyut	M. Price and N. Waggoner, Archaic Greek coinage : The "Asyut" hoard, London, 1975.
BAR	British Archeological Reports, Oxford.
BCH	Bulletin de Correspondance Hellénique, Paris/Athènes.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, London, 1873-1914.
Boston	A. Baldwin Brett, Museum of Fine Arts, Boston. Catalogue of Greek coins, Boston, 1955.
CIN	Congrès International de Numismatique.
CNS	R. Calciati, Corpus Nummorum Siculorum I-III. Milano/Mortara, 1983-1987.
De Hirsch	P. Naster, La collection Lucien de Hirsch, Catalogue des monnaies grecques, Bibliothèque Royale de Belgique, Cabinet des Médailles, Bruxelles, 1959.
De Luynes	J. Babelon, Catalogue de la collection de Luynes I-IV, Paris, 1924-1936.
ESM	E.T. Newell, The coinage of the Eastern Seleucid Mints from Seleucus I to Antiochus III, ANS NS 1, 1938.
Essays Carson-Jenkins	M. Price, A. Burnett, R. Bland et al., Essays in honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins, London, 1993.
Essays Kraay-Mørkholm	G. Le Rider, G.K. Jenkins, N. Waggoner, U. Westermark et al., Kraay-Mørkholm Essays. Numismatic studies in memory of C.M. Kraay and O. Mørkholm, Louvain-la-Neuve, 1989.
Essays Robinson	C.M. Kraay, G.K. Jenkins et al., Essays in Greek coinage presented to Stanley Robinson, Oxford, 1968.
Essays Thompson	O. Mørkholm, N.M. Waggoner et al., Essays in honor of Margaret Thompson, Wetteren, 1979.
Gabrici	E. Gabrici, La monetazione del bronzo nella Sicilia antica, Palermo, 1927.
Giesecke	W. Giesecke, Sicilia Numismatica, Leipzig, 1923.
Glaux	Collana di Studi e Ricerche di Numismatica, Milano.
Grose	S.W. Grose, Fitzwilliam Museum, Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins, Cambridge, 1923-1929, 3 vol.
Gulbenkian II	G.K. Jenkins et M. Castro Hipolito, A catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection of Greek coins, Part II, Greece to East, Lisboa, 1989.
Head	B.V. Head, Historia Numorum. A manual of Greek numismatics, 2ème édition, Oxford, 1911.
Hess	Adolph Hess AG, Luzern.
Hess-Leu	Adolph Hess AG - Bank Leu AG, Luzern.
Hirsch	Dr. Jacob Hirsch, München.
Hunterian	G. MacDonald, Catalogue of Greek coins in the Hunterian collection, University of Glasgow, Glasgow, 1899-1905.
IGCH	An Inventory of Greek Coin Hoards, New York, 1973.
Jameson	Collection R. Jameson I-IV, Paris, 1913-1932.
Jenkins	G.K. Jenkins, Monnaies grecques, Fribourg, 1972.
JIAN	Journal International d'Archéologie Numismatique, Paris/Athènes.
JNG	Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte, publication de la Bayerische Numismatische Gesellschaft, München.
Kraay-Hirmer	C.M. Kraay, M. Hirmer, Greek Coins, London, 1966.
Laffaille	M. Laffaille, Choix de monnaies grecques en bronze, Rolle, 1982.

Leu	Bank Leu AG, Zürich.
Leu-MM	Bank Leu AG, Zürich - Monnaies et Médailles S.A., Basel.
MM	Monnaies et Médailles S.A., Basel.
Müller	L. Müller, Numismatique d'Alexandre le Grand, suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III, Copenhague, 1855.
NAC	Numismatica e Antichità Classiche, Quaderni Ticinesi, Lugano.
Naville, Ars Classica	Naville & Co, Ars Classica S.A., Genève.
NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society.
Nomisma	H. von Fritze, H. Gaebler, Untersuchungen auf dem Gebiet der antiken Münzkunde, Berlin, 1907-1923.
Pozzi	Catalogue de monnaies grecques antiques provenant de la collection de feu le Professeur S. Pozzi, Naville, Genève, 1921.
Price	M.J. Price, The coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus, Zurich/London, 1991.
RBN	Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, publication de la Société Royale de Numismatique, Bruxelles.
Rec. Gén.	W.H. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure, Paris, 1908-1925.
Rizzo	G.E. Rizzo, Monete greche della Sicilia, Roma, 1946.
RN	Revue Numismatique, publication de la Société Française de Numismatique.
RNS	Royal Numismatic Society, London.
Rosen	N.M. Waggoner, Early Greek coins from the collection of Jonathan P. Rosen, ACNAC 5, 1983.
RSN	Revue Suisse de Numismatique, publication de la Société Suisse de Numismatique.
Sambon	A. Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, Paris, 1903.
SMA	E.T. Newell, The Seleucid Mint of Antioch, New York, 1918.
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG ANS	The Collection of American Numismatic Society, New York, 1969 ss.
SNG Ashmolean	Ashmolean Museum, Oxford, 1951 ss.
SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
SNG Berry	The Burton Y. Berry Collection, New York, 1961-1962.
SNG BM	The British Museum, London, 1993 ss.
SNG BN	France 2. Cabinet des Medailles, Cilicie, Paris, 1993.
SNG Copenhagen	The Royal collection of coins and medals, Danish National Museum, Copenhagen, 1942-1979.
SNG Delepierre	France 1. Collection Jean et Marie Delepierre, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris, 1983.
SNG Fitzwilliam	The Fitzwilliam Museum, Cambridge. Leake and General Collection, London, 1940-1971.
SNG Levante	Switzerland I. E. Levante, Cilicia, Berne, 1986.
	Ibid., Supplement 1, Berne, 1993.
SNG Lloyd	The Lloyd Collection, London, 1933-1937.
SNG Lockett	The Lockett Collection, London, 1938-1957.
SNG München	Deutschland. Staatliche Münzsammlung München, Berlin/München, 1968 ss.
Sternberg	Frank Sternberg AG, Zürich.
Strauss	P. Strauss, Collection Maurice Laffaille. Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990.
Tradart	Tradart Genève S.A., Genève.
Traité	E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, Paris, 1907-1932.
Typos	Typos, publication de la Société Suisse de Numismatique.
Vestigia	Vestigia. Beiträge zur Alten Geschichte, München.
Vlasto	O.E. Ravel, Descriptive catalogue of Tarentine coins formed by M.P. Vlasto, London, 1947.
Weber	L. Forrer, Descriptive catalogue of the collection of Greek coins formed by Sir Hermann Weber, London, 1922-1926.
Winterthur	H. Bloesch, Münzkabinett der Stadt Winterthur. Griechische Münzen in Winterthur, Winterthur, 1987.
WSM	E.T. Newell, The coinage of the Western Seleucid Mints from Seleucus I to Antiochus III, ANS NS 4, reprint 1977.
ZfN	Zeitschrift für Numismatik, publication de la Numismatische Gesellschaft zu Berlin.

Aureus frappé à Rome sous le règne d'Antonin Le Pieux, 138 - 161

MONNAIES ROMAINES

lot n° 176

REPUBLIQUE ROMAINE

L. Thorius Balbus.
Rome, 105 av. JC.
Denier, AR, 3,98 g, ↘.

125

Av. I.S.M.R. (Iuno Sospes Mater Regina) Buste de Junon Lanuvienne à droite, coiffée d'une peau de chèvre; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* L. THORIVS / BALBVS Taureau bondissant à droite; au-dessus, G.

Babelon (Thoria) 1; BMC RR I, 226, 1622; Sydenham 598; Crawford 316/1.

Belle patine foncée; superbe.

En souvenir de sa ville natale, Lanuvium, Thorius Balbus reproduit sur ses monnaies la tête de Junon Sospita, dite Junon Lanuvienne. Quant au taureau bondissant figurant sur le revers, il s'apparente phonétiquement au nom de Thorius. Thorius Balbus est nommé triumvir vers 94 av. JC Cicéron, son contemporain, le décrit comme un bon vivant, attiré par les plaisirs et la bonne chair, mais qui, soucieux de sa santé, ne consomme que les mets et les vins les plus raffinés (Cicéron, De fin., II, 20; Babelon (Thoria), pp 487-488).

L. Sulla et L. Manlius.
Atelier itinérant avec Sulla, 82 av. JC.
Denier, AR, 3,90 g, ↗.

126

Av. L. MANLI / PRO. Q Tête de Rome à droite, coiffée d'un casque ailé, trois mèches de cheveux tombant sur la nuque, parée d'un large collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* L. SVLLA. IM Sulla en toge conduisant un quadrige au pas à droite, tenant dans la main droite une palme et dans la main gauche les rênes; au-dessus, la Victoire volant à gauche et couronnant Sulla.

Babelon (Manlia) 4; BMC RR II, 462, 9; Sydenham 757; Crawford 367/5.

Finement patiné; superbe.

Lors de la bataille de la porte de la Colline, le proquesteur L. Manlius combat aux côtés de Sulla. Après la victoire, il est chargé de frapper les monnaies destinées à la solde de ses combattants. Le char triomphal de Sulla, représenté sur le revers de ces deniers, évoque le souvenir de ce succès militaire. Sur l'avers, la déesse Rome, assimilée à la Pallas grecque, incarne la fondation de Rome et les origines de l'empire (Babelon I, pp XIX et 410 et Babelon (Manlia), pp 177-178).

C. Postumius.
Rome, 74 av. JC.
Denier, AR, 4,09 g, ↙.

127

Av. Buste drapé de Diane à droite, les cheveux relevés et noués en chignon, l'arc et le carquois sur l'épaule; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C. POSTVMI / AT (ligaturé) Chien courant à droite, au-dessus d'un épieu de chasse couché à droite; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Postumia) 9; BMC RR I, 394, 3238; Sydenham 785; Crawford 394/1a.

Très finement patiné; bien centré; superbe.

Avant la bataille du lac Régille, menée sur le territoire de la ville de Tusculum, rivale de Rome, les ancêtres de C. Postumius avaient offert un sacrifice à Diane sur le mont Aventin. Pour évoquer cette victoire, qui donna à Rome la suprématie sur le Latium, C. Postumius, représente la déesse sur l'avers de ce denier. La chasse, activité principale de Diane, est symbolisée par le chien figurant sur le revers (Babelon II, pp 378-383).

M. Plaetorius M. f. Cestianus.
Rome, vers 69 av. JC.
Denier, AR, 3,99 g, →.

128

Av. Buste de Cérès à droite, les cheveux tressés autour d'un diadème et ornés de têtes de pavots, parée d'une boucle d'oreille et d'un collier; derrière, mouche; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* M. PLAETORI / CEST. EX. S.C Caducée ailé; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Plaetoria) 6; BMC RR I, 437, 3547; Sydenham 805; Crawford 405/3b; Sutherland 127 (variante).

Finement patiné; très beau.

C. Hosidius C. f. Geta.
Rome, 68 av. JC.
Denier, AR, 3,98 g, ↘.

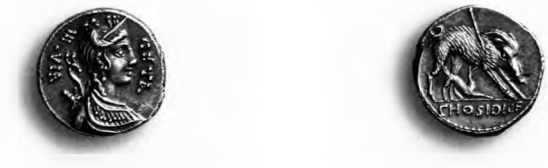

Voir agrandissement couleur p. 22

129

Av. GETA / III. VIR Buste diadémé et drapé de Diane à droite, parée d'un pendant d'oreille et d'un double collier à pendentifs, l'arc et le carquois sur l'épaule. *Rv.* C HOSIDI C F Le sanglier de Calydon debout à droite, transpercé d'une lance et attaqué par un chien; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Hosidia) 1; BMC RR I, 421, 3388; Sydenham 903; Crawford 407/2; Haeberlin 2457.

Très finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Lors de la fête des moissons, Oenée, roi de Calydon, oublie de faire un sacrifice à Artémis. Celle-ci se venge en lui envoyant un sanglier qui dévaste tout le royaume. Finalement, après de nombreuses péripéties, son fils Méléagre réussit à le vaincre. Le sanglier ("ὑs en grec et "sus" en latin) représenté sur le revers de ce denier fait allusion au nom de famille du monétaire (Babelon I, p. 546).

C. Calpurnius Piso L. f. Frugi.
Rome, 67 av. JC.
Denier, AR, 3,87 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 12

130

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux tombant en longues boucles sur la nuque; derrière, lettre Γ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C PISO L F FRVGI Cavalier au galop à droite, tenant une palme; au-dessus, symbole Ξ ; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Calpurnia) 24; BMC RR I - cf. 465, 3780 (lézard au lieu de Γ à l'avers); Sydenham 850; Crawford 408/1a.

Très finement patiné; très beau style; flan large, haut relief et bien centré; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.

Une monnaie de toute beauté.

Les monnaies émises par Caius Calpurnius Piso Frugi ressemblent à celles de son père, L. Calpurnius Piso Frugi. Le type d'avers, la tête couronnée d'Apollon, est le fruit d'un travail minutieux et compte parmi les meilleurs portraits émis par la république romaine. Compte tenu de l'épaisseur du flan, la hauteur du relief est exceptionnelle. Malgré l'esthétisme de ces deniers, les inconvénients pratiques d'émission et de stockage ont sans doute contribué à l'abandon de ce mode de frappe. Le cavalier nu du revers évoque les "Ludi Apollinares", la célébration annuelle instaurée par un ancêtre de ce monétaire, préteur en 211 av. JC Après son mariage avec Tullia, la fille de Cicéron, Calpurnius contribue à la libération de son beau-père exilé en Macédoine (Babelon I, pp 299-300; NC 1976, p. 9).

Q. Pomponius Musa.
Rome, 66 av. JC.
Denier, AR, 4,15 g, ↙.

131

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés; derrière, volumen noué avec une corde; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Q. POMPONI / MVSA Clio, la muse de l'histoire, debout à gauche, tenant dans la main droite un volumen et s'appuyant du bras gauche sur une colonne; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Pomponia) 11; BMC RR I, 443, 3610; Sydenham 813; Crawford 410/3; A. Alföldi, Studien zur Zeitfolge des Münzprägung der römischen Republik, RSN 1954, pl. 2, 8; Haeberlin 2489; Sutherland 129.

Assez rare; beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

L. Scribonius Libo.
Rome, 62 av. JC.
Denier, AR, 4,01 g, ↓.

132

Av. LIBO / BON. EVENT Tête diadémée de Bonus Eventus à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PVTEAL / SCRIBON Margelle du puit Scribonien ornée d'une guirlande de laurier entre deux lyres; au-dessous de la guirlande, le marteau de vulcain; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Scribonia) 8; BMC RR I, 419, 3377; Sydenham 928; Crawford 416/1a.

Joli style; très finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

Faustus Cornelius Sulla.
Rome, 56 av. JC.
Denier, AR, 4,03 g, ↘.

Voir agrandissement p. 149

133

Av. FEELIX Buste diadémé d'Hercule à droite, avec la peau du lion de Némée sur l'épaule; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FAVSTVS Diane conduisant un bige au galop à droite, tenant dans la main droite le lituus; au-dessus, croissant de lune et deux étoiles; au-dessous, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cornelia) 60 ; BMC RR I, 472, 3828; Sydenham 881a; Crawford 426/2.

Rare; très finement patiné; flan large, haut relief et bien centré; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire. ***Une monnaie de toute beauté.***

Combattant en Asie aux côtés de son beau-père Pompée, Faustus Cornelius Sulla se distingue lors de l'assaut contre le temple de Jérusalem en 63 av. JC Tous les deniers de Faustus Cornelius Sulla célèbrent la gloire de son père, L. Cornelius Sulla. Né en 138, celui-ci s'illustre dans la bataille de Cirta, au cours de laquelle Jughurta et son beau-père Bocchus ont été défaits. Proclamé dictateur en 82, il fait figure de héros protégé par les dieux et doté d'une chance surnaturelle, qui s'exprime dans son surnom de Felix, mentionné sur l'avers de cette monnaie. Diane, reproduite sur le revers, était une divinité particulièrement honorée par le dictateur. L'identification du buste de l'avers comme celui d'Hercule l'Africain et qui évoque la campagne menée par Felix en Afrique reste controversée. Certains y voient le portrait de Jugurtha ou de Bocchus (Babelon I, pp 403-422; BMC RR I p. 472).

Q. Cassius Longinus.
Rome, 55 av. JC.
Denier, AR, 3,97 g, →.

134

Av. Tête de Bonus Eventus à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque; derrière, un sceptre; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Q. CASSIVS Aigle debout à droite sur un foudre, les ailes déployées, entre le lituus et le praefericulum; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cassia) 7 ; BMC RR I, 481, 3868; Sydenham 916; Crawford 428/3.

Finement patiné; superbe.

Q. Cassius Longinus.
Rome, 55 av. JC.
Denier, AR, 3,97 g, ←.

135

Av. Tête de Bonus Eventus à droite, les cheveux longs tombant sur la nuque; derrière, un sceptre; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [Q CASSIVS] Aigle, les ailes déployées, debout à droite sur un foudre entre le lituus et le praefericulum; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cassia) 7; BMC RR I, 481, 3868; Sydenham 916; Crawford 428/3.

Très finement patiné; superbe.

P. Fonteius P. f. Capito.
Rome, vers 55 av. JC.
Denier, AR, 3,83 g, →.

136

Av. P FONTEIVS. P. F. - CAPITO III. VIR. Buste casqué et drapé de Mars à droite, un trophée sur l'épaule droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MN(ligaturé). FONT. TR. - MIL. Manius Fonteius chevauchant à droite, brandissant un javelot dans sa main droite contre un guerrier qui s'apprête à égorger un troisième combattant désarmé, le casque et le bouclier à terre; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Fonteia) 17; BMC RR I, 478, 3851; Sydenham 900; Crawford 429/1.

Assez rare; finement patiné; presque superbe.

Ce triumvir pourrait être le Publius Fonteius que P. Clodius Pulcher s'est choisi comme père adoptif pour pouvoir devenir tribun de la plèbe en 60 av. JC Il était probablement un neveu du tribun Manius Fonteius qui a gouverné la Gaule Narbonnaise de 76 à 73 et dont les exploits militaires sont évoqués au revers de cette monnaie (Babelon I, p. 509; BMC RR I, p. 478).

Q. Pompeius Rufus.
Rome, 54 av. JC.
Denier, AR, 3,55 g, ↘.

137

Av. Q. POMPEI Q. F. / RVFVS / COS Chaise curule entre une flèche et une branche de laurier; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SVLLA COS / Q. POMPEI. RVF Chaise curule entre une couronne de laurier et un lituus; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Pompeia) 5; BMC RR I, 485, 3885; Sydenham 909; Crawford 434/2.

Assez rare; très finement patiné; superbe.

L. Cornelius Lentulus et C. Claudius Marcellus.
Apollonia ou Asie Mineure, 49 av. JC.
Denier, AR, 3,75 g, ↗.

138

Av. L. LENT. C. MARC - COS. Tête nue d'Apollon à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Jupiter nu debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite un foudre et dans la main gauche un aigle; dans le champ gauche, étoile et la lettre Q; dans le champ droit, autel; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Claudia) 10; BMC RR II, 466, 21; Sydenham 1030; Crawford 445/2.

Assez rare; finement patiné; flan irrégulier; très bel exemplaire.

C. Vibius Pansa.
Rome, 48 av. JC.
Denier, AR, 3,95 g, ↘.

139

Av. PANSA Masque de Pan barbu à droite; derrière, pedum; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* N. IOVIS AXVR / C. VIBIVS C. F. C. N Jupiter Axurus, à demi nu, assis à gauche tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Vibia) 19; BMC RR I, 511, 3980; Sydenham 948; Crawford 449/1b; Haeberlin 2711; Kent-Hirmer, pl. 21, 77.

Finement patiné; superbe.

C. Vibius Pansa, nommé consul en 43 av. JC, est un ardent partisan de Jules César, qui lui offre le gouvernement de la Gaule Cisalpine. Il sera mortellement blessé cette même année, au cours de la guerre civile qui le verra s'affronter à Marc Antoine. Le masque de Pan, reproduit sur l'avers de cette monnaie, fait allusion au nom du monétaire. Quant à l'effigie de Jupiter, représentée sur le revers, elle associe apparemment Vibius avec la ville de Tarracina, anciennement Anxur, dans la citadelle de laquelle se dresse le temple de Jupiter Anxurus (Babelon II, p. 544; Crawford p. 465).

P. Accoleius Lariscolus.
Rome, vers 43 av. JC.
Denier, AR, 3,83 g, ↖.

140

Av. P. ACCOLEIVS - LARISCOLVS Buste drapé de Diane Nemorensis à droite, les cheveux enroulés au sommet de la tête; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Statues de Diane, Hécate et Séléné debout de face, supportant une poutrelle sur laquelle se trouvent trois cyprès; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Accoleia) 1; BMC RR I, 569, 4211; Sydenham 1148; Crawford 486/1.

Finement patiné; très beau.

L. Mussidius Longus.
Rome, 42 av. JC.
Denier, AR, 4,04 g, ↖.

141

Av. CONCORDIA Tête diadémée et voilée de la Concorde à droite; sous son menton, étoile; le tout dans un cercle perlé.*Rv.* L. MVSSIDIVS. LONGVS / CLOACIN Temple de Vénus Cloacina; à l'intérieur, deux statues drapées; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Mussidia) 6; BMC RR I, 577, 4244; Sydenham 1093 a; Crawford 494/ 42b; G. Fuchs, Achitekturdarstellungen auf Römischen Münzen, AMUGS/I, pl. 4, 46; E. Nasch, Bildlexikon zur Topographie des Antiken Rom I, 263, 308; H. Küthman und B. Overbeck, D. Steinbilder, I. Weber, Bauten Roms auf Münzen und Medaillen, München, 1973, 11.

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Le temple de Vénus Cloacina, représenté sur le revers de ce denier, aurait été érigé par les Romains et les Sabins pour célébrer leur réconciliation, après l'enlèvement des Sabines et le combat qui s'ensuivit. L'estrade de ce sanctuaire est encore visible de nos jours près du portique de la Basilique Aemilia de Rome. Les attributs de Vénus Cloacina sont similaires à ceux de la Concorde, dont le portrait figure sur l'avers.L'évocation de ces déesses, en cette période de guerre civile, prend toute sa signification (Babelon II, pp 240-243; E. Nash, op. cit., pp 262-263; H. Küthmann et B. Overbeck, D. Steinhilber, I. Weber, op. cit., p. 12; Pline, Histoire naturelle, XV, p. 36, I).

LES IMPERATORES

C. CASSIUS LONGINUS, † 42 av. JC.
Atelier itinérant avec Brutus et Cassius, 43-42 av. JC.
Denier, AR, 3,91 g, ↓.

142

Av. C. CASSI. IMP / LEIBERTAS Tête diadémée et voilée de la Liberté à droite, parée d'un collier de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LENTVLVS / SPINT Capis et lituus; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cassia) 18; BMC RR II, 482, 74; Sydenham 1305; Crawford 500/5; Cohen 6.

Assez rare; finement patiné; très beau/presque superbe.

C. Cassius Longinus est connu pour avoir été l'un des meurtriers de César. Proclamé Imperator à Sardes, il est vaincu, en Macédoine, par les troupes de Marc Antoine et se donne la mort. La famille des Cassii, célèbre pour le rigorisme de ses moeurs, s'enorgueillit d'avoir été expulsée de l'ordre des patriciens en raison de son dévouement à la cause de la liberté et à celle des Plébéiens. Aussi, l'effigie de la Liberté, est fréquemment représentée sur leurs monnaies (Babelon I, pp 323-338).

MARC ANTOINE, † 30 av. JC,
et LUCIUS ANTONIUS, son frère, † 41 av. JC.
avec M. Cocceius Nerva.
Atelier itinérant avec Marc Antoine, 41 av. JC.
Denier, AR, 3,21 g, ↓.

143

Av. M. ANT. IMP. AVG III VIR R P C M NERVA PROQ P Tête nue de Marc Antoine à droite. *Rv.* [L ANTONIVS] COS Tête nue de Lucius Antonius à droite; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Antonia) 48; BMC RR II, 492, 107; Sydenham 1185; Crawford 517/5a; Cohen 2; Haeberlin 3040.

Très rare; bons portraits; patine foncée; très bel exemplaire.

Marc Antoine, né en 83 av. JC, consul avec Jules César en 44, jusqu'à l'assassinat de ce dernier, fonde en 43 un triumvirat avec Octave et Lépide. Lors de ce partage, il reçoit la Gaule et obtient, en 38, la partie orientale de l'empire. Battu à Actium en 31 av. JC à la suite de ses différends avec Octave, Marc Antoine se donne la mort à 53 ans à Alexandrie. Tribun du peuple en 44, questeur en Asie, Lucius Antonius, le plus jeune et dévoué frère de Marc Antoine, est consul en 41, lorsqu'il est battu par Octave dans la bataille de Perusia. Plus tard, Octave le nommera à la tête de l'Ibérie (Babelon I, pp 158-176).

MARC ANTOINE, † 30 av. JC.
Atelier itinérant avec Marc Antoine, 32 av. JC.
Denier, AR, 3,81 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 12

144

Av. ANTONI. ARMENIA. DEVICTA Tête nue de Marc Antoine à droite; derrière, tiare arménienne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CLEOPATRAE. - REGINAE. REGVM FILIORVM REGVM Buste diadémé et drapé de Cléopâtre à droite, parée d'un collier de perles; au-dessous, proue de navire; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Antonia) 95; BMC RR II, 525, 179; Sydenham 1210; Crawford 543/1; Cohen 1; Leu 10, 13 = Hess, 6 janvier 1926, 856 (cet exemplaire); Kent-Hirmer, pl. 32, 111; Sutherland 188-189.

D'une grande rareté; bons portraits; finement patiné; bien centré; exceptionnel dans cette état de conservation; très bel exemplaire.

Une monnaie capitale du plus grand intérêt.

Marc Antoine, captivé par la beauté de Cléopâtre, s'installe avec elle à Alexandrie. En 34 av. JC, il conquiert l'Arménie, capture le roi Artavasde et revient célébrer sa victoire en Egypte. En 32, attaqué par Octave, son ancien allié, il rompt son mariage avec Octavie, la soeur de celui-ci, et épouse Cléopâtre. Emis cette même année, ce denier, associant Marc Antoine et la reine d'Egypte, célèbre à la fois la victoire sur l'Arménie, la donation d'Alexandrie à Cléopâtre et leur mariage (Babelon I, p. 195; P.V. Hill, From Naulochus to Actium: the Coinages of Octavian and Antony, 36-31 B.C., NAC V, 1976, pp 121-128).

OCTAVE, jusqu'au 16 janvier 27 av. JC.
Rome, 29 av. JC.
Denier, AR, 3,56 g, →.

145

Av. Buste ailé de la Victoire à droite, les cheveux relevés et noués en chignon, parée d'un pendant d'oreille, dans un cerle linéaire. *Rv.* [C]AESAR - DIVI.F Neptune nu debout à gauche, le pied droit sur un globe, tenant dans la main droite un aplustre et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 60; BMC RE I, 100, 615; RIC I², 59, 256; Giard 12.

Joli style; finement patiné; superbe.

La Victoire et Neptune sont une allusion à la bataille navale d'Actium, à l'entrée du golfe d'Ambracie. A l'issue des combats, en 31 av. JC, Octave remporte la victoire sur son ancien allié Marc Antoine et se rend maître de l'empire (BMC RE I, 1923, p. CXXIII). Le traitement de la Victoire, la poitrine et l'épaule découvertes, témoigne de l'influence hellénistique importée à Rome par des artistes grecs venus du Pont et d'Egypte.

OCTAVE, jusqu'au 16 janvier 27 av. JC.
Rome, 29-27.
Denier, AR, 3,65 g, ↘.

146

Av. Tête nue d'Octave à droite, dans un cercle linéaire. *Rv.* IMP. CAESAR sur la frise de la Curia Julia, dont le dessus du fronton est orné à chaque extrémité d'un soldat tenant une lance, et, au centre, d'une victoire debout sur un globe; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 122; BMC RE I, 103, 631; RIC I², 60, 266; Giard 52; G. Fuchs, Achitekturdarstellungen auf Römischen Münzen, AMUGS/I, pl. 8, 102 et 104; E. Nasch, Bildlexikon zur Topographie des Antiken Rom I, p. 302, 358; H. Küthman und B. Overbeck, D. Steinbilder, I. Weber, Bauten Roms auf Münzen und Medaillen, München, 1973, 23.

Belle patine de trouvaille; superbe.

En 44 av. JC, César entame l'édification du nouveau bâtiment du Sénat. Octave l'inaugure en 29 av. JC et le dédie à César en le nommant Curia Julia. Grâce à sa transformation en Eglise, au septième siècle ap. JC, le bâtiment est resté jusqu'à nos jours exceptionnellement bien conservé (E. Nash, op. cit., pp 301-303, H. Küthmann et B. Overbeck, D. Steinhilber, I. Weber, op. cit., op. cit., p. 18).

EMPIRE ROMAIN

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Samos, 21-20.
Denier, AR, 3,83 g, ↑.

147

Av. CAESAR Tête nue d'Auguste à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AVGVSTVS Taureau debout à droite, la tête relevée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 28; BMC RE I, 107, 662; RIC I², 79, 475; Giard 941 (Pergame); A. S. Robertson, Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet, Oxford 1962-1982, 283.

Rare; portrait de beau style; finement patiné; superbe.

A Samos, des boeufs sont associés au culte de Poséidon et une référence à ce culte en souvenir de la bataille d'Actium, dix ans auparavant, est probable. Ces monnaies ont dû être frappées durant l'hiver 21/20, lorsqu'Auguste prit ses quartiers dans cette ville (RIC I², p. 35). Pour la bataille d'Actium, voir la note de la monnaie n° 145.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Lyon, 13-14.
Denier, AR, 3,71 g, ↖.

148

Av. CAESAR AVGVSTVS - DIVI F PATER PATRIAE Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF - MAXIM Livie assise à droite, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et tenant dans la main gauche des épis; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 223; BMC RE I, 91, 545; RIC I², 56, 220; Giard 1693; Tradart 1992, 162 (cet exemplaire).

Finement patiné; superbe.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
pour Caius César, son petit-fils et fils adoptif, † 4 ap. JC.
Atelier indéterminé, vers 17 av. JC.
Denier, AR, 3,80 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 20

149

Av. CA-ES-AR Tête juvénile de Caius César à droite; le tout dans une couronne de chêne. *Rv.* AVG-VST Candélabre orné de têtes de béliers et surmonté d'un vase, le tout dans une couronne de fleurs, de bucranes et de patères.

Cohen (Caius César) 2; BMC RE I, 111, 684; RIC I², 85, 540; Giard 1013.

Très rare; beau style; finement patiné; flan large et de haut relief; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.
Une monnaie de toute beauté.

Cette monnaie appartient à une émission qui commémore les "ludi saeculares" de 17 av. JC, jeux qui célèbrent l'avènement du nouveau siècle (cf. RIC I², p. 38, XV, 2). Caius César était le fils d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste. Appelé à succéder à son grand-père, il ne lui survécut pas et mourut à l'âge de 24 ans.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
Lyon, 36-37.
Denier, AR, 3,89 g, →.

150

Av. TI CAESAR DIVI - AVG F AVGVSTVS Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF - MAXIM Livie assise à droite, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et tenant dans la main gauche un rameau; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 16; BMC RE I, 126, 48; RIC I², 95, 30; Giard 28; Tradart 1991, 250 (cet exemplaire); Kent-Hirmer, pl. 44, 155; Sutherland 269-270.

Portrait de beau style; finement patiné; superbe.

Né à Rome en 42 av. JC, Tibère, après s'être distingué dans plusieurs campagnes contre les Germains, les Illyriens et les Pannoniens, accède au trône en 14 ap. JC Il poursuit la politique pacifique instaurée par Auguste, s'occupant surtout des finances, de la justice et de l'administration des provinces. En 17 ap. JC, il reconstruit douze villes d'Asie détruites par un tremblement de terre. Stoïcien dédaigneux et misanthrope, écoeuré par les intrigues de ses proches, il se retire à Capri et meurt assassiné en 37 ap. JC.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
Alexandrie en Egypte, 20/21 ap. JC.
Tétradrachme, AR, 13,54 g, ↑.

151

Av. ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ / LZ Tête laurée de Tibère à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΘΕΟΣ - ΣΕΒΑΣΤΟΣ Tête radiée d'Auguste à droite.

BMC Alexandria 6, 38; SNG Copenhagen 47; Dattari 78; Tradart 1991, 253.

Bons portraits; finement patiné; haut relief et bien centré; superbe exemplaire.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
au nom d'Auguste, † 14 ap. JC.
Rome, vers 22-30.
As, AE, 11,49 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 22

152

Av. DIVVS. AVGVSTVS. PATER Sa tête radiée à gauche: le tout dans un cercle perlé. $7Rv. PROVIDENT Autel entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Auguste) 228; BMC RE I, 141, 149; RIC I², 99, 81; Giard 131; C.H.V. Sutherland, Divus Augustus Pater, A study in the aes coinage of Tiberius, NC 1941, pl. III, 8-18; Tradart 1991, 252 = TNA 3, 209; Sutherland 278.

Très bon portrait; très belle patine brun-ocre; superbe exemplaire.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
au nom de Germanicus César, son père, † 19 ap. JC.
Rome, 37-38.
Denier, AR, 3,86 g, ↓.

153

Av. C CAESAR. AVG. GERM. P. M. TR.POT Tête laurée de Caligula à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GERMANICVS CAES. P. C. CAES. AVG GERM Tête nue de Germanicus à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; BMC RE I, 148, 19; RIC I², 109, 18; Giard 28.

Très rare; très bons portraits; finement patiné; bien centré; superbe.

Né à Rome en 15 av. JC, Germanicus est l'époux d'Agrippine l'Ancienne et le père de Caligula. C'est un homme d'une beauté et d'une robustesse remarquables, d'une grande culture et d'une courtoisie exceptionnelle. A vingt et un ans, il reçoit un commandement en Dalmatie, s'y illustre et obtient les honneurs du triomphe. Après l'avènement de Tibère, il se distingue lors des campagnes de Syrie et de Cappadoce, mais il meurt, près d'Antioche, à trente-quatre ans, sans doute empoisonné. Très aimé du peuple pour sa bonté et son sens de la justice, sa mort plongea l'empire dans une grande affliction (Suétone, Caligula, III-IV).

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
Rome, 50-54.
As, AE, 11,45 g, ↙.

154

Av. TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP P.P Tête nue de Claude à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LIBERTAS-AVGVSTA / S-C La Liberté debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite un bonnet et tendant la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 47; BMC RE I, 192, 202; RIC I², 130, 113; Giard 230.

Très bon portrait; patine vert foncé; très beau.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
au nom de Germanicus César, son frère, † 19 ap. JC.
Rome, 50-54.
As, AE, 11,26 g, ↙.

155

Av. GERMANICVS. CAESAR TI. AVG. F. DIVI. AVG N Tête nue de Germanicus César à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TI CLAVDIVS CAESAR AVG GERM P M TR P IMP PP / S-C dans un cercle perlé.

Cohen (Germanicus) 9; BMC RE I, 193, 215; RIC I², 129, 106; Giard 241, pl. XXIX.

Très bon portrait; jolie patine vert-rougeâtre; très beau à superbe.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, 55 ap. JC.
Denier, AR, 3,66 g, ↙.

156

Av. NERO CLAVD DIVI F CAES AVG GERM IMP TR P COS Bustes à droite de Néron, nu, et d'Agrippine, drapée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AGRIPP AVG DIVI CLAVD NERONIS CAES MATER / EX SC Quadrige d'éléphants avec les figures à gauche de Claude, tenant dans la main droite un sceptre surmonté d'un aigle, et d'Auguste, tenant une patère dans la main droite et un sceptre dans la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Agrippine et Néron) 4; BMC RE I, 201, 8; RIC I², 150, 7; Giard 13.

Très rare; très bons portraits; très finement patiné; très beau à superbe.
Une monnaie d'un grand intérêt.

A l'avers de cette monnaie, Agrippine la Jeune apparaît au côté de son fils Néron, ce qui témoigne de l'influence qu'elle exerce encore sur lui. Pourtant, sur une émission semblable de l'année précédente, son nom figurait à l'avers et celui de son fils au revers, alors que maintenant c'est le nom de l'empereur qui apparaît à l'avers. C'est le début d'une disgrâce qui s'achèvera par l'assassinat de l'impératrice quatre ans plus tard. Sur le revers, la représentation de Claude divinisé s'inscrit dans la volonté de vouer un culte à l'empereur défunt dans le but de poursuivre sa politique et de légitimer le pouvoir encore fragile de Néron (E. Cizek, Néron, Paris, 1982, pp 96-98).

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, 62-68.
As, AE, 8,76 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 12

157

Av. NERO CLAVDIVS CAESAR AVG GERMANICVS Sa tête radiée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF MAX TR POT IMP. P. P. Néron, en Apollon, lauré et revêtu de la robe des citharoèdes, marchant à droite et jouant de la lyre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 241 (NERO CLAVD. CAESAR AVG GERMANIC) BMC RE I, - cf. 250, 257 (NERO CLAVD. CAESAR AVG GERMANIC); RIC I² 160, 123; Giard - ; D. W. Mac Dowall, The Western coinage of Nero, ANS NNM 161, 1979, 259; Kent-Hirmer, pl. 56, 197.

Rare variante; très beau portrait; belle patine ocre; très beau à superbe.

Elève de Sénèque, Néron est un homme de culture versé notamment dans l'art lyrique. Selon Tacite, "Dès ses jeunes années, il tourne la vivacité de son esprit vers d'autres objets : graver, peindre, chanter" (Annales, 13, 3, 7). L'empereur aime à paraître en public, et en artiste scrupuleux, il redoute le jugement des spectateurs (E. Cizek, Néron, Paris, 1982, pp 42-43). Il se considère surtout comme un citharède et Suétone nous rapporte que "on l'appréciait d'ores et déjà comme l'égal d'Apollon dans l'art du chant" (Suétone, Néron, LIII).

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, 64-65.
Denier, AR, 3,34 g, ↓.

158

Voir agrandissement couleur p. 22

Av. NERO - CAESAR Sa tête laurée et barbue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AVGVSTVS - GERMANICVS Néron debout de face, la tête radiée, tenant dans la main droite un rameau et dans la main gauche un globe surmonté de la Victoire; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 45, BMC RE I, 208, 60; RIC I², 153, 47; Giard 206; NFA 20, 118 = NFA 12, 191 (cet exemplaire).

Rare; très beau portrait; finement patiné; haut relief; superbe exemplaire.

En 64 ap. JC, afin d'assumer de nombreuses dépenses et de se concilier les milieux d'affaires, Néron impose une réforme monétaire. Pline l'Ancien nous a transmis le principe de cette réforme. L'aureus passait de 43 à 45 pour une livre romaine (327,45 g) d'or et le denier de 89 à 96 (Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, 33, 3). En réfondant les anciennes monnaies, le trésor impérial récupérait ainsi deux pour cent sur l'or et sept pour cent sur l'argent. Une autre mesure prévoyait également la réintroduction de la monnaie de bronze, une monnaie fiduciaire dont l'Etat garantissait l'équivalent en aurei ou en deniers (un aureus ou vingt-cinq deniers pour cent sesterces). La réforme fut certes bénéfique pour l'économie, mais elle entraîna en premier lieu le mécontentement des sénateurs et amorça une inflation qui nécessitera périodiquement de nouvelles réformes monétaires (E. Cizek, Néron, Paris, 1982, pp 301-303). Pour d'autres réformes monétaires, voir les notes des monnaies n° 255, 270 et 276.

GALBA, 9 juin 68 - 15 janvier 69.
Rome, 68-69.
Denier, AR, 3,57 g, ↓.

159

Av. IMP SER GALBA - CAESAR AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* DIVA-AVGVSTA Livie debout à gauche, tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre.

Cohen 55; BMC RE I, 310, 8; RIC I² 242, 186.

Rare; très bon portrait; très finement patiné; très beau à superbe.

La mort de Néron, en juin 68, marque la fin de la dynastie Julio-Claudienne et le début d'une guerre civile, au cours de laquelle quatre empereurs vont se succéder. Elle s'achèvera par le triomphe de Vespasien, fondateur de la dynastie des Flaviens. Ainsi, à la mort de Néron, Galba est investi du pouvoir suprême, mais il est impopulaire. Les armées de Germanie se révoltent et proclament Vitellius comme empereur. En janvier 69, Galba est assassiné et Othon prend sa place. Mais ce dernier, vaincu à Bedriac par Vitellius, en avril, se donne la mort. Le premier juillet, Vespasien, chef des armées de Judée s'insurge à son tour. Vitellius est tué en décembre 69 et Vespasien reçoit du Sénat le pouvoir suprême.

GALBA, 9 juin 68 - 15 Janvier 69.
Rome, octobre 68.
As, AE, 10,29 g, ↓.

160

Av. S SER GALBA IMP CAESAR AVG TR P Sa tête laurée à droite, le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CERE-S - AVGVSTA / SC Cérès assise à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une torche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 21; BMC RE I, 332, 140; RIC I², 251, 420.

Rare; beau portrait; joli patine vert foncé; très beau.

OTHON, 15 janvier - 17 avril 69.
Rome, 69 ap. JC.
Denier, AR, 3,38 g, ↓.

161

Av. IMP OTHO CAESAR AVG TR P Sa tête nue à droite. *Rv.* SECVRI-TAS PR La Sécurité debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un sceptre.

Cohen 15; BMC RE II, 367, 19; RIC I², 260, 10.

Rare; beau portrait; finement patiné; très beau.

Né à Ferentium en 32 ap. JC, Othon, qui fut un favori de Néron et l'amant de Poppée, était extrêmement soucieux de son apparence physique. Comme on peut le voir, sa chevelure est assez singulière; il s'agit en fait, l'empereur étant chauve, d'une perruque "si bien adaptée et seyante que nul ne pouvait la distinguer d'une chevelure naturelle" (Suétone, Othon, XII).

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Commagène, 69-70.
Semis, AE, 3,16 g, ↓.

162

Av. IMP. VESP. AVG Sa tête laurée à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PON TR POT Caducée ailé; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 349 (inscription de revers P M TR POT PP SC); BMC RE I - cf. 217, 880 (avers) et 218, 882 (revers); RIC II - cf. 109, 794 (inscription de revers P M TR POT PP).

Très rare variante; très beau portrait; jolie patine marron-ocre; presque superbe/très beau.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 74 ap. JC.
Denier, AR, 3,51 g, ↓.

163

Av. IMP CAESAR VESPASIANVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PON MAX - TR P COS V Vespasien, vêtu de la toge, assis à droite sur une chaise curule, les pieds sur un escabeau, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et tenant un rameau dans la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 364; BMC RE II, 25, 136; RIC II, 23, 77.

Très bon portrait; finement patiné; presque superbe.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 76 ap. JC.
Denier, AR, 3,57 g, ↓.

164

Av. IMP CAESAR VESPASIANVS AVG Sa tête lauré à droite. *Rv.* COS - VII Aigle debout de face sur un autel, la tête à droite et les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 122; BMC RE II, 34, 179; RIC II, 25, 98a.

Très beau à superbe.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome.
Quadrans, AE, 2,37 g, ↙.

165

Av. IMP DOMIT - AVG - GERM Buste casqué et drapé de Minerve à droite, le tout dans un cercle perlé. *Rv.* S-C Rameau d'olivier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 544; BMC RE II 410, 489, pl. 81, 11; RIC II, 207, 428.

Jolie patine marron; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 101-102.
Denier, AR, 3,35 g, ↓.

166

Av. IMP CAES NERVA TRA-IAN AVG GERM Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P.M.TR P COS IIII P P Hercule debout de face sur un piédestal, nu et coiffé de la peau du lion de Némée, tenant dans la main droite une massue et sur son bras gauche la peau du lion; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 234; BMC RE III, 42, 86, pl. 10, 15; RIC II, 247, 49.

Bon portrait; finement patiné; presque superbe/très beau.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Denier, AR, 3,32 g, ↓.

167

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC PM TR P Son buste lauré à droite, l'épaule gauche drapée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS V P P S P Q R OPTIMO PRINC La Victoire debout à gauche, nue jusqu'aux hanches, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un rameau; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 74; BMC RE III, 76, 328; RIC II, 253, 128.

Très bon portrait; finement patiné; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 112-114.
Denier, AR, 3,53 g, ↙.

168

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC PM TR P COS VI P P Son buste lauré et drapé à droite. *Rv.* S.P.Q.R. OPTIMO PRINCIPI. Trois enseignes militaires, celle de gauche étant surmontée d'une couronne; celle du milieu d'un aigle et celle de droite d'une main; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 577; BMC RE III, - cf. 95, 463 (inscription de revers S.PQR OPTIMO PRINCIPI); RIC II, 264, 294; Tradart 1991, 290 (cet exemplaire).

Beau portrait; finement patiné; superbe.

Trajan, né à Italica en 53 ap. JC, laisse le souvenir d'un des empereurs les plus parfaits et est le premier à recevoir le titre magnifique d'"Optimo Principi" (Cohen, p. 16). Grand militaire, il entreprend une politique de conquête en Asie Mineure et porte ainsi l'empire romain à son extension maximum. En prince généreux, il se lance dans de grands travaux, il interdit la persécution des chrétiens et pourvoit aux besoins et à l'éducation de cinq mille jeunes enfants. Les enseignes qui figurent au revers de cette monnaie jouent un rôle primordial dans la tactique militaire. L'aigle est l'insigne de la légion (six-mille hommes soit dix cohortes ou trente manipules) et il est porté par l'"aquilifer" qui se tient derrière la première cohorte. L'enseigne avec la couronne pourrait être celle d'une cohorte et celle avec la main l'enseigne d'un manipule.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 114-117.
Denier, AR, 3,57 g, ↓.

169

Av. IMP CAES NER TRAIAN OPTIM AVG GERM DAC Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PARTHICO P M-TR P COS VI P P SPQR La Vertu debout à droite, s'appuyant de la main droite sur une haste, tenant dans la main gauche le parazonium et posant le pied gauche sur un casque.

Cohen 193; BMC RE III, 122, 631; RIC II, 268, 334; Tradart 1991, 291 (cet exemplaire).

Finement patiné; presque superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Denier, AR, 3,39 g, ↙.

170

Av. IMP CAESAR TRAIAN - HADRIANVS AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* P M TR P COS III L'Océan couché à gauche, la tête armée de deux pinces de crustacé, tenant dans la main droite une ancre et s'appuyant avec le bras gauche sur un monstre marin; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1110; BMC RE III - cf. 257, 127 (la légende commence plus bas); RIC II, 349, 75; Tradart 1991, 297 (cet exemplaire).

Rare; très bon portrait; finement patiné; presque superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Denier, AR, 3,42 g, ↓.

171

Av. IMP CAESAR TRAIAN - HADRIANVS Son buste lauré à droite. *Rv.* P M TR - P COS III Vaisseau à voile navigant à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1174; BMC RE III, 270, 244; RIC II, 353, 113a.

Rare; très bon portrait; finement patiné; superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Denier, AR, 3,59 g, ↙.

172

Av. IMP CAESAR TRAIAN - HADRIANVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* P - M TR P - COS III / SAL AVG La Santé assise à gauche, tenant dans la main droite une patère et nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1327; BMC RE III, 279, 316; RIC II, 356, 137c.

Bon portrait; finement patiné; très bel exemplaire.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 132-134.
Denier, AR, 3,43 g, ↓.

173

Av. HADRIANVS AVGVSTVS Son buste nu et drapé à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* INDVLGENTI-A AVG P P / COS III L'Indulgence assise à gauche, tendant la main droite et tenant dans la main gauche un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 858; BMC RE III, - cf 310, 548 (buste non drapé); RIC II 364, 213h.

Rare; portrait de très beau style; très finement patiné; superbe exemplaire.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 140 ap. JC.
Denier, AR, 3,52 g, ↑.

174

Av. ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III Tête laurée d'Antonin le Pieux à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AVRELIVS CAESAR AVG P II F COS Buste nu et drapé de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 22; BMC RE IV, 26, 161; RIC III, 78, 417c.

Rare; bons portraits; presque superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 143-144.
Denier, AR, 3,39 g, ↓.

175

Av. ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P. COS III Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMPER-A-TOR. II La Victoire debout à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 437; BMC RE IV, 70, 496, pl. II, 9; RIC III, 39, 111 b.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 148-149.
Aureus, AU, 7,25 g, ↘.

Voir agrandissement p. 86

176

Av. ANTONINIVS AVG - PIVS PP TR P XII Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C-OS - IIII L'Equité debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 237; BMC RE IV, 94, 646; RIC III, 48, 177a.

Très beau portrait; flan large, de haut relief et bien centré; d'une conservation exceptionnelle, superbe exemplaire.
Une monnaie de grande qualité.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 148-149.
Denier, AR, 3,39 g, ↓.

177

Av. ANTONIVS AVG - PIVS P P TR P XII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS-III-I L'Abondance debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite deux épis au-dessus d'un modius rempli d'épis et s'appuyant de la main gauche sur une ancre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 284; BMC RE IV, 95, 658; RIC III, 47, 175.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

En février 138 ap. JC, Adrien associe à l'empire Antonin, en exigeant que ce dernier adopte à son tour Marc Aurèle et Lucius Verus. A Rome, le titre d'Empereur n'était pas héréditaire. Pour s'assurer une descendance à la tête de l'empire, l'empereur devait s'associer un successeur en le nommant Auguste. Le Sénat n'avait alors pas d'autre alternative que de ratifier ce choix. Quand un empereur n'avait pas de fils ou quand il ne voulait pas qu'il lui succède, il devait, s'il voulait instaurer ou perpétuer une dynastie, adopter un successeur. Chez les Antonins, Commode, fils de Marc Aurèle, fut le seul à ne pas avoir dû être adopté.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 154-155.
As, AE, 11,96 g, ↓.

178

Av. ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* BRITANNIA. COS IIII / S-C La Bretagne assise à gauche sur un rocher, soutenant de la main droite sa tête et la main gauche posée sur le rocher; devant elle, un bouclier et un sceptre surmonté d'un aigle.

Cohen 117; BMC RE IV, 330, 1972; RIC III, 142, 934; Tradart 1991, 316 (cet exemplaire).

Rare; très bon portrait; belle patine verte; superbe exemplaire.

Le règne d'Antonin le Pieux fut serein et marque l'apogée de l'empire. Le revers de cette monnaie rappelle pourtant une des rares guerres de ce règne. Des tribus non soumises de Grande-Bretagne se soulèvent au nord du mur d'Adrien et sont vaincues en 143 ap. JC par Lollius Urbicus. A la suite de cette guerre, le mur d'Adrien sera prolongé en Basse-Ecosse par le Mur d'Antonin. Cette victoire fut jugée assez importante pour que le Sénat accorde à l'empereur les honneurs d'un triomphe (C. Foss, Roman Historical Coin, London, 1990, p. 122).

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
au nom de Faustine, son épouse, † 141 ap. JC.
Rome, après 141 ap. JC.
Denier, AR, 3,18 g, ↑.

179

Av. DIVA - FAVSTINA Buste drapé de Faustine à droite, les cheveux relevés et retenus par un double bandeau de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AVGV-STA Vesta voilée debout à gauche tenant dans la main droite le simpulum et dans la main gauche un objet indéterminé; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 108 (paladium dans la main gauche); BMC RE IV - cf. 62, 435 (paladium dans la main gauche); RIC III - cf. 71, 368 (paladium dans la main gauche).

Très joli portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Rome, décembre 163 - décembre 164.
Denier, AR, 3,04 g, ↓.

180

Av. M ANTONINVS - AVG IMP II Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* T R P XVIII -COS III La Félicité assise à droite, tenant dans la main droite un caducée et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 853; BMC RE IV, 419, 260; RIC III, 221, 113.

Très bon portrait; très finement patiné; haut relief; superbe exemplaire.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Rome, décembre 171 - décembre 172.
Aureus, AU, 7,25 g, ↘.

181

Av. M ANTONINVS - AVG T R P XXVI Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* IMP VI-COS III Marc Aurèle en habit militaire, debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un foudre et s'appuyant de la main gauche sur une haste renversée, couronné par la Victoire avançant à gauche et tenant dans la main gauche une palme; entre Marc Aurèle et la Victoire, globe; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 308; BMC RE IV, 466, 567, pl. 64, 8; RIC III, 233, 264.

Assez rare; bon portrait; très beau.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Amasie du Pont, 165 ap. JC.
Tétrassarion, AE, 27,94 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 19

182

Av. AYT KAIC M AYP A-NTΩNINΩ CEB Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AΛP AMAC NE-ΩK K MHT K ΠPΩ ΠONT / E PΞE Marc Aurèle et Lucius Verus debout, face à face, se serrant la main droite et tenant dans leur main gauche un volumen; le tout dans un cercle perlé.

BMC Pontus - cf. 3 (au revers, date différente ET PΞE Θ); SNG von Aulock 6699 (mêmes coins); Rec. Gén., 37, 20a, pl. IV, 17 (même coin d'avers).

Très bon portrait; très jolie patine gris-vert; flan large; superbe.

Né à Rome en 130 ap. JC, Lucius Verus est adopté par Antonin le Pieux en même temps que Marc Aurèle (voir la note de la monnaie n° 177). Ce dernier, proclammé empereur, l'associe au pouvoir avec le titre d'Auguste. Après s'être illustré lors de campagnes en Syrie et en Arménie, il épouse, à Ephèse, Lucille, la fille de Marc Aurèle.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
pour Faustine Junior, son épouse, † 175 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,41 g, ↑.

183

Av. FAVSTINA AVGVSTA Son buste drapé à droite, les cheveux retenus en chignon par un double bandeau de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IVNONI RE-GINAE Junon debout à gauche, tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; à ses pieds, paon à gauche, la tête à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 139; BMC RE VI, 401, 120; RIC III, 270, 696.

Très finement patiné; superbe.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
pour Faustine Junior, son épouse, † 175 ap. JC.
Rome.
Sesterce, AE, 27,89 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 22

184

Av. FAVSTINA - AVGVSTA Buste drapé de Faustine Junior à droite, les cheveux ondulés et retenus en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MATRI - MAGNAE / SC Cybèle assise à droite entre deux lions, tenant de sa main gauche un tambourin appuyé sur le genou gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 169; BMC RE IV 534, 932; RIC III, 346, 1663, pl. XIII, 260; Leu 18, 343 (cet exemplaire).

Rare; très joli portrait; belle patine verte; presque superbe.

Faustine, fille d'Antonin le Pieux, épouse le fils adoptif de ce dernier, Marc Aurèle. Belle, de nature ardente et voluptueuse, elle a eu, dit-on, de nombreux amants. Malgré cela, l'empereur, à qui elle avait donné treize enfants, prit souvent sa défense et fut profondément affligé par sa mort survenue en 175 ap. JC Au revers de cette monnaie figure Cybèle, grande déesse de Phrygie, personnification de la fertilité, souvent appelée "Mère des Dieux" ou la "Grande Mère" (voir la monnaie n° 233).

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
pour Annius Verus, son fils, 166-169.
Rome.
Quadrans , AE, 3,09 g, ↑.

185

Av. Buste de Bacchus à droite, couronné de pampre et les épaules couvertes de raisin; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* S-C dans une couronne de pampre et raisin.

Cohen (Tessères) 31; BMC RE - ; RIC II, 219, 34.

Rare; très joli portrait; jolie patine marron-vert; superbe.

Annius Verus, fils de Marc Aurèle et de Faustine, est né en 163 ap. JC Il reçoit à trois ans le titre de César, mais meurt, à Préneste, âgé de sept ans, des suites de l'opération d'une tumeur. L'empereur le pleura cinq jours, mais il ne fit pas interrompre les Jeux Capitolins qui se déroulaient à ce moment-là. Il demanda seulement de dédier des statues à son fils mort et de porter l'effigie en or du défunt lors de la procession des Jeux (Histoire Auguste, Marc Aurèle, XXI, 3-5).

LUCIUS VERUS, 7 mars 161 - 169.
Rome, automne - décembre 163 ap. JC.
Denier, AR, 3,22 g, ↑.

186

Av. L VERVS AVG ARMENIACVS Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR P III IMP II COS II / ARMEN L'Arménie assise à terre, entourée d'armes, soutenant sa tête de la main droite; devant elle, une enseigne militaire.

Cohen 6; BMC RE IV, 417, 239; RIC III, 254, 501.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

Lucius Verus, en 160 ap. JC, part en campagne en Syrie, contre les Parthes. En 163, il les rejette hors d'Arménie, prend la capitale Atraxata et la détruit. Il fonde une nouvelle capitale, Koinepolis, et installe comme roi Soème, un protégé de Rome (voir la monnaie n° 187). De retour à Rome, il reçoit les honneurs du triomphe et le Sénat lui décerne le titre d'Armeniacus.

LUCIUS VERUS, 7 mars 161 - 169.
Rome, décembre 163 - décembre 164.
Aureus, AU, 7,27 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 12

187

Av. L VERVS AVG - ARMENIACVS Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR P III-I - IMP II COS II / REX ARMEN / DAT Lucius Verus assis à gauche sur une estrade; derrière lui, le préfet du prétoire debout à gauche et devant lui, un soldat debout à gauche; au pied de l'estrade, le roi Soème debout à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 158; BMC RE IV, 426, 300; RIC III, 255, 512.

Rare; très beau portrait; haut relief; superbe exemplaire.

Pour H. Cohen, la tête de Lucius Verus, majestueuse avec sa longue barbe et ses épais sourcils, est un des plus beaux modèles de l'art Antique (Cohen, p. 171). Pour le thème du revers, voir la note de la monnaie n° 186.

LUCIUS VERUS, 7 mars 161 - 169.
pour Lucille, son épouse, † 164 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,16 g, ↘.

188

Av. LVCILLAE AVG ANTONINI AVG F Buste drapé de Lucille à droite, les cheveux divisés en quatres bandes et retenus à l'arrière en chignon. *Rv.* VE-NVS Vénus debout à gauche tenant dans la main droite une pomme et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 70; BMC RE IV, 429, 322; RIC III, 276, 784.

Très finement patiné; superbe.

COMMODE, 177 - 31 décembre 192.
Rome, 186-89.
Sesterce, AE, 23,00 g, ↑.

189

Av. M COMMODVS ANT-P FELIX AVG BRIT Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMAE AE-TERNAE / COS V PP / S-C Rome casquée, assise à gauche, tenant dans la main droite la Victoire à droite, et s'appuyant de la main gauche sur une haste; devant son siège, un bouclier.

Cohen 648; BMC RE IV - cf. 814, 609 (ANT P - FELIX); RIC III, 429, 550; Tradart 1991, 332 (cet exemplaire).

Bon portrait; très jolie patine ocrée; très bel exemplaire.

DIDE JULIEN, 28 mars - 2 juin 193 ap. JC.
pour Didia Clara, sa fille.
Rome, mai - 7 juin 193 ap. JC.
Denier, AR, 3,10 g, ↓.

190

Av. DIDIA CL-ARA AVG Buste drapé de Didia Clara à droite, les cheveux formant quatre rangées de crans et retenus à l'arrière en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* HILA-R TEMPOR L'Allégresse debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une longue palme et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 3; BMC RE V, 14, 14; RIC IV/1 16, 10.

D'une grande rareté; joli portrait; finement patiné; très beau.

ALBIN, automne 195 - 19 février 197.
Lyon, 195-197.
Denier, AR, 3,02 g, ↑.

191

Av. IMP CAES D CLO - SEP ALB AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES LEG-ION COS II Deux mains jointes tenant une aigle légionnaire; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 22; BMC RE V, 68, 284; RIC IV/1, 47, 20.

Rare; très bon portrait; finement patiné; superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Rome, 200 ap. JC.
Denier, AR, 3,33 g, ↘.

192

Av. SEVERVS AVG - PART MAX Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR - P VIII - COS - II P P La Victoire volant à gauche, tenant dans ses mains une guirlande; dans le champ gauche, un bouclier sur un cippe; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 454; BMC RE V, 189, 175; RIC IV/1, 110, 150; Philip V. Hill, The Coinage of Septimus Severus and his Family of the Mint of Rome, London, 1977, 444 (correction).

Bon portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Rome, 203 ap. JC.
Denier, AR, 3,36 g, ↓.

193

Av. SEVERVS - PIVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P XI- COS III P P La Fortune assise à gauche, tenant dans la main droite un gouvernail et dans la main gauche une corne d'abondance; au-dessous du siège, roue; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 461; BMC RE V, 240, 432; RIC IV/1, 116, 189b; Ph. V. Hill, op. cit., 601; Tradart, 1991, 345 (cet exemplaire).

Bon portrait; finement patiné; superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Rome, 207 ap. JC.
Aureus, AU, 7,15 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 22

194

Av. SEVERVS - PIVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE / AVGG La Victoire conduisant un bige au galop à droite, tenant dans la main droite un fouet et dans la main gauche les rênes; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 712; BMC RE V, 223, 369; RIC IV/1, 128, 299; Ph. V. Hill, op. cit., 894.

Très bon portrait; très beau à superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Périnthe en Thrace, 198-211.
Médaillon, AE, 40,67 g, ↗.

Voir agrandissement p. 151

195

Av. Α V .Κ.Λ.CΕΠΤΙ-CΕVΗΡΟC.[ΠΕ] Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* ΦΙΑΔΕΛΦΕΙΑ.Π-ΕΡΙΝΘΙΩΝ ΝΕ / ΩΚΟΡΩΝ Hercule marchant à droite, l'épaule droite couverte de la peau du lion de Némée et tenant le sanglier d'Erymanthe sur l'épaule gauche; devant lui, Eurysthée nu debout à gauche dans un tonneau et levant les bras; le tout dans un cercle perlé.

BMC Thrace - ; SNG Copenhagen - ; E. Schönert, Die Münzprägung von Perinthos, Berlin, 1965, 521; Aufhäuser 3, 234a (cet exemplaire en couverture du catalogue).

Extrêmement rare; très beau portrait; patine noirâtre; d'une conservation exceptionnelle; superbe.
Très intéressante monnaie par son thème mythologique.

Seulement quatre exemplaires cités par Schönert. Le troisième travail imposé à Hercule par Eurysthée, son cousin, est de capturer vivant le gigantesque sanglier d'Erymanthe et de le lui ramener à Mycènes. A la vue du sanglier, Eurysthée, saisi de terreur, se réfugie dans une jarre. Le sanglier, qui sait déterrer la truffe et qui vit en repli solitaire dans la forêt, est un symbole universel de l'autorité spirituelle et a été magnifié par toutes les grandes civilisations de l'Antiquité. Il génère à la fois terreur et courage, et sa capture valorise le chasseur.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
pour Julie Domne, son épouse, † 217 ap. JC.
Rome, 200 ap. JC.
Denier, AR, 3,24 g, ↗.

196

Av. IVLIA - AVGVSTA Buste drapé de Julie Domne à droite, les cheveux formant cinq rangées de crans et retenus à l'arrière en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CERERI - FRVGIF Cérès assise à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une longue torche enflammée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 14; BMC RE V, 158, 10; RIC IV, 166, 546; Ph. V. Hill, op. cit., 424; Tradart 1991, 348 (cet exemplaire).

Très joli portrait; finement patiné; presque superbe.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
pour Geta, son fils, César 198 - 209.
Rome, 200-202.
Denier, AR, 3,42 g, ↑.

197

Av. P SEPT GETA - CAES PONT Buste nu et drapé de Geta à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRI-NC IVVENTVTIS Geta debout à gauche, en habit militaire, tenant une vindicta et s'appuyant de la main gauche sur une haste; derrière, trophée d'armes.

Cohen 157; BMC RE V, 199, 235; RIC IV/1, 316, 18; Ph. V. Hill, op. cit., 423.

Très finement patiné; très beau.

CARACALLA, 198 - 8 avril 217.
Rome, 215 ap. JC.
Denier, AR, 3,47 g, ↑.

198

Av. ANTONINVS PIVS AVG GERM Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P XVIII COS IIII P P La Fidélité militaire debout à gauche, tenant une enseigne militaire dans chaque main; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 315; BMC RE V, 457, 143, pl. 71, 5; RIC IV/1, 251, 266; Ph. V. Hill, op. cit., 1501.

Très bon portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

CARACALLA, 198 - 8 avril 217.
Isaura en Cilicie, vers 200 ap. JC.
AE, 8,04 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 12

199

Av. AV K M AV - ANTΩNEINOC Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; sur la cuirasse, gorgoneion; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MHTR-OΠO-ΛEΩ-C ICAV / PΩN Temple à quatre colonnes dont deux ioniennes et deux corinthiennes; à l'intérieur, buste de Zeus sur une colonne; le tout dans un cercle perlé.

BMC Isauria 13, 2; SNG von Aulock 8653; SNG BN 497; SNG Levante 263; Tradart 1993, 250.

Très joli buste; très belle patine vert clair; bien centré; superbe.
Une très jolie monnaie.

CARACALLA, 198 - 8 avril 217.
Antioche en Syrie, 209-212.
Tétradrachme, AR, 12,61 g, ↓.

200

Av. AVT KAI-ANTΩNEINOC CE-B Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPXEΞ VΠA-TOC.TO.Γ. Aigle, debout de face, la tête à droite, les ailes déployées, tenant une couronne dans son bec; de chaque côté de son cou, étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - cf. 194, 360 (étoile entre les jambes); SNG Copenhagen - ; A. R. Bellinger, The Syrian Tetradrachms of Caracalla and Macrinus, ANS NS 3, 1940, 23, 12; Tradart 1993, 251.

Finement patiné; superbe.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
Rome, 217-218.
Denier, AR, 3,42 g, ↓.

201

Av. IMP C M OPEL SEV MACRINVS AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDENTIA DEORVM La Providence debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une vindicta au-dessus d'un globe et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 108; BMC RE V, 506, 73; RIC IV/2, 11, 80.

Bon portrait; finement patiné; flan large; superbe.

Pour le thème de revers, voir la note de la monnaie n° 216.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
Rome, 217-218.
As, AE, 9,55 g, ↑.

202

Av. IMP CAES M OPEL SEV MACRINVS AVG Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELICITAS TEMPORVM / S-C La Félicité debout à gauche, tenant dans la main droite un caducée et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 17 (corne d'abondance au lieu du sceptre); BMC RE V, 516, 109; RIC IV/2, 19, 178; Tradart 1991, 368 (cet exemplaire).

Beau portrait; belle patine verte; presque superbe.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
Rome, décembre 217 ap. JC.
Denier, AR, 3,14 g, ↓.

203

Av. IMP C M OPEL SEV-MACRINVS AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P II COS PP Annona debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une corne d'abondance; à ses pieds, dans le champ gauche, modius rempli d'épis; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 47; BMC RE V, 501, 41 (attribué à Antioche); RIC IV/2, 7, 26.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
Byzance en Thrace.
Heptassarion (?), AE, 18,51 g, ↓.

204

Av. AV K M OΠEΛ CEOVP MAKPEIONOC AV Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* EΠI NEIKHC TO Z - B-VZANTIΩN La Victoire debout de face la tête à gauche tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

BMC Thrace - ; SNG Copenhagen 518; E. Schönert-Geiss, Die Münzprägung von Byzantion, Teil II : Kaiserzeit, Berlin/Amsterdam 1972, 1637.

Rare; belle patine verte; flan large; presque superbe.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
pour Diaduménien, son fils, César 217-218.
Antioche, 217-218.
Denier, AR, 3,68 g, ↑.

205

Av. M OPEL ANT DIADVMENIAN CAES Son buste drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRINC IVVENTVTIS Diaduménien debout de face, la tête à droite, en habit militaire, tenant dans la main droite une enseigne militaire et dans la main gauche un sceptre; derrière, dans le champ droit, deux autres enseignes; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 3; BMC RE V, 510, 89; RIC IV/2, 13, 102a.

Rare; beau portrait; finement patiné; presque superbe.

MACRIN, 11 avril 217 - juin 218.
pour Diaduménien, son fils, César 217-218.
Hierapolis en Cilicie, 218 ap. JC.
AE, 9,64 g, ↑.

206

Av. M ΟΠΕΛΛΙ - ΑΝΤΩΝΙΝΟC ΔΙΑΔ K Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* ΙΕΡΟ - ΠΟ ΚΑC - [TABA] / IEROC Couronne agonistique entre deux flambeaux enflammés.

BMC Cilicie - ; SNG BN 2242; SNG Copenhagen 146; SNG Von Aulock - ; SNG Levante - ; A. Dupont-Sommer et L. Robert, La déesse de Hierapolis-Castalba (Cilicie), Paris, 1964, 77, 40, pl. XXIX, 101; R. Ziegler, Münzen Kilikiens aus kleineren deutschen Sammlungen, Vestigia 42, München 1988, 1309.

Rare; patine noirâtre; superbe.

F. Imhoof-Blumer a démontré que ces objets circulaires, identifiés souvent à des urnes, étaient en fait la représentation des couronnes distribuées en guise de prix aux athlètes. Les deux torches dans le champ précisent ici qu'il s'agit du prix destiné au vainqueur de la course aux flambeaux (F. Imhoof-Blumer, Athleten und Agonotheten mit Preiskronen, Nomisma V, 1910, pp 39-40).

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
Rome.
Antoninien, AR, 5,07 g, ↓.

207

Av. IMP CAES M AVR ANTONINVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTOR - ANTONINI AVG La Victoire avançant à droite, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 291; BMC RE V, 534, 32; RIC IV/2, 38, 155.

Très bon portrait; flan large; superbe.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
Antioche.
Denier, AR, 3,66 g, ↑.

208

Av. ANTONINVS PIVS FEL AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* FELICIT-AS / TEMP Vaisseau à voile navigant à gauche, avec sept rameurs et un pilote, la proue ornée d'une enseigne et d'un acrostolium, et la poupe d'un mat penché; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 27; BMC RE V, 573, 277; RIC IV/2, 42, 188.

Assez rare; bon portrait; très finement patiné; superbe.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
Antioche.
Denier, AR, 3,94 g, ↓.

209

Av. ANTONINVS PIVS FEL AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SANCT DEO SOLI / ELAGABAL Quadrige à droite, orné de quatre parasols et portant une pierre conique sur laquelle est représenté un aigle; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 268; BMC RE V, 574, 284; RIC IV/2, 43, 195.

Très rare; bon portrait; très finement patiné; presque superbe.

Elagabale, de son vrai nom Varius Avitus Bassianus, était, avant sa proclamation comme empereur, grand-prêtre du dieu Heliogabal ("helios" signifiant soleil et "jebel" montagne) à Emèse. Il introduisit ce culte à Rome, lui édifia un temple, l'Elagabalium, et fit transporter en grandes pompes la pierre noir d'Emèse à Rome. Chaque année, Elagabale présidait le cortège qui transportait la pierre d'Emèse à travers la ville. Celle-ci, recouverte de pierres précieuses et décorée d'un aigle, était déposée sur un char tiré par des chevaux blancs. L'empereur tenait les rênes des chevaux, marchant à reculons et regardant la pierre sacrée (Hérodien V, 6, 6-9). Cette pierre était très certainement un météorite, adoré à Emèse depuis la plus haute antiquité.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
pour Julia Paula, son épouse.
Rome, 219-220.
Denier, AR, 3,23 g, ↓.

210

Av. IVLA PAVLA AVG Buste drapé de Julia Paula à droite, les cheveux ondulés retenus en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONCORDI-A AVGG La Concorde assise à gauche tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche une double corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 16; BMC RE V, 555, †; RIC IV/2, 46, 216; Kent-Hirmer, pl. 117, 418.

Joli portrait; finement patiné; presque superbe.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
pour Julia Soémias, sa mère, † 222 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 2,46 g, ↓.

211

Av. IVLIA SOAEMIAS AVG Buste drapé de Julia Soémias à droite, les cheveux ondulés et retenus en chignon. *Rv.* VENVS CA-ELESTIS Vénus diadémée debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une pomme et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ gauche, étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 8; BMC RE V, 537, 47; RIC IV/2, 48, 241.

Très finement patiné; très beau.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
pour Julia Maesa, sa grand-mère, † 226 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 2,46 g, ↓.

212

Av. IVLIA MAESA AVG Buste drapé de Julia Maesa à droite, les cheveux ondulés et retenus en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* I-V-N O Junon debout à gauche, tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 16; BMC RE V, 540, 67; RIC IV/2, 49, 254.

Très joli portrait; très finement patiné; presque superbe/très beau.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
pour Julia Maesa, sa grand-mère, † 226 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,17 g, ↓.

213

Av. IVLA MAESA AVG Buste drapé de Julia Maesa à droite, les cheveux ondulés et retenus en chignon; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PVDIC-I-TIA La Pudeur assise à gauche, levant avec la main droite son voile et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 36; BMC RE V, 541, 77; RIC IV/2, 50, 268.

Très joli portrait; très finement patiné; flan irrégulier; très beau.

ELAGABALE, 16 mai 218 - 6 mars 222.
au nom de Caracalla, † 217 ap. JC.
Rome, 218 ap. JC.
Denier, AR, 3,36 g, ↓.

214

Av. DIVO ANTONINO MAGNO Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout de face sur un globe, la tête à droite, les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 32; BMC RE V, 531, 7-8, pl. 85, 4; RIC IV/2, 128, 717; Tradart 1993, 249; Kent-Hirmer pl. 118, 422.

Rare; portrait de très beau style; finement patiné; superbe exemplaire.

ALEXANDRE SEVERE, 6 mars 222 - mars 235.
Rome, 231-235.
Denier, AR, 3,23 g, ↑.

215

Av. IMP ALEXANDER PIVS AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MAR-S-V-LTOR Mars, en habit militaire, avançant à droite, tenant dans la main droite une haste et portant sur le bras gauche un bouclier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 161; BMC RE VI, 198, 835; RIC IV/2, 89, 246.

Très bon portrait; finement patiné; bien centré; superbe.

ALEXANDRE SEVERE, 6 mars 222 - mars 235.
Rome, 231-235.
Dupondius, AE, 9,86 g, ↗.

216

Av. IMP ALEXANDER PIVS AVG Son buste radié à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDE-NTIA AVG / S-C La Prévoyance debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite deux épis au-dessus d'un modius rempli d'épis; et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 506; BMC RE VI -; RIC IV/2 121, 643.

Beau portrait; très jolie patine gris-vert foncé; superbe.

Dans la propagande impériale, la personnification de la Providence se rapporte à deux qualités bien distinctes de l'empereur. Quand elle est représentée, comme sur cette monnaie, avec les mêmes attributs que l'Annona, elle insiste sur le côté prévoyant de l'empereur qui veille à l'approvisionnement de Rome en blé. Quand elle porte la vindicta, elle met en avant le côté providentiel de l'empereur qui garantit la liberté de Rome. Voir également la monnaie n° 201.

ALEXANDRE SEVERE, 6 mars 222 - mars 235.
Rome, 233 ap. JC.
Denier, AR, 3,10 g, ↑.

217

Av. IMP ALEXANDER PIVS AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P XII COS III P P Le Soleil radié avançant à gauche, levant la main droite et tenant dans la main gauche un fouet; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 440; BMC RE VI 205, 930-931; RIC IV/2, 80, 120.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe.

ALEXANDRE SEVERE, 6 mars 222 - mars 235.
Colybrassus en Cilicie.
AE, 4,65 g, ↑.

218

Av. AY CE AΛE-ΞANΔPOC Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* KO ΛYBPA-CCEΩN Athéna debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un bouclier et dans la main gauche une haste; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cilicie - ; SNG BN - ; SNG Von Aulock - ; SNG Levante - ; Rec. Gén. - ; R. Ziegler, Münzen Kilikiens aus kleineren deutschen Sammlungen, Vestigia 42, München 1988, - .

D'une grande rareté; fine patine gris-vert clair; superbe.

ALEXANDRE SEVERE, 6 mars 222 - mars 235.
pour Julia Mamea, sa mère, † 235 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 2,99 g, ↙.

219

Av. IVLIA MAMAEA AVG Buste drapé et diadémé de Julia Mamea à droite, les cheveux formant six rangées de crans; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELICI-TAS PVBLICA La Félicité debout de face, la tête à gauche, les jambes croisées, tenant un caducée dans la main droite et appuyant son bras gauche sur une colonne; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 17; BMC RE VI, 160, 483; RIC IV/2, 98, 335.

Très joli portrait; très finement patiné; superbe.

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
Rome, mars 235 - janvier 236.
Denier, AR, 2,79 g, ↑.

220

Av. IMP MAXIMINVS PIVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES -M-I-LITVM La Fidélité militaire debout de face, la tête à gauche tenant une enseigne dans chaque main; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 7; BMC RE VI, 228, 61; RIC IV/2, 140, 7A.

Beau portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

Par la "fides militum" (fidélité des soldats), le prince s'assure de la fidélité de son armée, qui ne prête plus serment à Rome, mais directement à l'empereur. Ce terme revient souvent à partir du règne de Septime Sévère, l'armée jouant un rôle de plus en plus prépondérant dans les changements politiques (voir les monnaies n° 228).

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
Rome, mars 235 - janvier 236.
Denier, AR, 3,32 g, ↘.

221

Av. IMP MAXIMINVS PIVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTO-RI-A AVG La Victoire avançant à droite, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 99; BMC RE VI, 231, 105; RIC IV/2, 141, 16.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe.

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
Rome, janvier 236 - avril 238.
Denier, AR, 2,87 g, ↓.

222

Av. MAXIMINVS PIVS AVG GERM Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDENTIA AVG La Providence, debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une vindicta au-dessus d'un globe et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 75; BMC RE VI, 236, 170; RIC IV/2, 142, 20.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
au nom de Pauline, son épouse, † av. 235 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,08 g, ↑.

223

Av. DIVA PAVLINA Buste voilé de Pauline à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Paon de face, faisant la roue; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE VI, 233, 135; RIC IV/2, 153, 1.

Très rare; très joli portrait; finement patiné; presque superbe.

Chaque dieu a son animal favori. Le paon est celui de Junon, la déesse protectrice des épouses et de la naissance. Le paon, qui figure exclusivement sur les monnaies des impératrices et des princesses, apparaît pour la première fois sur les deniers de Domitille, femme de Vespasien (W. Froehner, Les médaillons de l'empire romain depuis le règne d'Auguste jusqu'à Priscus Attale, Paris, 1878, pp 26-27).

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime, son fils, César 235 - 238.
Rome, 235-236.
Denier, AR, 3,60 g, ↓.

224

Av. IVL VERVS MAXIMVS CAES Son buste nu et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PIETAS AVG Bâton d'augure, couteau de sacrifice, vase à sacrifice, simpule et aspersoir; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE VI, 232, 118; RIC IV/2, 154, 1.

Rare; très bon portrait; presque superbe.

Ancien berger devenu officier, Maximin Ier est né en Thrace d'un père Goth. D'une taille colossale et d'une force prodigieuse, c'est un militaire de grand talent qui soumet la Germanie, ce qui lui vaut le titre de "Gothique". Son fils, Maxime, jeune homme d'une grande beauté, est associé à l'empire, en 236 ap. JC, et fiancé à une arrière-petite fille d'Antonin le Pieux, Julie Faucille. Le père et le fils seront assassinés à Aquilée par leurs soldats, après trois années de règne durant lesquelles ils n'auront même pas vu Rome (C. Foss, Roman Historical Coin, London, 1990, p. 198).

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime, son fils, César 235-238.
Rome, 235-236.
Sesterce, AE, 18,23 g, ↗.

225

Av. MAXIMVS CAES GERM Son buste nu et drapé à droite. *Rv.* PRINCIPI IVVENTVTIS / S-C Maxime debout à gauche, tenant dans la main droite une vindicta et dans la main gauche un sceptre; derrière, deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 14; BMC RE VI, 240, 213; RIC IV/2, 156, 13; Kent-Hirmer, pl. 122, 437; Sutherland 429-430.

Rare; beau portrait; patine marron; très beau.

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime, son fils, César 235-238.
Rome, 235-236.
Sesterce, AE, 20,09 g, ↑.

226

Av. MAXIMVS CAES GERM Son buste nu et drapé à droite. *Rv.* PRINCIPI IVVENTVTIS / S-C Maxime debout à gauche, tenant dans la main droite une vindicta et dans la main gauche un sceptre; derrière, deux enseignes militaires.

Cohen 14; BMC RE VI, 240, 213; RIC IV/2, 156, 13; Tradart 1991, 389 (cet exemplaire); Kent-Hirmer, pl. 122, 437; Sutherland 429-430.

Rare; beau portrait; très belle patine vert clair; superbe.

MAXIMIN Ier, mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime, son fils, César 235-238.
Aspendos en Pamphylie.
AE, 6,17 g, ↑.

227

Av. Γ IOY YOHP MAΞIMOC KA-ICAP Son buste nu, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* ACΠE-NΔIΩ-N Couronne agonistique sur laquelle est inscrit CEYHPIOC; le tout dans un cercle perlé.

BMC Pamphylia - ; SNG Copenhagen - ; SNG Bern - ; SNG von Aulock - ; Rec. Gén. - ; Lindgren -.

D'une grande rareté; fine patine vert clair; très beau/superbe.

Pour le thème de revers, voir la note de la monnaie n° 206.

GORDIEN III, 29 juillet 238 - 25 février 244.
Rome, juillet 238 - juillet 239.
Sesterce, AE, 20,53 g, ↑.

228

Av. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES MILITVM / S-C La Fidélité militaire debout à gauche, tenant dans la main droite une enseigne et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 88; RIC IV/3, 43, 254a.

Beau portrait; belle patine brun-ocre; superbe.

Né à Rome vers 224 ap. JC, Gordien III, petit-fils de Gordien I, devient empereur à treize ans. Le début de son règne est marqué par une politique libérale et pacifique. L'armée est reprise en main. Mais, en 240 ap. JC, les Perses rompent la paix et envahissent la Mésopotamie romaine et une partie de la Syrie. Gordien à la tête d'une formidable armée, les écrase et les contraint à évacuer toute la Mésopotamie. Il trouve la mort soit assassiné sur l'ordre de Philippe l'Arabe soit tué lors d'une bataille livrée contre les Perses, près de Mésichè. Voir également la note de la monnaie no 234 et pour le motif de revers, celle de la monnaie n° 220.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
Rome, 240 ap. JC.
Antonien, AR, 4,21 g, ↖.

229

Av. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PM TR P - II COS P P Gordien III debout de face, la tête à gauche, sacrifiant de la main droite à l'aide d'une patère au-dessus d'un autel, et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 210; RIC IV/3, 19, 37.

Très finement patiné; flan large; très beau.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
Rome, 241 ap. JC.
Denier, AR, 3,27 g, ↓.

230

Av. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* DIANA LVC-IFERA Diane debout à droite tenant dans ses mains une torche enflammée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 69; RIC IV/3, 28, 127.

Très bon portrait; très finement patiné; presque superbe/très beau.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
Rome, 241-243.
Denier, AR, 3,17 g, ↓.

231

Av. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTV-TI AVGVSTI Hercule nu à droite, la main droite sur la hanche, s'appuyant du bras droit avec sa massue sur un rocher; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 403; RIC IV/3, 27, 116.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe/très beau.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
Rome, 241-243.
Sesterce, AE, 19,78 g, ↗.

232

Av. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVIS - STATOR / S-C Jupiter debout de face, la tête à droite, s'appuyant de la main droite un long sceptre vertical et tenant dans la main gauche un foudre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 116; RIC IV/3, 48, 299a.

Beau portrait; très jolie patine vert clair; flan large; très bel exemplaire.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
Macrianopolis en Mésie Inférieure.
Pentassaria (5 asses), AE, 12,35 g, ↗.

233

Av. M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟC / AVΓ Les bustes de Gordien III, lauré, drapé et cuirassé, et de Sérapis, coiffé du calathos, face à face; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VΠ MHNOΦIΛOV M-AKPIANOΠOΛ / ITΩN Cybèle parée d'une couronne tourelée à gauche, trônant entre deux lions et tenant dans sa main droite une coupe; dans le champ gauche, E; le tout dans un cercle perlé.

BMC Moesia - ; SNG Copenhagen - ; AMNG I/1 314, 1152.

Très belle patine vert foncé; superbe.

Sérapis est un dieu d'origine égyptienne, combinaison d'Osiris et du taureau Apis. Ptolémée Ier lui fait conférer les traits extérieurs de Zeus et élève cette nouvelle divinité à la tête du panthéon ptolémaïque. Il réalise ainsi l'unité religieuse de son pays où se côtoient Grecs et Egyptiens. Ce culte, très populaire, se répandra bientôt dans tout le monde méditerranéen et un temple de Zeus-Sérapis est déjà attesté à Rome au milieu du 1er siècle av. JC Pour le thème du revers, voir la note de la monnaie n° 184.

GORDIEN III, 28 juillet 238 - 12 avril 244.
pour Tranquilline, son épouse.
Colybrassus en Cilicie, 241-244.
AE, 2,91 g, ↓.

234

Av. CAB TPAN-KVΛΛEIN Buste diadémé et drapé de Tranquilline à droite, les cheveux ondulés et tombant sur la nuque; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* KOΛVBP-ACCEΩN Hermès debout à gauche tenant dans la main droite une bourse et dans la main gauche un caducée; le tout dans un cercle perlé.

BMC Lycanoia - ; SNG BN 551; SNG Copenhagen - ; SNG von Aulock - ; SNG Levante 338.

Très rare; très joli portrait; belle patine vert clair; presque superbe.
Une charmante monnaie.

Tranquilline est la fille du chevalier Timesthée, homme de grande érudition. Celui-ci, en disgrâce, négocie en 241 ap. JC le mariage de sa fille, alors âgée d'une trentaine d'années, avec Gordien III, âgé seulement de dix-sept ans. Belle, intelligente, il émane de Tranquilline grâce et douceur. Elle sécurise son mari par ses vertus et son haut rang. De plus, Gordien n'a qu'à se féliciter d'avoir pour beau-père Timesthée, devenu préfet du prétoir et son bras droit, dont les excellents conseils et la valeur ont contribué pour une large part à ses succès.

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
Rome, 244-247.
Antoninien, AR, 4,84 g, ↓.

235

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ADVENTVS AVGG Philippe chevauchant à gauche, en habit militaire, levant la main droite et tenant dans la main gauche une haste renversée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 3; RIC IV/3, 71, 26b.

Beau portrait; flan large; presque superbe.

Né en Syrie en 204 ap. JC, Philippe I, dit l'Arabe, succède à Gordien III. Homme remarquablement rusé, il est aussi un militaire d'une grande adresse. Il fait la paix avec les Perses et associe à l'empire son fils Philippe II, alors âgé de sept ans. Il organise de somptueuses fêtes (voir note de la monnaie n° 238) pour le millénaire de Rome. Philippe meurt assassiné par ses soldats en 249 ap. JC et son fils est tué peu après par des prétoriens. Selon une tradition tardive, sans doute erronée, Philippe et sa femme, Marcia Otacilia Severa, auraient été chrétiens.

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
Rome, 244-247.
Antoninien, AR, 4,50 g, ↑.

236

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* ROMAE AETERNAE Rome casquée, assise à gauche, tenant dans la main droite la Victoire à droite et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; contre son siège, bouclier.

Cohen 169; RIC IV/3, 73, 44b.

Finement patiné; presque superbe.

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
Rome, 246 ap. JC.
Antoninien, AR, 4,55 g, ↓.

237

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P-III COS P P La Félicité debout à gauche, tenant dans la main droite un caducée et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 124; RIC IV/3, 68, 3.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe.

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
Rome, 248 ap. JC.
Antoninien, AR, 4,17 g, ↖.

238

Av. IMP PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SAECVLARES AVGG / I Lion marchant à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 173; RIC IV/3, 70, 12; Kent-Hirmer, pl. 125, 455.

Assez rare; presque superbe.

Le lion du revers de cette monnaie rappelle les jeux séculaires célébrés, en 247 ap. JC, de manières fastueuses, en l'honneur du millénaire de la fondation de Rome. Au cours de cette célébration, Philippe I fit défiler au cirque un grand nombre de bêtes sauvages, parmi lesquelles des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames et des lions (voir également la monnaie n° 241). Ces animaux avaient été rassemblés par Gordien III pour son triomphe sur les Perses. Philippe, qui avait déjà associé son fils Philippe II au pouvoir, voulait glorifier, à travers les fastes de ces fêtes, sa dynastie comme celle qui engendrerait un âge nouveau (RIC IV/III, p. 62).

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
Antioche, 248 ap. JC.
Antoninien, AR, 3,93 g, ↓.

239

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SAECVLVM NOVVM Temple à six colonnes; à l'intérieur, statue de Rome assise de face tenant un sceptre dans la main gauche; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 199; RIC IV/3, 79, 86b.

Assez rare; beau portrait; très finement patiné; presque superbe.

PHILIPPE Ier, 25 février 244 - septembre 249.
pour Philippe II, son fils, César 244-246.
Rome, 244-246.
Antoninien, AR, 4,59 g, ↗.

240

Av. M IVL PHILIPPVS CAES Son buste radié et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRINCIPI IVVENT Philippe debout de face, la tête à gauche, en habit militaire, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche une haste renversée; dans le champ gauche, à ses pieds, un captif assis; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 57; RIC IV/3, 96, 219.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

PHILIPPE II, 247 - septembre 249.
Antioche, 249 ap. JC.
Antoninien, AR, 4,34 g, ↓.

241

Av. IMP M IVL PHILIPPVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* P M TR P VI COS P P Lion portant une couronne radiée, marchant à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 43; RIC IV/3, 98, 239.

Rare; très bon portrait; très finement patiné; superbe.

Pour Philippe II, voir la note de la monnaie n° 235 et pour le thème du revers, celle de la monnaie n° 238.

TRAJAN DECE, septembre 249 - juin 251.
Rome, 249-251.
Antoninien, AR, 3,65 g, ↙.

242

Av. IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ADVENTVS AVG Trajan Dèce chevauchant à gauche, levant la main droite et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 4; RIC IV/3, 121, 11b.

Flan large; presque superbe.

Né en Pannonie vers 200 ap. JC, Trajan Dèce, qui accède au pouvoir suprême en 249 ap. JC et succède à Phillipe I, est le premier des empereurs illyriens. C'est un homme doux, vertueux et courageux, doublé d'un militaire de talent. Pourtant, pour restaurer l'unité morale de l'empire, il organise une cruelle répression du christianisme. Par ailleurs, fait marquant de son règne, il tente de redonner un certain pouvoir administratif au Sénat. En 251 ap. JC, il marche contre les Goths en Thrace et les défait; mais lors d'une bataille, il est entraîné dans un marais, où il meurt. On ne retrouvera pas son corps.

TRAJAN DECE, septembre 249 - juin 251.
Rome, 249-251.
Dupondius, AE, 8,88 g, ↓.

243

Av. IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG Son buste radié et cuirassé à droite. *Rv.* LIBERALITAS AVG / S-C La Liberté debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un abacus et dans la main gauche, une corne d'abondance.

Cohen 72; RIC IV/3, 136, 120c.

Très bon portrait; belle patine verte; très beau à superbe.

TRAJAN DECE, septembre 249 - juin 251.
Rome, 249-251.
Semis, AE, 4,36 g, ↓.

244

Av. IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* S-C Mars debout de face, la tête à gauche, en habit militaire, tenant dans la main droite un bouclier et s'appuyant de la main gauche sur une haste; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 102; RIC IV/3, 136, 128.

Bon portrait; patine vert foncé; superbe.

TRAJAN DECE, septembre 249 - juin 251.
au nom de Vespasien, † 79 ap. JC.
Milan, vers 250-251.
Antoninien, AR, 4,14 g, ↑.

245

Av. DIVO VESPASIANO Tête radiée de Vespasien à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout de face, la tête tournée à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Vespasien) 651; RIC IV/3, 130, 79.

Bon portrait; presque superbe.

TRAJAN DECE, septembre 249 - juin 251.
au nom de Trajan, † 117 ap. JC.
Milan, vers 250-251.
Antoninien, AR, 4,49 g, ↘.

246

Av. DIVO TRAIANO Buste radié de Trajan à droite, l'épaule gauche drapée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout de face la tête à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Trajan) - cf. 666 (à l'avers buste lauré); RIC IV/3, 131, 85b.

Très bon portrait; très finement patiné; superbe/très beau.

GALLIEN, septembre 253 - août 268.
Asie, après 259 ap. JC.
Antoninien, AR, 3,30 g, ↖.

247

Av. GALLIENVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PAX FVNDATA Trophée d'armes entre deux captifs assis; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 669; RIC V/1, 188, 652.

Bon portrait; très finement patiné; superbe.

GALLIEN, septembre 253 - août 268.
Asie, après 259 ap. JC.
Antoninien, AR, 4,12 g, ↖.

248

Av. GALLIENVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMAE AETERNAE Rome casquée assise à gauche tenant sur la main droite levée la Victoire à droite et s'appuyant de la main gauche sur une haste; contre son siège, bouclier; en exergue, étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 919; RIC V/1, 188, 655.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

CLAUDE II LE GOTHIQUE, août 268 - janvier 270.
Siscia.
Antoninien, AE, 3,10 g, ↑.

249

Av. IMP CLAVDIVS A-VG Son buste radié, casqué et cuirassé à gauche, portant une haste sur l'épaule droite et un bouclier orné de la tête de Méduse sur l'épaule gauche. *Rv.* [VOTA] ORBIS / II Deux Victoires debout attachant un bouclier sur un palmier.

Cohen 327; RIC V/1 227, 196.

Très rare; beau portrait; belle patine vert foncé; presque superbe.

Né en Illyrie ou en Dalmatie en 219 ap. JC, Claude obtient, grâce à ses talents militaires, la faveur de Valérien. Après que le successeur de ce dernier, Gallien (253-268), fut tué près de Milan, Claude est aussitôt proclamé empereur. Ses succès militaires, notamment sur les Goths, lui valent le titre de "Gothique" et sa volonté de relever les régions dévastées par la guerre, celui de "Restitutor Orbis" (celui qui relève le monde). Il meurt en 270 et est mis au rang des dieux; très populaire, on célèbrera sa mémoire longtemps après sa mort (C. Foss, Roman Historical Coin, London, 1990, p. 236).

AURELIEN, avril 270 - avril 275.
Rome, 270-275.
Antoninien, AR, 3,85 g, ↘.

250

Av. IMP AVRELIANVS AVG Son buste radié et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ORIE-N-S AVG / XXIR le Soleil radié, à demi nu, marchant à droite, tenant dans la main droite un rameau d'olivier et dans la main gauche un arc, foulant aux pieds un captif terrassé; dans le champ gauche, Δ.

Cohen 159; RIC V/1 272, 64; Sutherland 481.

Beau portrait; très finement patiné; superbe.

AURELIEN, avril 270 - avril 275.
pour Séverine, son épouse.
Rome, 273-275.
Antoninien, AR, 5,18 g, ↘.

251

Av. SEVERI-NA AVG Buste diadémé et drapé de Séverine à droite dans un croissant; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONCO-RDI-A AVG-G / ΓXXIR Séverine debout à droite tendant la main à Aurélien debout à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; RIC V/1, 315, 3.

Joli portrait; finement patiné; flan large; presque superbe.

TACITE, septembre 275 - avril 276.
Ticinum.
Antoninien, AE, 4,22 g, ↘.

Voir agrandissement p. 147

252

Av. IMP C M CL TACITVS P F AVG GER Son buste radié, drapé et cuirassé à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté de la Victoire debout à droite; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* PROV-I-DE AVG / Q La Providence debout à gauche tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche un long sceptre; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen - ; RIC - ; A. S. Robertson, Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet, IV, Oxford, 1978, - ; A. Alföldi, Ticinum : le monnayage de l'empereur Tacite, Quaderni Ticinesi V, 1976, - ; Aufhäuser 7, 709 (cet exemplaire en couverture du catalogue).

D'une très grande rareté; buste de très beau style; très jolie patine gris-brun foncé; flan large et bien centré; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.
Une monnaie de toute beauté.

Après la mort d'Aurélien et quelques mois d'interrègne, le Sénat proclame Tacite, un sénateur âgé de soixante-quinze ans, comme nouvel empereur. Ce dernier qui prétend descendre de l'illustre historien, est renommé pour ses vertus et est accueilli avec joie par le peuple romain. Très riche, il fait de nombreuses donations et entreprend la construction de bains publics. Les Goths ayant pénétré en Asie Mineure, Tacite, avec l'aide de son frère Florien, part en campagne contre eux et les défait sévèrement. Il meurt en Cappadoce, après six mois de règne, soit assassiné, soit des suites d'une maladie.

DIOCLETIEN, 20 novembre 284 - 1 mai 305.
Lyon, 284-294.
Antoninien, AR, 4,42 g, ↑.

253

Av. IMP C DIOCLETIANVS P AVG Son buste radié à gauche, en habit impérial, tenant dans la main droite un sceptre surmonté d'un aigle; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI TVTATORI AVGG / P Jupiter debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté de la Victoire à droite et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, à ses pieds, aigle de face, la tête à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 295; RIC V/2 - cf. 226, 54 (à l'avers : lance au lieu du sceptre).

Très finement patiné; superbe.

Grâce à ses mérites militaires, Dioclétien, né en 245 ap. JC d'une famille dalmate obscure, est déclaré Auguste par l'armée d'Orient en 284. Il associe au pouvoir son ami Maximien Hercule qui devient Auguste également, et à qui il confie le gouvernement de l'Occident. En 292, il adopte Galère Maximien et le proclame César, tandis que Maximien Hercule fait de même pour Constance Chlore. L'empire se trouve donc partagé entre quatre empereurs, deux Augustes et deux Césars. Ainsi naît la tétrarchie.

DIOCLETIEN, 20 novembre 284 - 1 mai 305.
Siscia, vers 294 ap. JC.
Argenteus, AR, 2,89 g, ↓.

254

Av. DIOCLETI-ANVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-MILITVM Les quatre tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède huit tours; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 516 (VIRTVS MILIT.); RIC VI, 459, 33a; A. Jelocnik, The Sisak Hoard of Argentei of the early Tetrarchy, Ljubljana, 1961, 4c, pl. I, 1; Kent-Hirmer, pl. 152, 589.

Finement patiné; flan félé; superbe.

La représentation des quatre tétrarques sacrifiant ensemble symbolise l'unité de l'empire et souligne les liens étroits de la tétrachie avec les forces divines et les anciennes traditions de Rome. La volonté de restaurer la religion traditionnelle romaine et de renforcer le culte impérial amène Dioclétien à publier un édit obligeant tous les habitants de l'empire à sacrifier, sous peine de mort ou de déportation, ce qui déclenche une répression très dure à l'encontre des chrétiens. Pour l'origine et la valeur de l'argenteus, voir la note de la monnaie 255.

DIOCLETIEN, 20 novembre 284 - 1 mai 305.
Siscia, vers 294 ap. JC.
Argenteus, AR, 2,94 g, ↓.

255

Av. DIOCLETI-ANVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIA SARMAT Les quatre tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède six tours; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 488 (D en exergue); RIC VI, 459, 36; A. Jelocnik, op. cit., pl. II, 11.

Beau style; finement patiné; superbe.

La grande réforme monétaire entreprise par Dioclétien dès 286 ap. JC s'accompagne d'une profonde modification des numéraires. L'empereur réintroduit entre autres une monnaie d'argent, l'argenteus, équivalent du denier d'argent de Néron (voir note de la monnaie n° 158) et fixe un nouveau barème entre or, argent et bronze. Pour l'explication du thème de revers, voir la note de la monnaie n° 254.

DIOCLETIEN, 20 novembre 284 - 1 mai 305.
Ticinum, 295-296.
Follis, AE, 10,30 g, ↘.

256

Av. IMP C DIOCLETIANVS P F AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GENIO POPV-LI ROMANI / PT Génie debout à gauche, coiffé du modème, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 101; RIC VI, 284, 29a; Sutherland 513 (variante).

Patine verte; très beau.

DIOCLETIEN, 20 novembre 284 - 1 mai 305.
Cyzique, vers 307 ap. JC.
Follis, AE, 10,63 g, ↓.

257

Av. D N DIOCLETIANO FELICISSIMO SEN AVG Son buste lauré à droite, en habit impérial, tenant dans la main droite un rameau d'olivier et dans la main gauche la mappa; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDENTIA DEORVM QVIES AVGG / S-F / KS La Providence debout à droite saluant de la main droite la Tranquilité debout à gauche, tenant dans la main droite un rameau et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; entre les deux, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 423; RIC VI, 584, 29a.

Fine patine gris-brun; presque superbe/très beau.

En 305 ap. JC, Dioclétien et Maximien abdiquent en faveur de Galère Maximien et Constance Chlore. Le type de revers de cette monnaie, frappé après cette abdication et qui se retrouve aussi sur les émissions de Maximien (voir monnaie n° 259) est une allusion à cette retraite volontaire, "QVIES AVGG" signifiant le repos des empereurs, le repos compris ici dans le sens de pacifisme et de tranquillité.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - printemps 310.
Rome, 285-286.
Antoninien, AR, 3,82 g, ↙.

258

Av. IMP MAXIMIANVS P F AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CONSER-VAT AVGG / XXIR Jupiter nu debout à gauche, un manteau sur les épaules, tenant dans la main droite un foudre et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 355; RIC V/2, 278, 506.

Fine patine gris-brun; flan large; superbe exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - printemps 310.
Lyon, 305-307.
Follis, AE, 10,75 g, ↑.

259

Av. D N MAXIMIANO FELICISSIMO SEN AVG Son buste lauré et drapé à droite, tenant dans la main droite un rameau d'olivier et dans la main gauche une mappa; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDENTIA DEORVM QVIES AVGG / T-F / PLG La Providence debout à droite saluant de la main droite la Tranquilité debout à gauche, tenant dans la main droite un rameau et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; entre les deux, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 493; RIC VI, 256, 201.

Très belle patine verte; flan large; superbe exemplaire.

Pour le thème de revers, voir la note de la monnaie n° 257.

ALLECTUS, 293-296.
Camulodunum.
Antoninien, AE, 4,63 g, ↘.

260

Av. IMP C ALLECTVS P F AVG Son buste radié et cuirassé à droite, le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDE-NTIA AVG / S-P / C La Providence debout à gauche tenant dans la main droite la vindicta au-dessus d'un globe et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 55; RIC V/2, 567, 105; P. H. Weeb, Coinage of Allectus, NC, 1906, 168.

Belle patine gris-vert; flan large; superbe.

CONSTANCE Ier CHLORE, César 293-305.
Siscia, 294-295.
Argenteus, AR, 3,17 g, ↑.

261

Av. CONSTANTI-VS CAESAR Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS-MILITVM Les quatre tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède huit tours; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 315; RIC VI, 460, 44a; A. Jelocnik, The Sisak Hoard of Argentei of the early Tetrarchy, Ljubljana, 1961, 9 a-b, pl. II, 5-7.

Très finement patiné; flan large; superbe.

GALERE MAXIMIEN, 305-311.
Salonique, 308-310.
Follis, AE, 6,58 g, ↑.

262

Av. GAL MAXIMIANVS P F AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVTI E-XER-CITVS / .SM.TS. La Vertu marchant à droite, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un trophée; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, A; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 231; RIC VI, 515, 37a.

Belle patine gris-marron; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
Trèves, 322 ap. JC.
Follis, AE, 4,17 g, ↘.

263

Av. CONSTANT-INVS AVG Son buste lauré à droite, en habit impérial, tenant dans la main droite un sceptre surmonté d'un aigle; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* BEATA TRAN-QVILLITAS / STR Globe posé sur un autel; à l'intérieur de l'autel, VO / TIS / XX; au-dessus, trois étoiles; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 17; RIC VII, 194, 342.

Fine patine gris-vert; superbe exemplaire.

Constantin Ier Le Grand, fils de Constance Ier Chlore (l'un des tétrarques), est un grand général et un homme politique habile. Mettant fin à la tétrarchie, il réussit à rétablir à son profit l'unité de l'empire. Il fonde son pouvoir sur le christianisme, ce qui lui permet de se présenter comme un empereur, élevé à ce rang "par la grâce de Dieu". Il inaugure ainsi l'empire byzantin auquel il donne une capitale, Constantinople, la "nouvelle Rome".

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
Héraclée, 327-329.
Follis, AE, 3,83 g, ↓.

264

Av. CONSTAN-TINVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* D N CONSTANTINI MAX AVG / SMHΔ autour d'une couronne de laurier dans laquelle est inscrit VOT /. / XXX; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 129; RIC VII 553, 90.

Fine patine marron; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
pour Crispe, son fils, César 317-326.
Lyon, 323-324.
Follis, AE, 3,29 g, ↑.

265

Av. FL IVL CRISPVS NOB CAES Buste lauré, drapé et cuirassé de Crispe à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CAESARVM NOSTRORVM / PLGC autour d'une couronne de laurier dans laquelle est inscrit VOT / X; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 47; RIC VII, 135, 216.

Fine patine gris-vert; flan large; superbe exemplaire.

Crispe est le fils de Constantin Ier le Grand et de Minervine. Il reçoit comme pédagogue le rhéteur Lactance. Elevé au rang de César en 317 ap. JC, il combat les Francs et les Alamans, les met en déroute et leur accorde enfin la paix. Il commande la flotte pendant la guerre de son père contre Licinius. Accusé d'une relation incestueuse avec sa belle-mère Fauste, il est empoisonné sur l'ordre de Constantin en 326 ap. JC Fauste subit le même sort peu de temps après.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
pour Constance II, son fils, César 324-337.
Siscia, 328-329.
Follis réduit, AE, 3,92 g, ↓.

266

Av. FL IVL CONSTANTIVS NOB C Buste lauré, drapé et cuirassé de Constance II à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDEN-TIAE CAESS / ΔSIS croissant de lune et étoile. Entrée de camp militaire à deux tours; au-dessus, étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 167 (CAES); RIC VII, 452, 217.

Fine patine vert-ocre; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
pour Constantin II, son fils, César 317-337.
Antioche, 335 ap. JC.
Follis, AE, 2,82 g, ↓.

267

Av. CONSTANTINVS IVN NOB C Buste lauré et cuirassé de Constantin II à droite. *Rv.* GLOR-IA EXERC-ITVS / SMANA Deux soldats casqués debout, face à face, tenant chacun dans une main une haste et s'appuyant de l'autre sur un bouclier posé sur le sol; entre eux, deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 114; RIC VII, 693, 87; Sutherland 530 (variante).

Fine patine marron; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307 - 22 mai 337.
pour Delmace, son neveu, César 335-337.
Siscia, 335-336.
Follis, AE, 1,82 g, ↑.

268

Av. FL DELMATIVS NOB C Buste lauré, drapé et cuirassé de Delmace à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GLOR-IA EXERC-ITVS / BSIS Deux soldats casqués debout, face à face, tenant chacun dans une main une haste et s'appuyant de l'autre sur un bouclier posé sur le sol; entre eux, une enseigne militaire surmontée d'un drapeau sur lequel figure une couronne; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 4; RIC VII, 458, 256.

Fine patine gris-marron; superbe exemplaire.

Delmace était un prince doué de très grandes qualités, mais l'histoire ne lui permit pas de les exercer longtemps. Petit-fils de Constance Chlore, neveu de Constantin, il est César en 335 ap. JC Dans le partage qu'il fait de l'empire, Constantin Ier Le Grand lui donne la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe. Mais après la mort de l'empereur, ses trois fils se font reconnaître par le Sénat et les armées comme seuls héritiers. Delmace est mis à mort ainsi qu'Hannibalien et cinq autres neveux de Constantin.

HANNIBALLIEN, 335-337.
Constantinople, 336-337.
Follis, AE, 1,68 g, ↑.

269

Av. FL HANNIBALLIANO REGI Son buste drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SE-CVRITAS PVBLICA L'Euphrate, à demi nu, couché à droite s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et versant les eaux de son urne; au second plan, roseaux; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; RIC VII, 589, 147; Kent-Hirmer, pl. 164, 654.

Rare; fine patine gris-brun; superbe.

CONSTANT Ier, 9 septembre 337 - 350.
Trèves, 347-348.
Solidus, AU, 4,71 g, ↓.

270

Av. CONSTANS - AVGVSTVS Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE DD NN AVGG / TR Deux Victoires, face à face, tenant une couronne dans laquelle est inscrit VOT / X / MVLT / XX.

Cohen 171; RIC VIII. 147, 129; Kent-Hirmer, pl. 167, 665 (variante).

Superbe.

Pour régulariser le poids de la monnaie d'or, Constantin Ier Le Grand crée une nouvelle monnaie, le solidus, dont le poids équivaut à 1/72ème de la livre romaine (pour d'autres réformes monétaires, voir les notes des monnaies n° 158, 255 et 276). Cette monnaie durera jusqu'au Xème siècle. L'inscription du revers fait allusion aux deux fils de Constantin Ier encore en vie, Constant et Constance. Constant Ier fera largement appel aux thèmes de la Victoire et des "Vota" pour ses monnaies (RIC VIII, p. 33). Dans le cérémonial impérial instauré par Constantin le Grand, les "Vota" (les voeux exprimés à l'empereur) occupent une place très importante. Il faut distinguer les "Vota Publica" qui étaient présentés à l'empereur en début d'année et qui étaient célébrés avec un faste tout particulier quand ils coïncidaient avec le début d'un consulat, des "Vota " souhaités au début du règne et qui étaient renouvelés après cinq, dix, quinze ou vingt ans (Quinquennalia, Decennalia, Quindecennalia, Vicennalia).

CONSTANT Ier, 9 septembre 337 - 350.
Trèves, 347-348.
Solidus, AU, 4,61 g, ↓.

271

Av. CONSTANS - AVGVSTVS Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE DD NN AVGG / TR Deux Victoires, face à face, tenant une couronne dans laquelle est inscrit VOT / X / MVLT / XX.

Cohen 171; RIC VIII. 147, 129; Kent-Hirmer, pl. 167, 665 (variante).

Superbe.

Pour l'explication de l'origine et de la valeur du solidus, voir la note de la monnaie n° 270.

CONSTANT Ier, 9 septembre 337 - 350.
Rome, 348-350.
AE, 4,06 g, ↖.

272

Av. D N CONSTA-NS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à gauche, coiffé d'un diadème de perles, tenant dans la main droite un globe. *Rv.* FEL TEMP REPA-RATIO / R*T Soldat marchant à droite, la tête à gauche, tirant de la main droite un captif hors de sa hutte et tenant dans la main gauche une haste renversée; dans le champ gauche, derrière la hutte, arbre.

Cohen 18; RIC VIII. 258, 140; LRBC 604; Sutherland 551 (variante).

Fine patine grise; presque superbe.

Seul le monnayage de Constant Ier présente ce type de revers : un soldat (probablement l'empereur lui-même) tirant un captif hors de sa hutte. La scène fait allusion à la pacification des Francs en 342 ap. JC ou à un épisode qui se produisit lors du voyage de Constant Ier en Angleterre (RIC VIII p. 35).

CONSTANT Ier, 9 septembre 337 - 350.
Siscia, 348-350.
AE, 5,54 g, ↓.

273

Av. D N CONSTA-NS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FEL TEMP - REPARATIO / BSIS M Constant Ier debout de face, la tête à gauche, debout sur une embarcation conduite par la Victoire à gauche, et tenant dans la main droite un globe surmonté d'un phénix et dans la main gauche une enseigne militaire; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 10; RIC VIII, 364, 209; LRBC 1144; Kent-Hirmer pl. 168, 666 (variante); Sutherland 552 (variante).

Fine patine gris-marron; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
Siscia, 337-340.
Follis, AE, 1,87 g, ↗.

274

Av. CONSTANTI-VS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de laurier et à rosettes; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GLOR-IA EXERC-ITVS / ΓSIS, croissant de lune et globule. Deux soldats casqués debout, face à face, tenant chacun dans une main une haste et s'appuyant de l'autre sur un bouclier posé sur le sol; entre eux, une enseigne militaire sur laquelle figure un chrisme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 100; RIC VIII, 355, 98; LRBC 773.

Fine patine gris-brun; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
Siscia, 350 ap. JC.
AE, 5,92 g, ↑.

275

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; dans le champ gauche, A; dans le champ droit, étoile. *Rv.* CONCORDIA - MILITVM / .ASIS. Constance II debout à gauche, en habit militaire, tenant dans chaque main une enseigne militaire sur laquelle figure un chrisme; au-dessus, étoile; dans le champ gauche, A.

Cohen 3; RIC VIII, 369, 284; LRBC 1171.

Fine patine brun-vert; superbe exemplaire

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
Sirmium, 351-361.
Silique, AR, 2,06 g, ↓.

276

Av. D N CONSTAN-TIVS PF AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOTIS / XXX / MVLTIS / XXXX à l'intérieur d'une couronne de laurier; en exergue, SIRM; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 342; RIC VIII, 385, 15.

Très finement patiné; superbe.

La silique est une dénomination introduite dans le système monétaire romain par Constantin Ier le Grand. Il faut 24 siliques d'argent de 2,60 g pour avoir un solidus d'or de 4,55 g, le rapport de l'or à l'argent étant de 1 à 13,71 (pour d'autres réformes monétaires, voir les notes des monnaies n° 158, 255 et 270). A partir de Théodose (379-395) et jusqu'au VIIème siècle ap. JC, tous les comptes s'établissent en solidi et en siliques (Traité I, pp 574-580).

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
Constantinople, 351-355.
Silique, AR, 1,93 g, ↓.

277

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOTIS / XXX / MVLTIS / XXXX dans une couronne de laurier; en exergue, C.Γ.

Cohen 342; RIC VIII 456, 102, pl. 22, 102.

Finement patiné; presque superbe.

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
Constantinople, 351-355.
Silique, AR, 2,10 g, ↖.

278

Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOTIS / XXX / MVLTIS / XXXX dans une couronne de laurier; en-dessous C.A; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 342; RIC VIII, 456, 102, pl. 22, 102.

Finement patiné; presque superbe.

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
pour Constance Galle, son cousin, César 351-354.
AE, 2,30 g, ↑.

279

Av. D N CONSTANTIVS IVN NOB C Son buste nu, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FEL TEMP-REPARATIO / ΓSIS Soldat debout à gauche tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un bouclier; à ses pieds, un soldat vaincu un genou à terre, tombé par-dessus son cheval; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 10; RIC VIII, 375, 351; LRBC 1219.

Très belle patine vert clair; superbe.

Constance Galle est le neveu de Constantin Ier le Grand, le cousin de Constance II et le frère de Julien II. C'est Constance II qui l'associe au pouvoir et le fait César en 325 ap. JC Il lui donne en mariage sa soeur Constantine, veuve d'Hannibalien, et lui remet le gouvernement de l'Orient. Dénoncé, peut-être faussement, pour injustices et meurtres, il est rappelé en Italie. Arrêté en route, il est envoyé à Flavonne, en Istrie, où il est jugé et condamné à mort en 354 ap. JC

CONSTANCE II, 9 septembre 337 - 3 novembre 361.
pour Julien II, son cousin et beau-fils, César 355-360.
Sirmium.
AE, 2,44 g, ↑.

280

Av. D N IVLIA-NVS NOB C Buste nu, drapé et cuirassé de Julien II à droite. *Rv.* SPES REI-PVBLICE / S / ASIRM Julien II casqué, en habit militaire, debout à gauche, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche une haste.

Cohen 42; RIC VIII 390, 87; LRBC -.

Belle patine marron; superbe.

JULIEN II, 360 - 26 juin 363.
Arles.
Silique, AR, 2,22 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 12

281

Av. D N FL CL IVLI-ANVS P F AVG Son buste drapé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT / X / MVLT / XX / dans une couronne de laurier; en exergue, PCONST.

Cohen 148; RIC VIII, 228, 309.

Très rare; finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

Julien II, neveu de Constantin Ier le Grand, naît à Constantinople en 331 ap. JC Il échappe au massacre ordonné par les fils de Constantin à l'encontre de ses autres héritiers. Elevé dans le christianisme à Nicomédie, il est cependant séduit par la philosophie platonicienne. Constance II le nomme César en 355 ap. JC et l'envoie en Gaule combattre les barbares. Grand général et excellent administrateur, il est proclamé Auguste par ses troupes en 360. Il abjure le christianisme et proclame la tolérance universelle. Ceci lui vaut le surnom d'Apostat de la part des chrétiens et de Philosophe de la part des tenants de l'ancienne religion. Cette monnaie commémore la célébration anticipée des "Decennalia" de Julien II qui eurent lieu à Antioche en octobre ou en novembre 362 (RIC VIII, pp 45-47). Pour l'explication de l'inscription du revers, voir la note de la monnaie n° 270.

JULIEN II, 360 - 26 juin 363.
Sirmium, 361-363.
Solidus, AU, 4,45 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 29

282

Av. FL CL IVLIA-NVS P P AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS EXERCI-TVS ROMANORVM / *SIRM, couronne. Soldat marchant à droite, la tête à gauche, traînant de la main droite un captif par les cheveux et tenant dans la main gauche un trophée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 78; RIC VIII 391, 95.

Rare; très beau style; très bien centré; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.
Une monnaie de toute beauté.

Le motif du soldat traînant un captif par les cheveux est le type principal des solidi de Julien II. Celui-ci, "aussi grand guerrier que Constantin" (Cohen p. 42), rappelle ainsi ses campagnes et ses victoires contre les Alamans et les Francs (RIC VIII, p. 45-47). Pour l'explication de l'origine et de la valeur du solidus, voir la note de la monnaie n° 270.

JULIEN II, 360 - 26 juin 363.
Sirmium, 361-363.
AE, 2,76 g, ↓.

283

Av. D N FL CL IVLI-ANVS PF AVG Son buste casqué, diadémé et cuirassé à gauche, coiffé d'un diadème de perles, tenant dans la main droite une haste et portant sur le bras gauche un bouclier. *Rv.* VOT / X / MVLT / XX autour d'une couronne; en exergue, BSIRM; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 151; RIC VIII, 393, 108; LRBC 1619.

Excellente patine vert lisse émaillé; superbe exemplaire.
Une très jolie monnaie.

JULIEN II, 360 - 26 juin 363.
Constantinople, 3 novembre 361 - 26 juin 363.
Maiorina, 8,58 g, ↓.

284

Av. D N FL CL IVLI-ANVS PF AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles. *Rv.* SECVRITAS REI PVB. / .CONSPB, palme. Le taureau Apis à droite; au-dessus, deux étoiles; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 38; RIC VIII, 462, 162, pl. 23; LRBC 2058; Kent-Hirmer, pl. 176, 694; Sutherland 556 (variante).

Belle patine gris foncé; superbe exemplaire.

VALENTINIEN Ier, 26 février 364 - 17 novembre 375.
Rome, 364-367.
Silique, AR, 2,13 g, ↑.

285

Av. D N VALENTINI-ANVS P F AVG Son buste drapé à droite, coiffé d'un diadème de perles. *Rv.* VRBS - ROMA / RP Rome casquée assise à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté de la Victoire à droite, et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre.

Cohen 81; RIC IX, 119, 11a.

Finement patiné; superbe exemplaire.

VALENTINIEN Ier, 26 février 364 - 17 novembre 375.
Antioche, 24 avril 367 - 17 novembre 375.
Silique, AR, 2,22 g, ↑.

286

Av. D N VALENTINI-ANVS PF AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT / X / MVLT / XX à l'intérieur d'une couronne de laurier; en exergue, .ANTZ.

Cohen 73; RIC IX, 280, 34a/5.

Finement patiné; superbe exemplaire.

VALENS, 28 avril 364 - 9 août 378.
Antioche, 24 août 367 - 17 novembre 375.
Silique, AR, 2,14 g, ↖.

287

Av. D N VALENS - P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT / X / MVLT / XX à l'intérieur d'une couronne de laurier; en exergue, ANT et deux globules; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 96; RIC IX, 280, 34b/3.

Superbe exemplaire.

GRATIEN, 24 août 367 - 25 août 385.
Trèves, 17 novembre 375 - 9 août 378.
Silique, AR, 1,91 g, ↓.

288

Av. D N GRATIA-NVS PF AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème de perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VRBS-ROMA / TRPS. Rome casquée assise à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté de la Victoire, et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 86; RIC IX, 22, 45c.

Très finement patiné; presque superbe.

VALENTINIEN II, 22 novembre 375 - 15 mai 392.
Constantinople, 378-383.
Solidus, AU, 4,44 g, ↓.

289

Av. D N VALENTINI-ANVS IVN P F AVG Son buste drapé à droite, coiffé d'un diadème à rosaces. *Rv.* CONCOR-DIA AVGGG / CONOB Constantinople casquée, assise de face, la tête à droite, sur un siège orné de deux têtes de lion, le pied droit posé sur la proue d'un vaisseau, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et tenant dans la main gauche un globe.

Cohen 1; RIC IX 223, 44b.

Flan large; superbe.

A la mort de Valentinien Ier, son fils, Valentinien II, n'a que quatre ans. Pour s'assurer le soutien des troupes du père du jeune prince, Gratien est obligé de l'associer à l'empire. Mais, afin de maintenir la pression des Goths sur le front est, il doit faire appel à Théodose Ier, le nommer empereur et lui confier la partie orientale de l'empire. Dès lors le territoire de Valentinien II se réduira à une portion congrue, le sort de l'empire étant entre les mains de Gratien et Théodose Ier. Après la disparition de Gratien, Théodose Ier poussera le jeune homme au suicide pour garantir l'empire à ses deux propres fils, Arcadius et Honorius.

VALENTINIEN II, 22 novembre 375 - 15 mai 392.
Trèves, 388-392.
Silique, AR, 2,05 g, ↑.

290

Av. D N VALENT[INI]ANVS P F AVG Son buste diadémé et drapé à droite. *Rv.* VIRTVS RO-MANORVM / TPRS Rome casquée, assise à gauche sur une cuirasse, tenant dans sa main droite un globe surmonté de la Victoire debout à droite, et s'appuyant de la main gauche sur une haste renversée.

Cohen 61; RIC IX, 31, 94a.

Finement patiné; superbe exemplaire.

lot n° 252

Antoninien frappé à Ticinum sous le règne de Tacite, 275 - 276

Hommage du père au fils à l'époque de Pompée !

Triumvir monétaire, Faustus Cornelius Sylla veillait sur le monnayage de la République avant de devenir questeur et mourir sous César.

Son père, le dictateur Sylla, adorateur de Diane, pouvait le rendre fier d'avoir fait capturer Jugurtha, le roi de Numidie, en servant sous Marius.

Et si ce portrait rond qu'on prend pour le vaincu et parfois pour Hercule, n'était autre que le profil du père en buste diadémé ?

lot n° 133

Denier frappé à Rome en 56 av. JC par Faustus Cornelius Sulla

Les cultures s'entrechoquent et le bronze, par nature, symbolisant l'alliage, unit dans une même frappe, le pouvoir civil, vainqueur et dominant, à toute la tradition de puissance et courage de ceux qui sont conquis.

Ce couard d'Eurysthée, donneur d'ordres arrogant, n'est pas le moins visible et la monnaie, de plus, a carrure magistrale.

Ironie du graveur, empereur idolâtré, vanité du régnant, le message, il est vrai, a tout pour étonner.

lot n° 195

Médaillon frappé à Périnthe en Thrace sous le règne de Septime Sévère, 193 - 211

BIBLIOGRAPHIE

AMNG	B. Pick, K. Regling, H. Gaebler, F. Münzer, M.L. Strack und H. von Fritze, Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1873-1935.
AMUGS	Antiken Münzen und geschnittene Steine, publication du Deutsches Archäologisches Institut.
ANS	American Numismatic Society.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
ANS NS	ANS Numismatic Studies.
Aufhäuser	Bankhaus H. Aufhäuser, München.
Babelon	E. Babelon, Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, Paris/Londres, 1885-1886.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, London, 1873-1914.
BMC RR	H. Grueber, Coins of the Roman Republic in the British Museum, London, 1910.
BMC RE	H. Mattingly, A.G. Carson, Coins of the Roman Empire in the British Museum, 1923 ss.
Cohen	H. Cohen, Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain communément appelées médailles impériales, 2ème édition, Paris/Londres, 1880.
Crawford	M.H. Crawford, Roman Republican coinage, Cambridge, 1974.
Dattari	G. Dattari, Monete imperiali greche. Num. Augg. Alexandrini. Catalogo della collezione G. Dattari compilato dal proprietario, Cairo, 1901.
Giard	J.-B. Giard, Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies de l'empire romain, Paris, 1988.
Haeberlin	Collection E.J. Haeberlin, vente A.E. Cahn - A. Hess Nachf., Frankfurt, 17 juillet 1933.
Histoire Auguste	A. Chastagnol (éd.), Histoire Auguste. Les empereurs romains des IIe et IIIe siècles, Paris, 1994.
Hess	A. Hess Nachfolger, Frankfurt am Main.
Kent-Hirmer	J.P.C. Kent, M. and A. Hirmer, Roman Coins, London, 1978.
Leu	Bank Leu AG, Zürich.
Lindgren	H.C. Lindgren, F.L. Kovacs, Ancient bronze coins of Asia Minor and the Levant from the Lindgren collection, San Mattéo, 1985.
LRBC	P.V. Hill, J.P.C. Kent and R.A.G. Carson, Late Roman Bronze Coinage, London, 1978.
NAC	Numismatica e Antichità Classiche, Quaderni Ticinesi, Lugano.
NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society, London.
NFA	Numismatic Fine Arts International, Inc., Los Angeles.
Nomisma	H. von Fritze, H. Gaebler, Untersuchungen auf dem Gebiet der antiken Münzkunde, Berlin, 1907-1923.
Rec. Gén.	W.H. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, Recueil Général des monnaies d'Asie Mineure, Paris, 1908-1925.
RIC	H. Mattingly and E. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, London, 1927-1981.
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG Bern	Schweiz II. Münzen der Antike, Bern/Stuttgart/Wien, 1994.
SNG BN	France 2. Cabinet des Médailles, Cilicie, Paris, 1993.

SNG Copenhagen	The Royal collection of coins and medals, Danish National Museum, Copenhagen, 1942-1979.
SNG Levante	Switzerland I. E. Levante, Cilicia, Berne, 1986. Ibid., Supplement 1, Berne, 1993.
SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
RSN	Revue Suisse de Numismatique, publication de la Société Suisse de Numismatique.
Sutherland	C.H.V. Sutherland, Monnaies romaines, Fribourg, 1974.
Sydenham	A.E. Sydenham, The coinage of the Roman Republic, London, 1952.
TNA	The Numismatic Auction Ltd, New-York.
Tradart	Tradart Genève SA, Genève.
Traité	E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines. Première partie. Théorie et doctrine, tome I, Paris, 1901.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions de ventes:

Article 1: Définitions
Les ventes organisées par Tradart Genève SA (ci-après « Tradart ») sont des ventes volontaires aux enchères publiques, menées sous la conduite et le contrôle d'un huissier judiciaire et d'un commissaire-priseur autorisés. Sous réserve des présentes conditions générales et des conditions particulières relatives au vendeur, les dispositions prévues aux art. 229 à 236 du Code suisse des Obligations s'appliquent à titre supplétif.
Par «vendeur», l'on entend, dans les présentes conditions générales, non pas Tradart, mais le propriétaire des lots mis en ventes.

Article 2: Admission aux enchères
Les ventes sont ouvertes à tous.
Toute personne inconnue est toutefois invitée à se faire connaître au plus tard avant que la vente n'ait commencé.
Tradart se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne paraissant d'une solvabilité manifestement douteuse ou susceptible de troubler le bon déroulement de la vente.

Article 3: Authenticité
Le présent catalogue a été confectionné avec soin afin que les indications portées soient correctes et dignes de foi.
Toute indication figurant dans le catalogue, les annonces, brochures ou tout autre écrit à propos d'un objet, notamment concernant son origine, sa datation, sa description, ses références, ses appréciations de qualité ou son estimation, ne reflète que l'opinion de Tradart, qu'elle donne dans le cadre de son mandat en toute science et conscience.
La responsabilité de Tradart ne saurait dès lors en aucun cas être engagée de ce chef, à l'exception de l'authenticité, qui est garantie sans restriction.

Article 4: Défauts
Tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent avec leurs défauts, imperfections, et erreurs éventuelles de description. Tradart ne saurait être rendue responsable des différences pouvant survenir entre l'objet et les mentions qui le concernent dans le catalogue, ni des défauts que cet objet peut comporter. Les acheteurs doivent s'assurer eux-mêmes avant la vente de l'état matériel de chaque lot, notamment en ce qui concerne d'éventuels défauts ou réparations.
Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

Article 5: Exposition
Tout visiteur est responsable à concurrence du prix de l'estimation la plus élevée du dommage qu'il cause aux objets ou lots exposés.

Article 6: Mise à prix
Les prix indiqués en annexe au catalogue constituent des estimations qui doivent servir de guide aux enchérisseurs. Il se peut que les prix obtenus soient beaucoup plus élevés ou plus bas que ces estimations.
Le commissaire-priseur débutera les enchères à un prix égal à 50 % de l'estimation la plus élevée. Il se réserve toutefois le droit de modifier la mise à prix à sa discrétion, notamment s'il est en possession d'ordres écrits pour un montant supérieur.

Article 7: Modifications, retraits ou remises en vente des lots
Tradart ou, pour elle, le commissaire-priseur, possède l'absolue discrétion, sans justifier d'aucun motif, d'avancer les enchères, de modifier l'ordre du catalogue, de diviser, de combiner ou de retirer un ou plusieurs lots de la vente.
Dans le cas où un prix de réserve a été fixé, le commissaire-priseur ou l'huissier judiciaire se réservent le droit d'enchérir pour le compte du vendeur. Si le prix de réserve fixé par le vendeur n'est pas atteint, il sera passé à la criée du lot suivant, par un simple coup de marteau. L'objet non adjugé pourra être remis aux enchères en fin de catalogue ou lors d'une vente ultérieure, à la seule discrétion du commissaire-priseur.

Article 8: Enchères
Les personnes ayant l'intention d'acheter sont priées de se présenter avant la vente, de remplir le formulaire d'inscription et d'enchérir au moyen d'un numéro qui leur sera attribué. Les acheteurs doivent donner leurs nom et adresse.
Les acheteurs peuvent enchérir par surenchères (enchères directes) ou ordres d'achat (en exécution d'un mandat confié à Tradart).
Les surenchères doivent avoir lieu à haute voix ou par signe traduisant sans équivoque la volonté de surenchérir.
L'huissier judiciaire ou le commissaire-priseur se réservent le droit de refuser les offres émanant d'acheteurs inconnus ou faites de mauvaise foi. Le montant habituel des surenchères est fixé entre 5 et 10 %. L'huissier judiciaire pourra préciser ou modifier ce taux en l'annonçant préalablement.
Les enchères directes (pendant la vente) par téléphone sont admises pour les acheteurs connus de l'huissier judiciaire ou de Tradart, ou pour ceux qui se sont valablement inscrits et fait connaître par écrit avant la vente.

Article 9: Ordres d'achat
Tout ordre d'achat donné à l'exposition ou par téléphone devra être confirmé par écrit (ordre signé, lettre, télégramme ou télex) pour pouvoir être représenté par Tradart.
Aucun ordre d'achat illimité ne sera accepté. Le commissaire-priseur se réserve le droit de rejeter tout ordre qu'il considérerait de mauvaise foi. Les ordres d'achat seront exécutés par Tradart, sans frais supplémentaires. Si des ordres d'achat devaient être identiques, la préférence sera accordée à celui qui aura été envoyé le premier, le cachet de la poste (ou le libellé du télex ou du fax) faisant foi, comme seul Tradart le déterminera. Au cas où deux ordres d'achat identiques seraient donnés à la fois par un enchérisseur présent et par un donneur d'ordres d'achat, c'est l'enchérisseur présent qui l'emportera.

Artide 10: Dépôts
Tout donneur d'ordre d'achat inconnu avant une vente est tenu de garantir ses ordres par des références bancaires valables ou par un dépôt auprès de Tradart, égal à 25 % du montant des ordres donnés, avant que ceux-ci ne soient acceptés.
Les dépôts seront utilisés pour les ordres exécutés et tout montant non utilisé sera remboursé dans les plus brefs délais.

Article 11: Adjudication
L'adjudication est accordée à celui qui fait l'offre la plus élevée. Tout litige quant à la personne considérée comme l'acheteur d'un lot relève de la discrétion absolue du commissaire-priseur qui peut annuler l'adjudication et remettre immédiatement le lot à la vente.
Tout acheteur est responsable de l'achat effectué en son nom. Il ne peut pas prétendre avoir agi pour le compte d'un tiers.

Article 12: Prix d'adjudication
La vente a lieu strictement au comptant, en francs suisses. Toutefois, pour permettre un déroulement rapide de la vente, il sera établi un bordereau pour chaque acheteur. Les bordereaux sont payables à la fin de chaque vacation.
L'acheteur paie une surtaxe de 22 % en sus du prix d'adjudication de chaque lot. Cette surtaxe est réduite à 15 % pour les grossistes suisses, enregistrés comme tels, sur présentation de leur carte de grossiste.
Les acheteurs domiciliés à l'étranger ayant renvoyé une déclaration d'exportation pour les objets achetés, timbrée par la douane suisse, recevront une ristourne de 7 % de la valeur d'achat. Cette déclaration, que les acheteurs obtiendront lors de la vente, doit être munie de sceaux de la douane suisse à la sortie de la marchandise du pays.
Les déclarations non timbrées ne donnent aucun droit à la ristourne.

Article 13: Paiement du prix
La totalité du prix d'achat, surtaxe comprise, doit être payée au comptant après la vente sur simple réquisition ou, avec l'accord préalable exprès de Tradart, dans les 30 jours. Pour tout retard, un intérêt de 1 % par mois sera perçu.

Article 14: Livraison de la marchandise
Les profits et les risques passent à l'acheteur dès l'adjudication. Le transfert de possession de la marchandise à l'acheteur ne sera toutefois effectué qu'au moment où le prix d'achat sera intégralement payé, sauf accord contraire exprès.
Pour éviter des erreurs de livraison et des complications dans le règlement des achats, aucun lot ne peut être enlevé pendant la durée de la vente.
Les objets vendus et payés pourront être enlevés par les acheteurs le jour même, après la vente, ou le lendemain, selon des modalités qui seront précisées le jour de la vente.
Dans tous les cas, les lots seront enlevés aux frais et risques de l'acquéreur, au plus tard dans les 10 jours du paiement intégral du prix. Au-delà de ce délai, des frais de stockage seront facturés à l'acheteur.
Sur demande, un transitaire pourra effectuer l'expédition et l'assurance des objets aux frais de l'acheteur. Des instructions précises devront être données dans ce sens lors de la vente. Ces expéditions ne pourront toutefois être effectuées qu'après paiement intégral du prix et de la surtaxe.

Article 15: Inexécution par l'acheteur de ses obligations
En cas de retard de paiement, l'acquéreur sera en demeure et Tradart pourra agir en exécution et réclamer des dommages-intérêts. Dans la même hypothèse, ainsi que dans celle où l'acquéreur ne retirerait pas un lot conformément aux conditions de vente, Tradart pourra également renoncer à l'exécution et réclamer des dommages-intérêts ou se départir du contrat. L'acquéreur accepte qu'en cas de demeure, le lot soit remis en vente aux enchères publiques ou privées au gré de Tradart, sans préjudice de tous autres droits, et toute différence de prix sera recouvrée contre l'acquéreur défaillant.
Dans tous les cas, tout acompte sera acquis de plein droit, à titre de dédit.

Article 16: Droit de gage
Jusqu'au paiement intégral du prix et de la surtaxe, l'acquéreur confère à Tradart un droit de gage sur la totalité des lots en possession de Tradart, garantissant le paiement de tout montant dû en capital, intérêts, commissions et frais éventuels.
Tradart est autorisée, mais n'est pas obligée de le faire, à réaliser les gages sans autres formalités et sans préavis si l'acquéreur est en demeure. Tradart pourra réaliser les gages de gré à gré et n'est pas tenue d'observer les formalités prévues par la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Tradart est également libre d'ouvrir ou de continuer une poursuite ordinaire sans pour autant renoncer à son droit de gage.

Article 17: Responsabilité
N'agissant qu'en qualité de mandataire, Tradart, soit pour elle le commissaire-priseur, n'assume aucune responsabilité en cas de manquements des acheteurs ou des vendeurs.
Tradart se réserve le droit de faire valoir tant contre l'acheteur que le vendeur le dommage qu'elle pourrait personnellement ressentir du fait d'un de ces manquements.
Acheteurs et vendeurs acceptent de ne poursuivre Tradart d'aucun grief lié à la vente, mais de se reconnaître mutuellement comme seules parties à un éventuel litige relatif à ce grief, à l'exclusion de Tradart.

Article 18: Peines de police
Celui qui intentionnellement entrave ou fausse librement les enchères sera passible de peines de police.

Article 19: Interprétation et exécution des conditions de vente
En cas de contradiction entre les diverses traductions des conditions de vente, seul le texte français fera foi.
Les présentes conditions de vente sont soumises au droit suisse. A défaut d'accord contraire exprès, tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions de vente sera soumis aux juridictions ordinaires du canton de Genève, sous réserve de recours au Tribunal fédéral suisse.

ALLGEMEINE GESCHÄFTS-BEDINGUNGEN

Die Teilnahme an den Auktionen impliziert die bedingungslose Anerkennung der vorliegenden Geschäftsbedingungen:

Artikel 1: Definitionen
Die durch Tradart SA (nachfolgend «Tradart» genannt) veranstalteten Verkäufe sind freiwillige öffentliche Auktionsverkäufe unter der Leitung und der Aufsicht eines amtlichen Gerichtsvollziehers und eines zugelassenen Auktionators.
Unter Vorbehalt der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen und der Sonderbedingungen des Verkaufers sind ergänzend die in den Artikeln 229 bis 236 des schweizerischen Obligationsgesetzbuches enthaltenen Verfügungen anwendbar.
Unter « Verkäufer » wird in den hissigen allgemeinen Geschäftsbedingungen nicht Tradart, sondern der Besitzer der zum Verkauf angebotenen Lose verstanden.

Artikel 2: Zulassung zu den Auktionen
Die Verkäufe stehen allen offen.
Jede unbekannte Person wird jedoch dazu aufgefordert, sich spätestens vor Beginn der Auktion bekannt zu machen.
Tradart behält sich ebenfalls das Recht vor, jeder Person den Zutritt zu verweigern, deren Zahlungsfähigkeit offensichtlich zweifelhaft ist oder die möglicherweise den ordentlichen Ablauf der Auktion stort.

Artikel 3: Echtheit
Der vorliegende Katalog wurde sorgfältig zusammengestellt, um sicherzustellen, daß die Angaben zutreffend und glaubwürdig sind.
Jede in dem Katalog, in den Anzeigen, in den Broschüren oder in jedem anderen Schriftstück enthaltene Angabe, die ein Objekt zum Gegenstand hat und insbesondere sein Ursprung, seine Datierung, seine Beschreibung, seine Referenzen, seine Qualitätsbeurteilungen oder seine Schätzung, gibt lediglich die Meinung von Tradart wieder, die sie im Rahmen ihres Auftrags mit gutem Wissen und Gewissen äußert.
Tradart übernimmt infolgedessen diesbezüglich keine Verantwortung, außer hinsichtlich der Echtheit, welche einschränkungslos garantiert wird.

Artikel 4: Mängel
Alle Lose werden in dem Zustand versteigert, in dem sie sich befinden, d.h. mit ihren Mängeln, Unvollkommenheiten und eventuellen Beschreibungsfehlern. Tradart kann weder für Differenzen haftbar gemacht werden, die sich zwischen dem Objekt und den Angaben in dem Katalog, die es betreffen, ergeben, noch für Fehler, die das betreffende Objekt möglicherweise aufweist. Die Käufer müssen sich selbst vor der Versteigerung von dem Zustand des Materials jedes Loses vergewissern, insbesondere, was eventuelle Mängel oder Reparaturen anbetrifft.
Keine Reklamation wird nach dem Zuschlag angenommen.

Artikel 5: Ausstellung
Jeder Besucher ist in Höhe des höchsten Schätzwertes für den Schaden haftbar, den er an den Objekten oder an den ausgestellten Losen verursacht.

Artikel 6: Preisfestsetzung
Die in Beilage des Katalogs angegebenen Preise stellen Schätzungen dar, die den Teilnehmern an der Auktion als Richtlinien dienen sollen. Es ist möglich, daß letztendlich die erzielten Preise wesentlich über oder unter diesen Schätzungen liegen.
Der Auktionator beginnt die Auktion mit einem Preis in Höhe von 50 % der höchsten Schätzung. Er behält sich jedoch das Recht vor, die Preisfestsetzung nach eigenem Ermessen zu modifizieren, insbesondere wenn er im Besitz schriftlicher Gebote ist, die höher liegen.

Artikel 7: Modifizierungen, Rücknahmen oder Neuangebot der Lose
Es liegt vollständig in dem Ermessen von Tradart oder für sie des Auktionators, die Gebote ohne Angabe von Gründen zu steigern, die Folgeordnung des Katalogs zu ändern, diesen zu teilen, mehrere Lose der Auktion zu vereinen oder mehrere Lose aus der Auktion zurückzuziehen.
In dem Fall, in dem ein Reservepreis festgelegt würde, behält sich der Auktionator oder der amtliche Gerichtsvollzieher das Recht vor, zu Lasten des Verkäufers mitzubieten. Wenn der durch den Verkäufer festgelegte Reservepreis nicht erreicht wird, wird durch einfachen Hammerschlag zur Versteigerung des nächsten Loses übergegangen. Das nicht verkaufte Los kann bei Erreichen des Katalogendes auf Veranlassung des Auktionators wieder zur Versteigerung gebracht werden.

Artikel 8: Versteigerungen
Die Personen, die die Absicht haben zu kaufen, werden gebeten, sich vor Beginn der Auktion bekannt zu machen, das Anmeldeformular auszufüllen und mit einer Nummer mitzubieten, die ihnen zugewiesen wurde. Die Käufer müssen ihren Namen und ihre Anschrift angeben.
Die Käufer können durch Mehrgebote (Direktgebote während der Versteigerung) oder durch Kaufaufträge (in Anwendung einer entsprechenden auf Tradart übertragenen Vollmacht) an der Versteigerung teilnehmen.
Die Mehrgebote müssen stimmlich oder durch ein Zeichen erfolgen, das unmißverständlich die Absicht eines höheren Gebotes kenntlich macht.
Der amtliche Gerichtsvollzieher oder der Auktionator behalten sich das Recht vor, Angebote von unbekannten Käufern oder mit schlechter Absicht gemachte Angebote abzulehnen. Der übliche Betrag für ein höheres Gebot liegt zwischen 5 und 10 %. Der amtliche Gerichtsvollzieher kann diesen Satz durch vorherige Bekanntgabe mitteilen oder ändern.
Direkte Mehrgebote per Telefon (während der Versteigerung) von Käufern, die dem amtlichen Gerichtsvollzieher oder Tradart bekannt sind, oder Käufern, die sich gültig angemeldet und schriftlich vor der Auktion bekanntgemacht haben, sind zulässig.

Artikel 9: Kaufaufträge
Jeder während der Ausstellung oder telefonisch gemachte Kaufauftrag muß schriftlich bestätigt werden (unterzeichneter Auftrag, Brief, Telegramm oder Fernschreiben), um durch Tradart vertreten werden zu können.
Es wird kein unbeschränkter Kaufauftrag akzeptiert. Der Auktionator behält sich das Recht vor, jeden Kaufauftrag abzuweisen, bei dem er eine böswillige Absicht vermutet. Die Kaufaufträge werden ohne zusätzliche Sonderkosten von Tradart durchgeführt. Sollten mehrere Kaufaufträge identisch sein, gilt der Zuschlag für den ersten Kaufauftrag. Es gilt der Datumsstempel der Post (oder die Datumsangabe auf dem Fernschreiben oder dem Fax). Tradart ist einzig und allein entsscheidungsbefugt. Wenn zwei identische Kaufaufträge von einem anwesenden Teilnehmer an der Versteigerung und einem schriftlichen Auftraggeber gegeben werden, hat der anwesende Teilnehmer an der Versteigerung das Vorzugsrecht.

Artikel 10: Hinterlegungen
Jeder vor einer Auktion unbekannte Auftraggeber muß seine Aufträge unter Angabe gültiger Bankreferenzen oder durch eine Hinterlegung einer Garantie in Höhe von 25 % der gegebenen Aufträge bei Tradart garantieren, bevor diese akzeptiert werden.
Die Hinterlegungen werden für durchgeführte Aufträge verwendet und der gesamte nicht verwendete Restbetrag wird dem Hinterleger unverzüglich zurückerstattet.

Artikel 11: Zuschlag
Den Zuschlag erhält derjenige, der das höchste Angebot macht. Jeder Streit hinsichtlich der Person, die als der Käufer eines Loses betrachtet wird, liegt vollständig im Ermessen des Auktionators, der den Zuschlag annulieren und das Los unmittelbar wieder zur Versteigerung bringen kann.
Jeder Käufer ist für den Kauf haftbar, der in seinem Namen getätigt wurde. Er ist nicht berechtigt einzuwenden, er habe im Auftrag eines Dritten gehandelt.

Artikel 12: Zuschlagpreis
Der Verkauf erfolgt in bar in Schweizer Franken. Um jedoch eine schnelle Abwicklung der Auktion zu erlauben, wird für jeden Käufer eine Schlußnote aufgestellt. Diese Schlußnoten sind am Ende jeder Vakation zahlbar.
Der Käufer zahlt eine zusätzliche Gebühr in Höhe von 22 % des Zuschlagpreises auf jedes Los. Diese Gebühr wird für Schweizer Großhändler, die als solche eingetragen sind und ihre Großhändler-Karte vorzeigen, um 15 % gesenkt.
Die im Ausland wohnhaften Käufer, die für die gekauften Objekte eine durch die schweizerische Zollbehörde ausgestellte Ausfuhrerklärung einsenden, erhalten einen Rabatt in Höhe von 7 % des Kaufpreises. Diese Erklärung, die sie bei der Auktion erhalten, muß den Stempel des schweizerischen Zolls tragen, der bei der Ausfuhr der Güter ins Ausland gegeben wird. Erklärungen, die nicht diesem Stempel tragen, berechtigen nicht zu dem besagten Rabatt.

Artikel 13: Zahlung des Preises
Der gesamte Kaufpreis inklusive Gebühr muß im Anschluß an die Auktion auf einfache Forderung in bar entrichtet werden oder, mit vorheriger ausdrücklicher Zustimmung von Tradart, innerhalb von 30 Tagen. Jeder Zahlungsverzug gibt Anlaß zur Berechnung eines monatlichen Zinses in Höhe von 1 %.

Artikel 14: Lieferung der Güter
Die Nutznießung und die Risiken obliegen nach dem Zuschlag dem Käufer. Die Eigentumsübertragung der Güter auf den Käufer erfolgt allerdings erst in dem Moment, in dem der Kauf vollständig bezahlt ist, außer bei ausdrücklicher anderslautender Vereinbarung.
Um Irrtümer bei der Lieferung und Komplikationen bei der Regelung der Käufe zu vermeiden, darf vor Abschluß der Auktion kein Los entfernt werden.
Die verkauften und durch die Käufer bezahlten Objekte können im Anschluß an die Auktion am selben Tag vom Käufer mitgenommen oder abgeholt werden, spätestens jedoch innerhalb von 10 Tagen nach vollständiger Bezahlung. Nach Ablauf dieser Frist werden dem Käufer die Lagerungskosten in Rechnung gestellt.
Auf Antrag kann ein Transporteur die Versendung und Versicherung der Objekte auf Kosten des Käufers übernehmen. Genaue Anweisungen muß der Käufer diesbezüglich bei seinem Kauf geben. Diese Versendungen können allerdings erst nach Begleichung des gesamten Kaufpreises nebst Gebühren erfolgen.

Artikel 15: Nichteinhaltung seiner verpflichtungen durch den Käufer
Im Falle eines Zahlungsrückstands ist der Käufer in Verzug und Tradart ist berechtigt, die Durchführung zu veranlassen und eine Entschädigung geltend zu machen. In diesem Fall sowie wenn der Käufer sein Los nicht in Übereinstimmung mit den allgemeinen Geschäftsbedingungen abholt, ist Tradart ferner berechtigt, auf die Veranlassung der Durchführung nebst Entschädigung zu verzichten und den Vertrag rückgängig zu machen. Der Käufer akzeptiert, daß das Los im Verzugsfall nach Ermessen von Tradart öffentlich oder privat erneut versteigert wird, ohne Benachteiligung aller anderen Rechte und jeder Preisunterschied ist durch den Käufer in Verzug zahlbar.
In jedem Fall gilt jede Anzahlung als rechtmäßig erhaltenes Abstandsgeld.

Artikel 16: Pfandrecht
Bis zur vollständigen Zahlung des Preises und der Gebühr, räumt der Käufer Tradart ein Pfandrecht auf die gesamten Lose ein, die im Besitz von Tradart sind, womit die Zahlung aller Hauptsummen, Zinsen, Kommissionen und ev. Kosten garantiert wird.
Tradart ist berechtigt, jedoch nicht verpflichtet, die Pfande ohne weitere Formalitäten und ohne vorherige Mitteilung zu realisieren, wenn der Käufer in Verzug gerät. Tradart ist berechtigt, die Pfande nach und nach zu realisieren und muß die durch das Bundesgesetz für die Verfolgung von Schulden oder Konkursen vorgesehenen Formalitäten nicht einhalten. Ferner steht es Tradart frei, eine ordentliche Verfolgung einzuleiten oder fortzuführen, ohne dafür auf das Pfandrecht zu verzichten.

Artikel 17: Haftbarkeit
Die lediglich in der Eigenschaft eines Beauftragten auftretende Tradart oder der in ihrem Namen handelnde Auktionator ist bei Nichteinhaltungen seitens der Käufer oder der Verkäufer nicht haftbar.
Tradart behält sich das Recht vor, bei dem Käufer den Schaden geltend zu machen, den sie persönlich durch dessen Nichteinhaltung erleidet.
Die Käufer und Verkäufer akzeptieren den Verzicht auf jegliche Verfolgung von Tradart hinsichtlich des Verkaufs und erkennen sich gegenseitig als einzige Parteien eines eventuellen diesbezüglichen Streitfalls unter Ausschluß von Tradart an.

Artikel 18: Polizeistrafen
Derjenige, der absichtlich die Versteigerung stort oder vorsätzlich verfälscht, kann polizeirechtlich geahndet werden.

Artikel 19: Auslegung und Durchführung der allgemeinen Geschäftsbedingungen
Im Falle von Widersprüchen zwischen den verschiedenen Übersetzungen der allgemeinen Geschäftsbedingungen ist allein der französische Text ausschlaggebend.
Die vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen unterliegen dem schweizerischen Recht. Außer bei einer ausdrücklichen anderslautenden Vereinbarung, sind für jeden Streit über die Auslegung oder die Durchführung der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen, die ordentlichen Gerichte des Kantons Genf zuständig, unter Vorbehalt der Anrufung des schweizerischen Bundesgerichtes.

CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA

La partecipazione alle vendite all'asta implica l'accettazione incondizionata delle presenti condizioni di vendita.

Articolo 1: Definizione
Le vendite organizzate da Tradart Genève SA (qui di seguito denominata « Tradart ») sono vendite volontarie all'asta pubblica, effettuate sotto la guida e il controllo di un ufficiale giudiziano e di un commissario-stimatore autorizzati. Restando ferma l'applicazione delle presenti condizioni generali e delle condizioni particolari relative al venditore, le disposizioni previste agli art. 229-236 del Codice svizzero degli obblighi vengono applicate a titolo suppletivo.
Nelle presenti condizioni generali, per « venditore » si intende non Tradart ma i proprietari dei lotti messi in vendita.

Articolo 2: Ammissione all'asta
Le vendite all'asta sono aperte a tutti.
Ogni persona sconosciuta è invitata a farsi riconoscere prima dell'inizio della vendita, al più tardi.
Tradart si riserva ugualmente il diritto di vietare l'accesso a chiunque appaia di solvibilità dubbia o suscettibile di poter disturbare il buon procedimento della vendita.

Articolo 3: Autenticità
Il presente catalogo è stato preparato accuratamente affinché le indicazioni che vi sono contenute siano corrette e di buonafede.
Tutte le indicazioni che appaiono nel catalogo, gli annunci, gli opuscoli o ogni scritto riguardante l'oggetto, particolarmente la sua origine, la sua età, la sua descrizione, le sue referenze, la sua qualità e il suo valore, riflettono solo l'opinione di Tradart, che essa offre nel contesto del suo mandato in tutta scienza e coscienza.
Tradart non si assume nessuna responsabilità per queste possibili accuse, tranne che per l'autenticità, ~che è garantita senza restrizioni.

Articolo 4: Difetti
Tutti i lotti sono venduti nello stato in cui si trovano e con il loro difetti, imperfezioni e eventuali errori di descrizione. Tradart non potrebbe essere considerata responsabile delle differenze che si potrebbero riscontrare fra l'oggetto stesso e la descrizione che ne viene fatta nel catalogo, né dei difetti che può presentare l'oggetto. I venditori devono essi stessi verificare, prima della vendita, lo stato materiale di ogni lotto, soprattutto per quanto riguarda eventuali difetti o riparazioni.
Una volta che l'aggiudicazione è stata pronunciata non è ammesso nessun reclamo.

Articolo 5: Esposizione
Ogni visitatore è responsabile dei danni che potrebbe arrecare agli oggetti o lotti esposti, per una somma equivalente alla stima più elevata.

Articolo 6: Prezzo
I prezzi indicati nell'allegato del catalogo costituiscono le stime che devono servire di guida agli offerenti. Può verificarsi che i prezzi ottenuti siano molto più elevati o più bassi di queste stime.
Il commissario-stimatore darà inizio alla vendita all'asta con un prezzo uguale al 50 % della stima più elevata. Egli si riserva tuttavia il diritto di modificare il prezzo iniziale a sua discrezione, soprattutto se è in possesso di ordini scritti per una somma superiore.

Articolo 7: Modifiche, lotti ritirati o rimessi in vendita
Tradart o, in sua vece, il commissario-stimatore, ha discrezione assoluta e non deve giustificare per alcun motivo l'anticipazione delle vendite all'asta, la modificazione dell'ordine presentato nel catalogo o il ritiro di uno o più lotti dalla vendita.
Nel caso in cui sia stato fissato un prezzo di riserva, il commissario-stimatore o l'ufficiale giudiziano si riservano il diritto di rincarare il prezzo per conto del venditore. Se il prezzo di riserva fissato dal venditore non viene raggiunto, si passerà all'asta del lotto successivo con un colpo di martello. L'oggetto non aggiudicato potrà essere rimesso all'asta a fine catalogo o all'occasione di una vendita successiva, a sola discrezione del comissario-stimatore.

Articolo 8: Rilanci
Coloro i quali abbiano l'intenzione di comprare sono pregati di presentarsi prima della vendita, di riempire il formulario d'iscrizione e di fare le loro offerte utilizzando un numero che sarà attribuito loro. Gli acquirenti dovranno dare il loro nome e indirizzo.
Gli acquirenti possono fare un'offerta maggiore mediante rincaro (asta diretta) o ordini d'acquisto (mediante di un mandato affidato a Tradart).
I rincari devono aver luogo ad alta voce mediante un segno che indichi senza equivoci la volontà di fare un'offerta maggiore.
L'ufficiale giudiziario o il commissario-stimatore si riservano il diritto di rifiutare le offerte provenienti da acquirenti sconosciuti o fatte in malafede. La somma abituale di rincaro è fissata tra il 5 % e il 10 %. L'ufficiale giudiziario potrà precisare o modificare questo tasso annunciandolo anticipatomente.
Le aste dirette (durante la vendita) per telefono, sono ammesse per gli acquirenti conosciuti dall'ufficiale giudiziario o da Tradart, o per coloro i quali si sono iscritti e si sono fatti riconoscere per iscritto prima della vendita.

Articolo 9: Ordini di acquisto
Ogni ordino di acquisto dato all'occasione dell'esposizione o per telefono dovrà essere confermato per iscritto (ordine firmato, lettera, telegramma o telex) perché possa essere rappresentato da Tradart.
Non saranno accettati gli ordini di acquisto illimitati. Il commissario-stimatore si riserva il diritto di rifiutare ogni ordine che egli considererebbe di malafede. Gli ordini di acquisto saranno eseguiti da Tradart, senza spese supplementari. Qualora degli ordini di acquisto dovessero essere identici, sarà data precedenza a quello che è stato inviato per primo, faranno fede il timbro della posta (o la data e l'ora del telex o del fax) e ciò sarà determinato da Tradart esclusivamente. Nel caso in cui due ordini di acquisto identici siano stati dati sia da un offerente presente che da un datore d'ordine di acquisto, la precendenza spetta all'offerente presente.

Articolo 10: Deposito
Ogni datore d'ordine d'acquisto sconosciuto al momento della vendita, è obbligato di garantire i suoi ordini mediante referenze bancarie valide o mediante un deposito presso Tradart pari al 25 % del totale degli ordini dati, prima che essi siano accettati.
I depositi saranno utilizzati per gli ordini di acquisto effettuati e la somma non utilizzata sarà rimborsata al più presto.

Articolo 11: Aggiudicazione
L'aggiudicazione va a colui il quale fa l'offerta più elevata. Per ogni litigio riguardante la persona considerata l'acquirente di un lotto, la decisione dipende dal commissario-stimatore che ha discrezione assoluta. Egli puo annullare l'aggiudicazione e rimettere immediatamente il lotto in vendita.
Ogni acquirente è responsabile dell'acquisto effetuato a suo nome. Egli non può pretendere di aver agito per conto di terzi.

Articolo 12: Prezzo di aggiudicazione
La vendita ha luogo esclusivamente in contanti, in franchi svizzeri. Tuttavia, per permettere lo svolgersi rapido della vendita, sarà rilasciata una distinta per ogni acquirente. Le distinte saranno pagate dopo la sospensione delle vendite.
L'acquirente paga una sovrimposta del 22 % sul prezzo d'aggiudicazione del lotto. Questa sovrimposta viene ridotta al 15 % per i grossisti svizzeri, registrati come tali, su presentazione del loro documento di grossista.
Gli acquirenti domiciliati all'estero che abbiano rinviato una dichiarazione di esportazione per gli oggetti acquistati, timbrata dalla dogana svizzera, riceveranno una riduzione del 7 % sul valore d'acquisto. Questa dichiarazione, che gli acquirenti otterranno al momento della vendita, deve essere munita del timbro della dogana svizzera al momento dell'uscita della merce dal paese.
Le dichiarazioni non timbrate non danno diritto alla riduzione.

Articolo 13: Pagamento del prezzo
La totalità del prezzo d'acquisto, sovrimposta compresa, deve essere pagata in contanti dopo la vendita su semplice richiesta o, con l'accordo preliminare di Tradart, entro trenta giorni. Per ogni ritardo viene applicato un interesse di 1 % al mese.

Articolo 14: Consegna a domicilio della merce
I vantaggi e i rischi vengono trasferiti all'acquirente al momento dell'aggiudicazione. Tuttavia, il trasferimento di proprietà della merce all'acquirente non sarà effettuato che al momento in cui il prezzo di acquisto sera pagato interamente, salvo accordo contrario.
Per evitare errori di consegna e complicazioni allorché si regolano gli acquisti, nessun lotto puo essere prelevato durante la vendita.
Gli oggetti venduti e pagati potranno essere ritirati dagli acquirenti lo stesso giorno, dopo la vendita, o il giorno successivo, a seconda delle condizioni fissate il giorno della vendita.
In ogni caso, i lotti saranno ritirati a spese e a rischio dell'acquirente, al più tardi 10 giorni dopo il pagamento del prezzo intero. Dopo detta scadenza, l'acquirente dovrà sopportare le spese di deposito.
Su domanda, un commissionario di transito potrà effettuare la spedizione e l'assicurazione degli oggetti a spese dell'acquirente. Per questo, dovranno essere date istruzioni precise al momento della vendita. Tuttavia, queste spedizioni potranno essere effettuate soltanto dopo il completo pagamento del prezzo e della sovrimposta.

Articolo 15: Inadempimento degli obblighi da parte dell'acquirente
In caso di ritardo di pagamento, l'acquirente sarà intimato e Tradart potrà passare all'esecuzione e reclamare degli interessi per i danni subiti. In questo stesso caso, come anche nel caso in qui l'acquirente non ritiri il lotto, conformemente alle condizioni di vendita, Tradart potrà ugualmentè finunciare all'esecuzione e reclamare degli interessi per danni subiti o desistere dal contratto. L'acquirente accetta che, in caso di intimazione, il lotto sia rimesso in vendita nelle aste pubbliche o private, secondo il volere di Tradart, senza pregiudizio degli altri diritti e ogni differenza di prezzo sarà recuperata presso l'acquirente in torto.
In ogni caso, ogni acconto sarà acquisito di diritto, a titolo di penalità.

Articolo 16: Diritto di pegno
Fino al completo pagamento del prezzo e della sovrimposta, l'acquirente conferisco a Tradart un diritto di pegno sulla totalità dei lotti in possesso di Tradart, garantendo il pagamento di tutta la somma dovuta in capitale, interessi, commissioni ed eventuali spese.
Tradart è autorizzata, ma non è obbligata a farlo, a realizzare i pegni senza formalità e senza preavviso se l'acquirente è intimato. Tradart potrà realizzare i pegni amichevolmente e non è obbligata a osservare le formalità previste dalla legge federale sul perseguimento per debiti e fallimento. Tradart è altresì libera di aprire o di continuare un perseguimento ordinaria senza per questo rinunciare al suo diritto di pegno.

Articolo 17: Responsabilità
Poiché agisce in qualità di mandatario, Tradart, o per essa il commissario-stimatore, non si assume nessuna responsabilità in caso di mancanze degli acquirenti o dei venditori.
Tradart si riserva il diritto di far valere, sia contro l'acquirente che contro il venditore, i danni che essa potrebbe subire in seguito ad una di tali mancanze.
Gli acquirenti e i venditori accettano di non perseguire Tradart per nessuna lamentela legata alla vendita e di riconoscersi reciprocamente come le sole parti in un eventuale litigio relativo a una tale lamentela, escludendo Tradart.

Articolo 18: Pene di polizza
Colui il quale volontarlamente impedisca o falsifichi le aste, sarà soggetto a pene di polizia.

Articolo 19: Interpretazione ed esecuzione delle condizioni di vendita
In caso di contraddizione fra le diverse traduzioni delle condizioni di vendita, farà fede solo il testo francese.
Le presenti condizioni di vendita saranno sottomesse alla legge svizzera. In caso di disaccordo espresso, ogni litigio basato sull'interpretazione o l'esecuzione di tali condizioni di vendita sarà sottomesso alle giurisdizioni ordinarie del Cantone di Ginevra, con riserva di ricorso al Tribunale federale svizzero.

GENERAL CONDITIONS OF SALE

Participation in the auctions implies unconditional acceptance of these present conditions of sale:

Article 1: Definitions
The sales organised by Tradart Genève SA (hereinafter referred to as "Tradart") are voluntary public auction sales, held under the direction and verification of an authorised huissier judiciaire* and an authorised auctioneer. Subject to these present general conditions and to particular conditions relative to the vendor, the dispositions provided for in Articles 229 to 236 of the Code suisse des Obligations apply supplementarily.
By "vendor" is meant, in these present general conditions, not Tradart, but the proprietor of a lot put up for sale.

Article 2: Admission tot the auctions
The sales are open to all.
Any person unknown is nevertheless invited to make himself known at the latest before the beginning of the sale.
Tradart reserves to itself also the right to refuse access to any person apparently of manifestly doubtful solvency or likely to disturb the proper progression of the sale.

Article 3: Authenticity
This present catalogue has been prepared with care, in order that the information included therein shall be correct and trustworthy.
All the information appearing in the catalogue, the publicity, the brochures and all other written matter concerning any object, notably concerning its origin, its dating, its description, its references, the appreciations of its quality or its estimated value reflect only Tradart's opinion, which it gives within the framework of its mandate with full knowledge and conscience.
Consequently, the responsibility of Tradart can in no circumstances be committed under that heading, with the exception of the authenticity which is guaranteed without restriction.

Article 4: Defects
All the lots are sold in the condition in which they are, with their defects, imperfections and possible errors of description. Tradart cannot be rendered responsible for any differences that might arise, between the object and the details concerning it in the catalogue, nor for any defects that that object might comprise. Purchasers must assure themselves, before the sale, of the material state of each lot, notably as regards possible defects or repairs.
No complaint can be admitted once the sale has been adjudicated.

Article 5: Display
Every visitor is responsible up to the amount of the highest estimated cost of any damage caused by him to the objects on display.

Article 6: Pricing
The prices indicated in the appendix to the catalogue constitute the estimate that must serve as guides to the bidders. It can happen that the prices obtained may be much higher or lower than these estimates.
The auctioneer opens the bidding at a price equal to 50 % of the highest estimate. He reserves nevertheless to himself the right to modify the pricing at his discretion, in particular if he has received written orders for a higher price.

Article 7: Modifications, withdrawals or return to sale of the lots
Tradart or, in its name, the auctioneer, has absolute discretion, and without justifying any reason, to advance the bidding, to modify the order in the catalogue, to divide, to combine or to withdraw one or more lots from the sale.
In a case wherein a reserve price has been fixed, the auctioneer or the huissier judiciaire reserves to himself the right to bid for the account of the vendor. If the reserve price fixed by the vendor is not attained, he shall pass on to the auctioning of the next lot, by a single tap with his hammer. The unadjudicated object may again be put up for bids at the end of the catalogue or at a subsequent sale, at the sole discretion of the auctioneer.

Article 8: Bidding
Persons having the intention of purchasing are invited to present themselves before the sale, to complete inscription forms and to bid by means of numbers that will be allocated to them. Purchasers must give their names and addresses.
Purchasers may bid by higher bids (direct bids) or by purchase orders (in execution of mandates entrusted to Tradart).
The higher bids must be spoken aloud or made by signs expressing unequivocally the wishes of the bidder.
The huissier judiciaire or the auctioneer reserves to himself the right to refuse offers coming from unknown purchasers or made in bad faith. The amount of the bid increases is usually fixed at between 5 % and 10 %. The huissier judiciaire may specify or modify those percentages subject to prior announcement.
Direct bids (during the sale) by telephone are accepted from purchasers known to the huissier judiciaire or to Tradart, or from those who are validly inscribed and made known in writing before the sale.

Article 9: Purchase orders
Purchase orders given at the display or by telephone must be confirmed in writing (signed order, letter, telegram or telex) in order to be executed by Tradart.
Unlimited purchase orders will not be accepted. The huissier judiciaire reserves to himself the right to refuse any order that he may consider as being in bad faith. The purchase orders will be executed by Tradart without additional cost. Should purchase orders be identical, preference will be given to the first to be despatched, on the sole evidence of the post-mark (or the heading of the telex or fax), as Tradart alone will determine. In the event of two identical purchase orders' being given at the same time by a bidder present and by the giver of a purchase order, it is the bidder present who will be successful.

Article 10: Deposits
Any giver of a purchase order unknown before the sale, is required to guarantee his orders by valid bank-references or by deposits lodged with Tradart, equal to 25 % of the amounts of the orders given, before those orders can be accepted.
Such deposits will be applied to the orders executed and any unused amount will be reimbursed with the least possible delay.

Article 11: Adjudication
The adjudication is awarded to the person who made the highest offer. Any litigation as to the person considered as the purchaser of a lot is subject to the sole discretion of the auctioneer, who may cancel the adjudication and immediately put the lot again up for sale. Every purchaser is responsible for the purchases effected in his name. He cannot contend that he had acted for the account of a third party.

Article 12: Adjudication price
The sale is executed strictly for cash in Swiss francs. Nevertheless, in order to make possible a rapid execution of the sale, a coupon will be established for each purchaser. These coupons are payable at the end of each day's sale.
The purchaser pays a supplementary tax of 22 % above the adjudicated price of each lot. That tax is reduced to 15 % for Swiss wholesalers registered as such, on presentation of their wholesalers' cards.
Purchasers domiciled abroad who submit declarations of the export of the purchased objects, stamped by the Swiss Customs, will receive reimbursement of 7 % of the value of the purchases. That declaration, which the purchaser can obtain at the time of the sale, must bear the seals of the Swiss Customs, when the merchandise leaves the country.
Unstamped declarations give no right to the reimbursement.

Article 13: Payment of the price
The total amount of the purchase prices, taxes included, must be paid cash at the end of the sale on simple demand or, with the express approval beforehand of Tradart, within thirty days. For any delay, interest at 1 % per month will be charged.

Article 14: Delivery of the merchandise
The profits and the risks pass to the purchaser immediately upon the adjudication. The transfer to the purchaser of the ownership of the merchandise will, however, not be effected until the purchase price has been paid in full, in the absence of any express agreement to the contrary.
In order to avoid delivery errors and complications in the settlement of the purchases, no lot may be collected during the sale.
Objects sold and paid for may be collected after the sale on the day itself, or on the next day, according to the arrangements specified on the day of the sale.
In all cases, the lots will be collected at the charge and risks of the purchaser, not later than ten days after the complete payment of the price. Subsequent to that period, the costs of storage will be billed to the purchaser.
On request, a forwarding agent may effect the despatch and the assurance of the objects, at the charge of the purchaser. Precise instructions must be given to that effect, at the time of the sale. Such despatches cannot, however, be effected until after the full payment of the price and the tax.

Article 15: Failure of the purchaser to carry out his obligations
In the event of delayed payment:, the purchaser will be in arrears, and Tradart may act in execution and claim damages, with that same hypothesis, as well as with that wherein the purchaser, in accordance with the conditions of sale, should not have withdrawn a lot, Tradart also may renounce the execution and claim damages or renounce the contract. The purchaser accepts that, in case of delayed payment, the lot may be put up again for public or private auction, at the choice of Tradart, without prejudice to all other rights, and any difference in price will be recovered from the defaulting purchaser.
In any event, any deposit may tle acquired by right, by way of penalty.

Article 16: Security bond
Until the price and the tax have been paid in full, the purchaser grants to Tradart a security bond for the totality of the lots in the possession of Tradart, guaranteeing the payment of the total sum due as capital, interest, commissions and expenses, if any.
Tradart is authorised, but is not obliged so to act, to realise the bonds without any other formalities and without prior notice, if the purchaser is in arrears. Tradart may realise the bonds by mutual agreement and is not required to observe the formalities provided for in the Swiss law on the collection of debts and default. Tradart is free also to open or to pursue ordinary juridical actions and that without in any way renouncing its right to a security bond.

Article 17: Responsibility
Acting only as mandatory, Tradart, as auctioneer, assumes no responsibility in the event of shortcomings of purchasers or vendors.
Tradart reserves to itself the right to exploit, vis-à-vis either the purchasers or the vendor, the damage that it might itself suffer as a result of such shortcomings.
Purchasers and vendors agree not to proceed against Tradart for any grievance associated with the sale, but instead to : recognise themselves mutually as the sole parties to any possible litigation arising out of the grievance, to the exclusion of Tradart.

Article 18: Police penalties
Anyone who intentionally hinders or deliberately falsifies the bidding will be liable to police penalties.

Article 19: Interpretation and execution of the conditions of sale
In the event of any contradiction between the several translations of the conditions of sale, the French text alone shall be applied.
These present conditions of sale are governed by Swiss law. In the absence of express agreement to the contrary, any litigation arising out of the interpretation or execution of these present conditions of sale shall be submitted to the ordinary jurisdictions of the Canton of Geneva, under reselvation of recourse to the Swiss Federal Tribunal.

---

* Bailiff

TABLE DES ILLUSTRATIONS

VALEURS DE TEMOIGNAGE

Tétradrachme frappé à Milet sous le règne d'Alexandre le Grand, 336 - 323 10

Valeurs de témoignage 12

Darique frappée à Persépolis sous le règne de Darius 1er, 521 - 485 15

Tétradrachme frappé à Syracuse en Sicile vers 440 - 430 17

Tétrassarion frappé à Amasie du Pont sous le règne de Marc Aurèle, 161 - 180 19

VALEUR DE COLLECTION

Denier frappé au nom de Caius César sous le règne d'Auguste, 27 av. JC - 14 ap. JC 20

Valeurs de collection 22

Tétradrachme frappé à Pella en Macédoine sous le règne de Philippe V, 221 - 179 25

Tétradrachme frappé à Athènes vers 169 - 168 27

Solidus frappé à Sirmium sous le règne de Julien II, 360 - 363 29

MONNAIES GRECQUES

Tétradrachme frappé à Mende en Macédoine vers 430 av. JC 30

Tétradrachme frappé à Séleucie sur le Tigre sous le règne d'Antiochos Ier Soter, 280 - 261 ... 79

Drachme frappé à Clazomène en Ionie vers 380 av. JC 81

Statère frappé à Maronée en Thrace vers 350 av. JC 83

MONNAIES ROMAINES

Aureus frappé à Rome sous le règne d'Antonin Le Pieux, 138 - 161 86

Antoninien frappé à Ticinum sous le règne de Tacite, 275 - 276 147

Denier frappé à Rome en 56 av. JC. par Faustus Cornelius Sulla 149

Médaillon frappé à Perinthe en Thrace sous le règne de Septime Sévère, 193 - 211 151

TABLE DES MATIERES

Expositions 6

Vente publique 7

Chers amis 9

Valeurs de témoignage 11
Alexandre le Molosse... Ptolémée... Caracalla... 13
La flèche est vengeresse... 14
Les sources ont toujours fasciné... 16
Empereur à quarante ans... 18

Valeurs de collection 21
Paradoxale, à l'image du sacré... 23
Il est des filiations aux lourdes exigences... 24
La puissante Macédoine... 26
Ardemment, Constantin s'était plu à penser... 28

Monnaies grecques

ITALIE 32
SICILE 35
GRECE DU NORD 44
GRECE CENTRALE 51
PELOPONNESE 54
ASIE 57
AFRIQUE DU NORD 75

Son nom lui vient du cri strident des cygnes... 80
La nature qui nourrit mérite qu'on la vénère... 82

Bibliographie 84

Monnaies romaines

REPUBLIQUE ROMAINE 87
LES IMPERATORES 95
EMPIRE ROMAIN 98

Hommage du père au fils à l'époque de Pompée... 148
Les cultures s'entrechoquent... 150

Bibliographie 152

Conditions de vente 154

Table des illustrations 158

Table des matières 159

	DEGRÉS DE CONSERVATION	STUFE DER ERHALTUNG	GRADI DI CONSERVAZIONE	DEGREES OF PRESERVATION
1	fleur de coin FDC	Stempelglanz FDC	fior di conio FDC	minte state FDC
2	presque FDC	Fast FDC	quasi FDC	nearly FDC
3	superbe exemplaire	Prachtexemplar Von feinster Erhaltung Von bester Erhaltung	splendido	superb
4	superbe	Vorzüglich	bellissimo	extremely fine
5	presque superbe	Fast vorzüglich	quasi bellissimo	nearly extremely fine
6	très bel exemplaire très beau	Sehr schönes Exemplar Sehr schön	molto bello	very fine specimen very fine
7	presque très beau	Fast sehr schön	quasi molto bello	nearly very fine
8	beau	Schön	bello	fine
9	assez beau	Fast schön	discreto	nearly fine
10	très bien conservé	Sehr gut erhalten		good

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

VENTE PUBLIQUE

JEUDI 17 NOVEMBRE 1994
HÔTEL DES BERGUES, GENÈVE

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES ET ROMAINES
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

Prix d'estimation en francs suisses
Schätzungen in Schweizer Franken
Prezzi di valutazione in franci Svizzeri
Estimates in Swiss francs

Tradart Genève S.A. - 29, quai des Bergues - 1201 Genève - Tél. : 022/731.38.31 - Fax : 022/731.45.90

GENEVE BRUSSELS

lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés
1	600 - 800	38	17.000 - 19.000	75	2.400 - 3.200	112	28.000 - 32.000
2	1.000 - 1.400	39	1.200 - 1.600	76	3.200 - 3.800	113	11.500 - 13.500
3	700 - 900	40	7.000 - 9.000	77	2.800 - 3.200	114	3.800 - 4.800
4	7.500 - 9.500	41	700 - 900	78	3.800 - 4.800	115	1.200 - 1.600
5	18.000 - 22.000	42	2.200 - 2.600	79	26.000 - 32.000	116	600 - 800
6	900 - 1.200	43	38.000 - 48.000	80	500 - 700	117	1.200 - 1.800
7	5.800 - 6.800	44	2.600 - 3.400	81	1.800 - 2.200	118	4.200 - 5.600
8	1.200 - 1.400	45	7.500 - 9.500	82	3.200 - 3.800	119	4.600 - 5.600
9	5.800 - 6.800	46	3.200 - 3.800	83	7.500 - 9.500	120	1.800 - 2.200
10	1.000 - 1.200	47	5.200 - 6.200	84	6.200 - 6.800	121	2.200 - 2.800
11	3.200 - 3.800	48	1.000 - 1.200	85	11.500 - 13.500	122	8.200 - 9.800
12	2.400 - 3.200	49	1.200 - 1.400	86	7.200 - 8.800	123	7.500 - 8.500
13	10.000 - 12.000	50	500 - 600	87	1.200 - 1.600	124	12.000 - 14.000
14	2.200 - 2.800	51	1.200 - 1.500	88	1.400 - 1.800	125	1.200 - 1.600
15	6.200 - 7.800	52	1.200 - 1.400	89	700 - 900	126	1.400 - 1.800
16	2.600 - 3.200	53	78.000 - 98.000	90	900 - 1.100	127	2.800 - 3.200
17	1.800 - 2.200	54	12.000 - 14.000	91	5.200 - 6.800	128	500 - 600
18	700 - 900	55	7.200 - 9.200	92	2.000 - 2.400	129	2.200 - 2.800
19	2.600 - 3.200	56	700 - 900	93	1.200 - 1.400	130	3.800 - 4.200
20	7.500 - 9.500	57	4.200 - 4.800	94	7.200 - 8.200	131	2.800 - 3.200
21	5.200 - 6.800	58	10.000 - 12.000	95	5.800 - 6.800	132	2.000 - 2.400
22	38.000 - 44.000	59	7.200 - 7.800	96	1.200 - 1.400	133	14.000 - 16.000
23	18.000 - 22.000	60	1.400 - 1.800	97	12.000 - 15.000	134	1.400 - 1.800
24	2.600 - 3.200	61	3.200 - 3.800	98	7.800 - 8.800	135	1.400 - 1.800
25	3.200 - 3.800	62	1.200 - 1.600	99	6.200 - 7.800	136	2.200 - 2.800
26	3.000 - 3.500	63	1.800 - 2.600	100	3.200 - 3.800	137	1.200 - 1.400
27	7.500 - 8.500	64	1.400 - 1.800	101	1.200 - 1.600	138	1.400 - 1.800
28	3.800 - 4.800	65	400 - 500	102	1.200 - 1.600	139	2.200 - 2.800
29	4.200 - 5.800	66	16.500 - 18.500	103	2.200 - 2.800	140	3.600 - 4.200
30	4.500 - 5.500	67	6.800 - 8.200	104	7.500 - 9.500	141	6.200 - 6.800
31	2.800 - 3.600	68	1.000 - 1.400	105	14.800 - 16.800	142	1.200 - 1.400
32	4.200 - 4.800	69	7.500 - 9.500	106	1.200 - 1.600	143	2.000 - 2.400
33	7.200 - 8.800	70	3.200 - 3.800	107	1.400 - 1.600	144	38.000 - 48.000
34	1.000 - 1.400	71	3.800 - 4.200	108	4.800 - 5.800	145	2.000 - 2.400
35	2.200 - 2.800	72	1.200 - 1.600	109	700 - 900	146	1.300 - 1.500
36	2.800 - 3.400	73	2.000 - 2.400	110	1.400 - 1.800	147	3.800 - 4.200
37	16.000 - 18.000	74	1.000 - 1.400	111	7.200 - 8.200	148	2.000 - 2.400

lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés
149	22.000 - 28.000	186	1.200 - 1.600	223	4.800 - 5.400	260	3.200 - 3.800
150	1.600 - 2.000	187	18.000 - 22.000	224	600 - 800	261	1.400 - 1.800
151	3.200 - 4.200	188	300 - 400	225	1.400 - 1.800	262	1.000 - 1.200
152	6.500 - 7.500	189	1.800 - 2.200	226	2.000 - 2.600	263	600 - 700
153	7.500 - 9.500	190	1.400 - 1.800	227	2.200 - 2.800	264	350 - 450
154	700 - 900	191	1.000 - 1.400	228	3.600 - 4.200	265	750 - 850
155	800 - 1.200	192	800 - 1.000	229	600 - 800	266	300 - 350
156	13.000 - 15.000	193	500 - 600	230	500 - 600	267	600 - 700
157	1.200 - 1.600	194	10.000 - 12.000	231	700 - 900	268	1.200 - 1.400
158	14.000 - 16.000	195	22.000 - 28.000	232	4.800 - 5.800	269	2.800 - 3.200
159	9.800 - 10.800	196	300 - 400	233	2.200 - 2.800	270	2.000 - 2.400
160	12.000 - 14.000	197	100 - 150	234	7.800 - 8.800	271	2.000 - 2.400
161	3.200 - 3.800	198	500 - 600	235	200 - 250	272	1.000 - 1.200
162	1.600 - 1.800	199	7.500 - 9.500	236	200 - 250	273	700 - 900
163	700 - 900	200	1.200 - 1.400	237	250 - 300	274	300 - 350
164	500 - 700	201	2.200 - 2.800	238	250 - 300	275	600 - 700
165	1.200 - 1.400	202	3.600 - 4.200	239	200 - 250	276	1.000 - 1.200
166	1.200 - 1.400	203	1.800 - 2.200	240	300 - 350	277	1.000 - 1.200
167	700 - 900	204	4.200 - 4.800	241	1.800 - 2.200	278	1.800 - 2.200
168	2.800 - 3.400	205	1.000 - 1.200	242	200 - 250	279	300 - 350
169	400 - 600	206	1.800 - 2.200	243	500 - 700	280	1.000 - 1.200
170	800 - 1.000	207	250 - 300	244	1.400 - 1.800	281	1.800 - 2.200
171	1.400 - 2.000	208	1.000 - 1.200	245	650 - 750	282	28.000 - 32.000
172	1.400 - 1.800	209	1.400 - 1.600	246	2.200 - 2.800	283	700 - 900
173	7.500 - 9.500	210	500 - 600	247	600 - 800	284	1.400 - 1.600
174	3.200 - 3.800	211	150 - 200	248	700 - 900	285	700 - 900
175	1.400 - 1.800	212	200 - 250	249	7.800 - 8.800	286	500 - 700
176	28.000 - 32.000	213	150 - 200	250	400 - 500	287	400 - 600
177	1.200 - 1.600	214	7.500 - 9.500	251	700 - 900	288	500 - 600
178	3.200 - 3.800	215	200 - 250	252	10.000 - 12.000	289	6.200 - 6.800
179	600 - 800	216	4.200 - 4.800	253	1.400 - 1.600	290	2.200 - 2.800
180	1.800 - 2.200	217	1.200 - 1.800	254	400 - 600		
181	4.800 - 5.800	218	700 - 900	255	2.200 - 2.600		
182	7.500 - 9.500	219	1.000 - 1.400	256	150 - 200		
183	500 - 700	220	1.400 - 1.800	257	300 - 350		
184	14.000 - 16.000	221	1.000 - 1.200	258	700 - 900		
185	4.200 - 4.800	222	500 - 700	259	3.200 - 3.800		